

Table des matières

LE PATRIMOINE PAYSAGER	4
I. Les apports du site dans le développement de la ville.....	5
Ville haute et ville basse.....	5
a) Une ville haute d'origine celtique.....	5
b) Une ville basse d'origine gallo-romaine.....	5
Rivière et forêts.....	6
Foires de Champagne.....	6
II. Les cônes de vue.....	7
a) Le cône de vue de la colline St Germain.....	7
b) Le cône de vue du Haut de Rougeux.....	9
III. Les entrées de ville.....	10
Entrée de ville n° 1 : route de Soulaines (D 619).....	11
Entrée de ville n° 2 : route d'Arrentières (D 73).....	12
Entrée de ville n° 3 : route de Colombé-la-Fosse (D 13).....	13
Entrée de ville n° 4 : route de Chaumont (D 619).....	14
Entrée de ville n° 5 : route de Bayel (D 396).....	15
Entrée de ville n° 6 : route de Fontaine (D13).....	16
Entrée de ville n° 7 : route de Bar-sur-Seine (D4).....	17
Entrée de ville n° 8 : route de Troyes (D 619).....	18
IV. Les espaces paysagers remarquables.....	19
Les alignements d'arbres et les promenades.....	19
1. L'apparition des alignements dès le XVIIe siècle.....	19
2. Les embellissements du XVIIIe.....	20
3. Maintien des alignements et des promenades au XIXe.....	21
4. L'état des alignements et des promenades.....	22

a) Le tour de ville du centre ancien.....	22
b) La promenade de Mathaux.....	30
c) La promenade des Chevillotes.....	32
d) Promenade du Jard.....	33
Le ruisseau de la Dhuy.....	35
Les rives de l'Aube.....	39
1. Chemin de Fontaine.....	39
2. Promenade de Mathaux.....	40
3. Le moulin du Haut et le boulevard de la République.....	41
4. Le pont d'Aube.....	42
5. Le bd Victor Hugo et la promenade des Chevillotes.....	43
6. Le moulin du bas.....	45
7. Les Gravières.....	46
LE PATRIMOINE URBAIN	48
I. La trame viaire du centre ancien.....	49
a) Une ville basse d'origine gallo-romaine.....	49
b) Un bourg castral et ecclésiastique.....	49
c) Une ville marchande dans le réseau des foires de Champagne.....	50
d) La forme des rues et des places avant le XIXe siècle.....	52
e) Les grands travaux d'aménagements urbain du XIXe siècle.....	56
f) Les aménagements urbains du XXe siècle.....	65
g) Synthèse de l'évolution de la trame viaire de l'antiquité à nos jours.....	67
II. Les alignements urbains du centre ancien intramuros.....	68
a) Les alignements continus.....	68
b) Les alignements discontinus.....	72
c) Les ruptures d'alignements.....	76

III. La trame parcellaire.....	77	c) Les façades en pan de bois.....	107
a) Les parcelles étroites en lanières (de 5 à 6m).....	77	1. Les techniques de construction du pan de bois.....	107
b) Les parcelles moyennes (de 6 à 10 m)	79	2. Le pan de bois destiné à rester apparent	109
c) Les grandes parcelles (10 à 20 m).....	80	3. Le pan de bois destiné à être enduit.....	111
d) Les très grandes parcelles (plus de 20 m)	81	d) Les façades en brique, pierre de taille et meulière.....	115
e) Le rythme des successions des façades	82	1. Des nouveaux matériaux.....	115
LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL	84	2. Le style éclectique et le style régionaliste	115
I. Les typologies architecturales.....	85	III. Vocabulaire architectural	118
Type : A – Famille : immeubles médiévaux- Xe et XIV siècle	85	a) Les toitures.....	118
Type : B – Famille : immeubles disparus- Xe et XIV siècle.....	86	1. Le volume et la pente des toitures	118
Type : C – Famille : immeubles Renaissance - XVe et XVIe siècle ..	87	2. Les matériaux de couverture.....	121
Type : D – Famille : immeubles Renaissance- XVe et XVIe siècle ..	88	3. Les lucarnes	123
Type : E – Famille : Médiéval – Type fortification	89	b) Les menuiseries.....	126
Type : F – Famille : immeubles Classique.....	90	1. Les fenêtres	126
Type : G – Famille : immeubles Moderne - XVIIIe siècle	91	2. Les volets	129
Type : H – Famille : immeubles Moderne - XVIIIe siècle	92	3. Les persiennes métalliques	134
Type : I – Famille : immeubles Moderne - XVIIIe siècle.....	93	4. Les lambrequins.....	135
Type : J – Famille : Immeubles XIXe siècle.....	94	5. Les portes et les portails	136
Type : K – Famille : Immeubles XIXe siècle.....	95	c) La serrurerie	144
Type : M – Famille : Immeubles 1 ^{ère} moitié du XXe siècle.....	96	1. Les portes, portails et grilles en ferronnerie	144
II. La classification du bâti par mode constructif.....	97	2. Les garde-corps.....	146
a) Des matériaux de construction issus de l’environnement proche	97	d) Les murs de clôture	150
b) Les façades en maçonnerie.....	99	e) Les devantures commerciales	151
1. Les façades en maçonnerie apparente.....	99	1. Les devantures intégrées (en feuillure).....	151
2. Les façades en maçonnerie enduites	102	2. Les devantures en appliques	152
3. Les façades en pierre de taille.....	105		



LE PATRIMOINE PAYSAGER

I. Les apports du site dans le développement de la ville

Ville haute et ville basse

a) Une ville haute d'origine celtique

La ville de Bar-sur-Aube s'est implantée à l'époque celtique sur le promontoire rocheux de la colline Sainte Germaine qui domine à 322 m la vallée de l'Aube (Voir le chapitre « histoire et évolution urbaine »). A cet emplacement, la vallée se resserre et forme un entonnoir protégé :

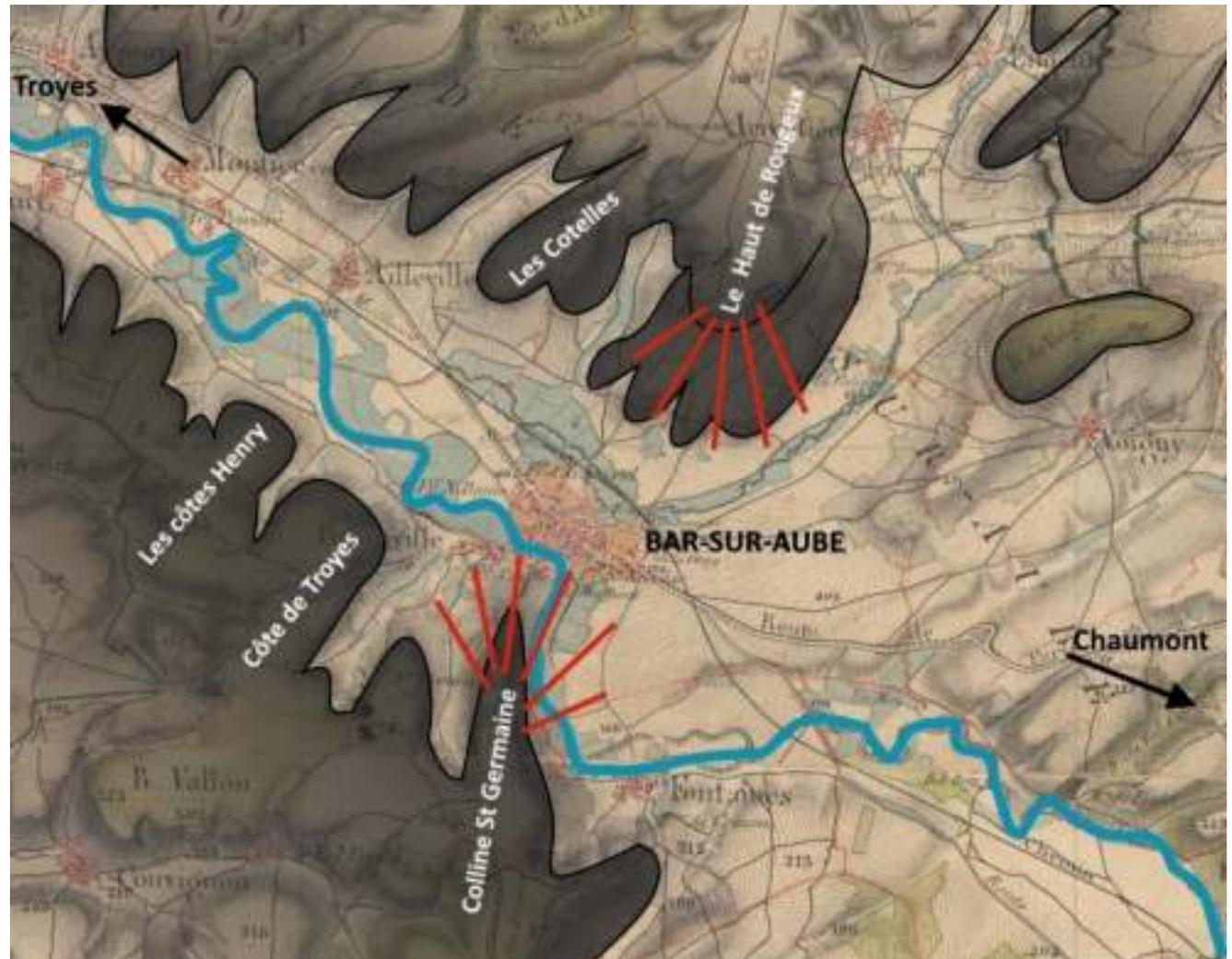
- Au Nord-est par la colline des « Haut de Rogneux » et les Côtelles
- Au Sud-ouest par la colline St Germaine, la côte de Troyes et les côtes Henry.

La ville haute a abrité un camp romain, profitant de sa position stratégique.

b) Une ville basse d'origine gallo-romaine

La ville basse s'est développée sur la rive droite de l'Aube au moment de la conquête romaine en bordure de la voie Agrippa (tronçon Langres-Reims) mais aussi d'itinéraires secondaires qui la relient à Troyes, Naix-les-forges, Vignory, Sommevoire et Essoyes.

Sa position stratégique dans la vallée de l'Aube et dans un réseau de villes va favoriser son développement économique au cours du Moyen Age.



Le site de Bar-sur-Aube et les points de vue sur le fond de « Carte état-major » 1820-1866

Rivière et forêts

La présence d'un gué, permettant de passer d'une rive à l'autre, est probablement à l'origine de ce carrefour d'itinéraires.

A l'époque médiévale, la ville doit son développement à la présence de la rivière Aube qui n'est pas navigable mais flottable. A partir du XII^e siècle, autour de Bar-sur-Aube, la forêt exploitée et les grands défrichements entrepris par les **moines de Clairvaux**, ont amené la population à s'installer sur la rive droite. Le pont d'Aube existait déjà au XIII^e siècle et permettait de traverser la rivière à un endroit où celle-ci est moins large.

La rivière a permis également l'implantation de deux moulins :

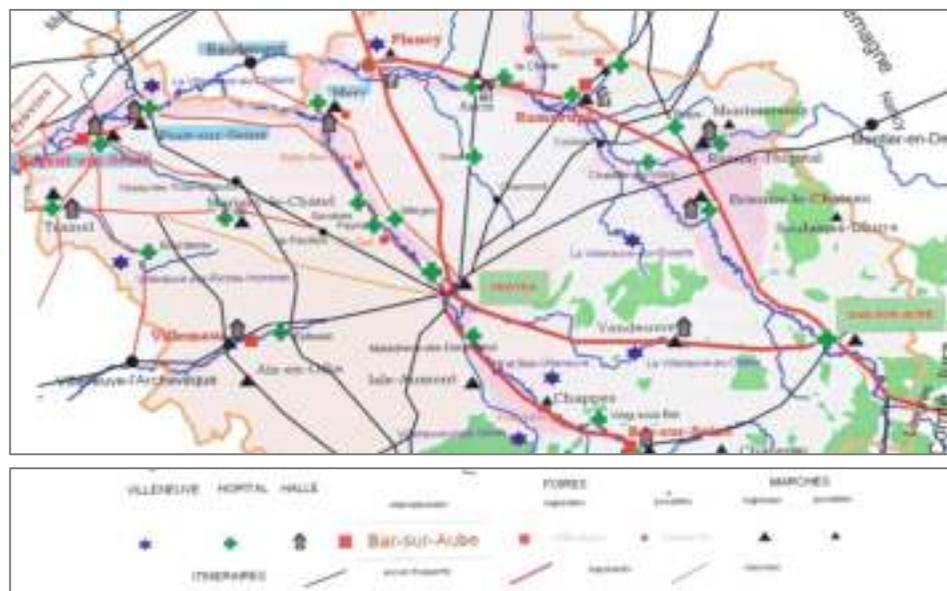
- Le moulin du Haut, comprenant depuis le moyen Age, un moulin à blé, une huilerie, un foulon à drap et un foulon à écorce.
- Le moulin du Bas, comprenant un moulin à blé, un foulon à drap et un foulon à écorce.

Foires de Champagne

Au XIII^e et jusqu'au milieu du XIV^e siècle, l'Europe a connu un progrès économique exceptionnel (poussée démographique, défrichement des terres, naissance de l'industrie drapière, prospérité du commerce). Les comtes de Champagne utilisent leur pouvoir grandissant pour protéger les marchands se rendant à ces foires, principales formes de commerce au Moyen Age. Bar-sur-Aube est un des principaux pôles économiques du commerce entre la Flandre et l'Italie. Chaque année, l'Europe commerçante s'y réunissait pendant 6 semaines au moment des Rameaux.



Indications des principaux itinéraires convergeant à Bar-sur-Aube sur le fond de plan de la carte de Denis conducteur - 1778



Itinéraires médiévaux et foires de la Champagne dans le département de l'Aube - Jean-Louis Peudon, op.cit., p108

II. Les cônes de vue

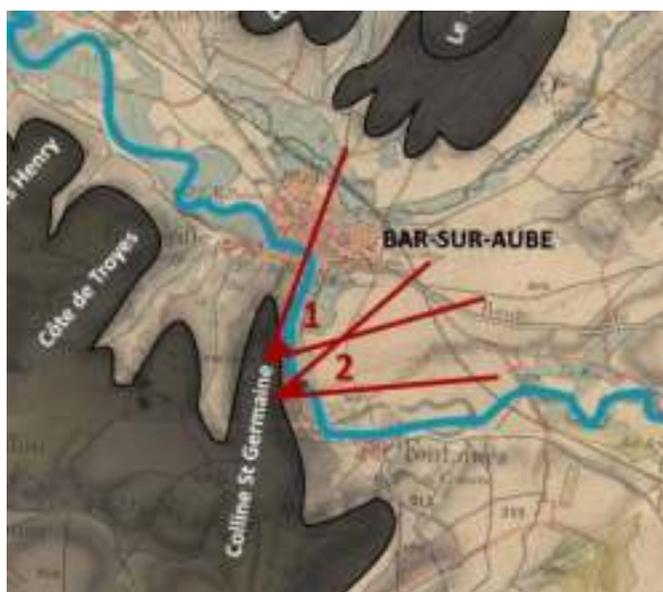
La position « d'entonnoir » de la ville sur les rives de l'Aube, va générer des cônes de vue à partir des deux principales collines qui surplombent la ville.

a) Le cône de vue de la colline St Germaine

Les hauteurs de la colline St Germaine permettent une vue panoramique sur l'Est de la ville de Bar-sur-Aube, sur la vallée de l'Aube et sur la colline du Haut de Rogneux. Malheureusement la végétation ne permet pas de voir la partie Ouest de la ville.



Cône de vue n°1 pris de de la ferme St Germaine



Localisation des cônes de vue panoramiques



Cône de vue n°2 pris de la rampe de lancement de deltaplanes – Vue sur la zone industrielle , route de Chaumont



Dessin de Joachim Duviert de 1609 –

Le dessin de Joachim Duviert de 1609 a probablement été réalisé à partir de l'ouest de la colline St Germaine. Malheureusement cette vue est aujourd'hui masquée par la végétation.

Constat et orientation :

Un élagage de la végétation sur le site du panorama de la ferme St Germaine permettrait de créer des points de vue sur l'ensemble du centre ancien. Ils permettraient d'avoir une vue globale de la ville dans la vallée.



Les bâtiments de la ferme St Germaine



Photo aérienne oblique de la colline St Germaine- Médiathèque de Bar-sur-Aube

b) Le cône de vue du Haut de Rougeux

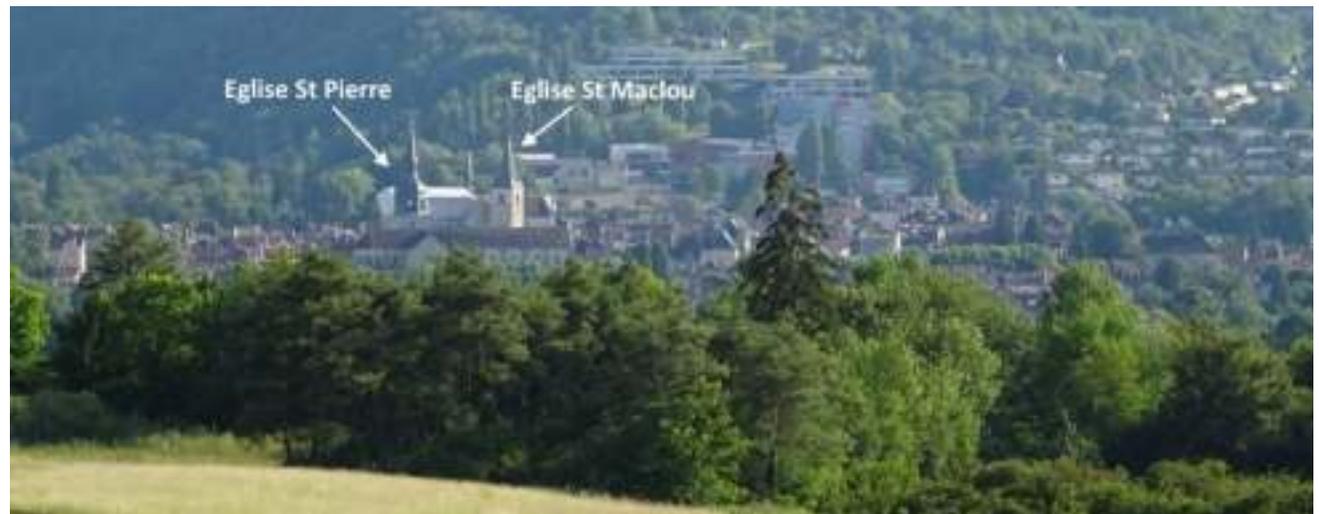
Le point de vue du « Haut de Rougeux » est plus éloigné de la ville mais permet d'avoir une vue globale de l'inscription de la ville au pied de la colline St Germaine et de la côte de Troyes. Cette perspective nous montre la ville au creux de la vallée, masquée en premier plan par un environnement végétal. Pour le centre ancien, seuls les clochers des deux églises et quelques toitures émergent de l'environnement végétal.



Localisation du cône de vue panoramique



Cône de vue sur la ville au pied de la colline St Germaine et de la côte de Troyes

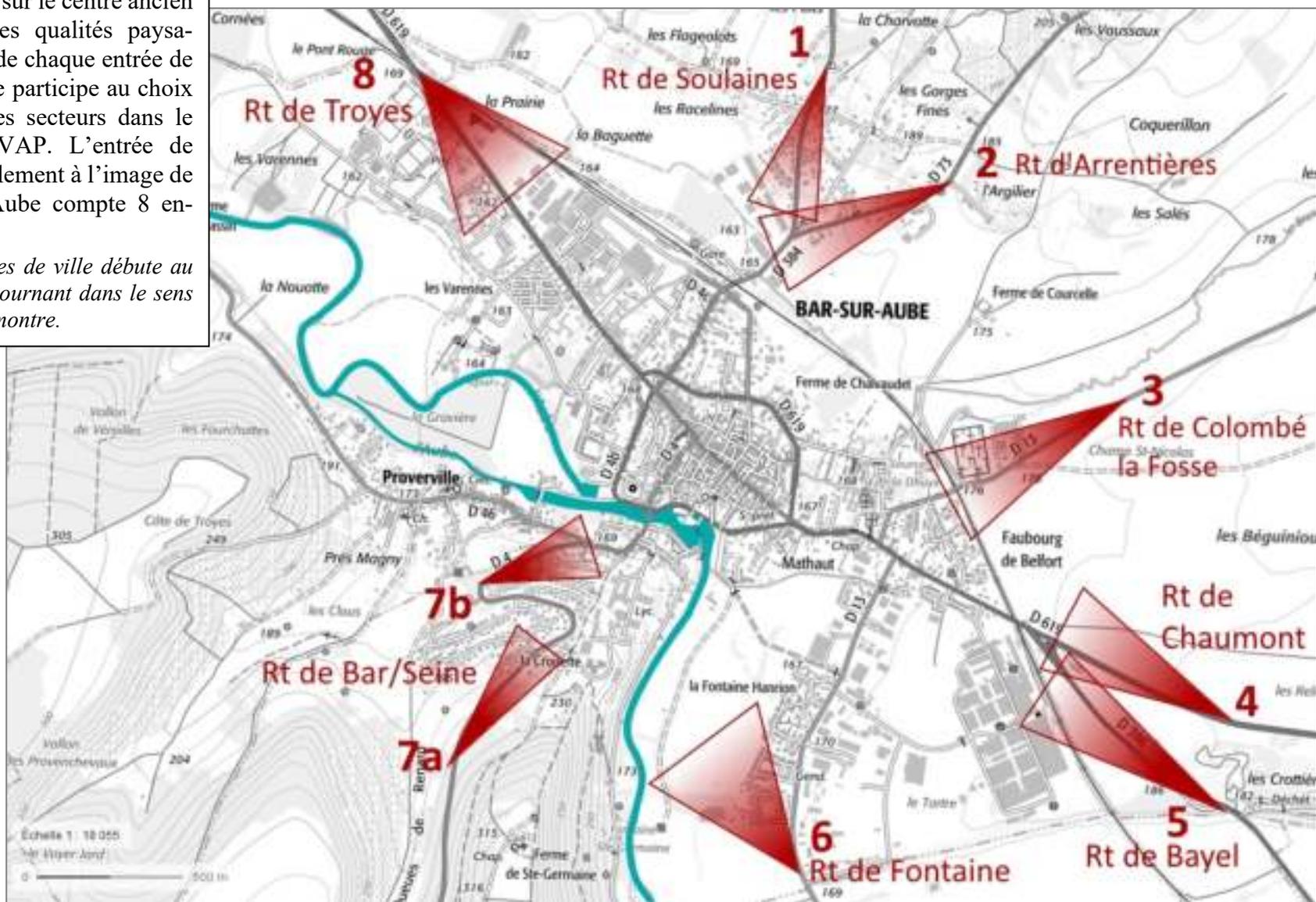


Cône de vue sur la ville ancienne avec dans le même alignement les deux églises, St Maclou et St Pierre

III. Les entrées de ville

L'analyse des entrées de ville permet de repérer les vues sur le centre ancien mais également les qualités paysagères ou urbaines de chaque entrée de ville. Cette analyse participe au choix de l'intégration des secteurs dans le périmètre de l'AVAP. L'entrée de ville contribue également à l'image de la ville. Bar-sur-Aube compte 8 entrées de ville.

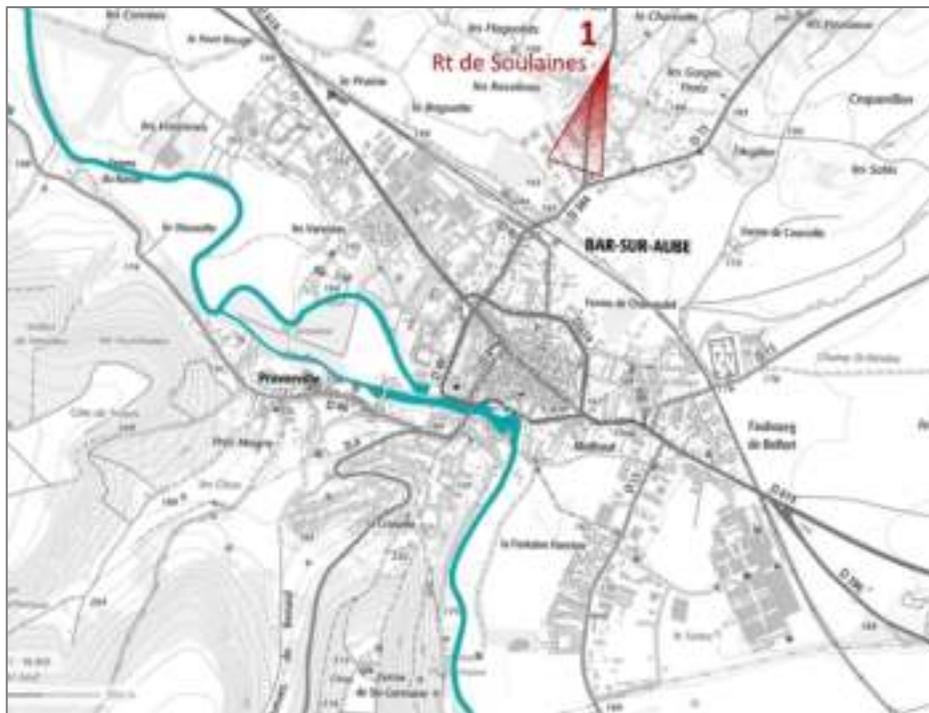
L'analyse des entrées de ville débute au nord de la ville en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.



Localisation des entrées de ville sur le plan global - Géoportail

Entrée de ville n° 1 : route de Soulaines (D 619)

Au niveau de l'entrée Nord de la ville, la route de Soulaines permet de passer d'un couvert boisé à une zone faiblement urbanisée. Cette zone résidentielle urbanisée dans la seconde moitié du XXe siècle a conservé son caractère végétal. Elle ne présente pas de caractère urbain particulier. En revanche, l'implantation de deux villas au milieu d'un parc boisé participent à la qualité de cette entrée de ville. Ces villas sont appelées « Villas des contes ».



Localisation de l'entrée de ville sur le plan global - Géoportail

Constat et orientation :
Il est proposé d'intégrer le secteur des villas des contes dans le périmètre de l'AVAP

La clôture et les portails participent à la qualité urbaine et paysagère du site



Entrée de ville peu urbanisée



Les toitures remarquables de la villa des contes, émergeant de la végétation, participent à la qualité de l'entrée de ville



Entrée de ville n° 2 : route d'Arrentières (D 73)

Au niveau de l'entrée Nord de la ville, la route d'Arrentières traverse un paysage de plaine peu urbanisé. Le bâti est disséminé dans un paysage agricole. Elle ne présente pas de caractère particulier.



Localisation de l'entrée de ville sur le plan global - Géoportail



L'entrée de ville, route d'Arrentières, a conservé son caractère rural



La route d'Arrentières est bordée par quelques bâtiments disséminés dans le paysage agricole

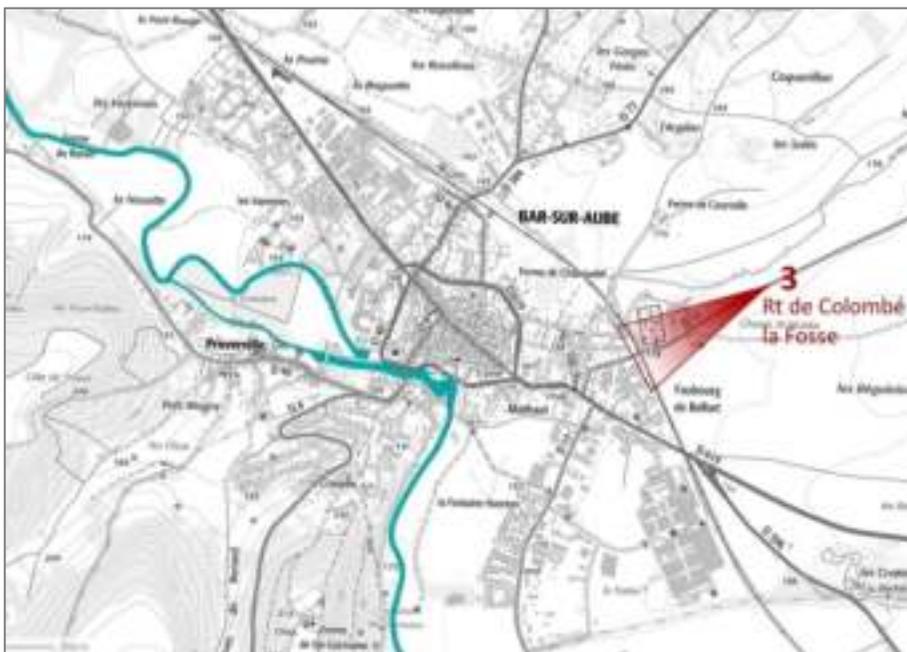


Une construction du début du XXe siècle, présentant un intérêt architectural

Entrée de ville n° 3 : route de Colombé-la-Fosse (D 13)

Au niveau de l'entrée Nord-est de la ville, la route de Colombé-la-Fosse traverse un paysage de plaine céréalière. La ferme de Chalvaudet possède des bâtiments agricoles, qui par leur taille, ont un impact important dans le paysage. Le cimetière et son logement de gardien présentent un intérêt architectural.

Cette entrée de ville passe au-dessus de la voie ferrée qui crée une rupture et une barrière visuelle. En effet la voie de chemin de fer est en contrebas de la route.



La présence de silos et de bâtiments agricoles, a un fort impact dans le paysage avec en fond de plan le faubourg de Belfort



Le cimetière et son logement de gardien présentent un intérêt architectural



La voie ferrée en contrebas, crée une forte coupure physique et visuelle

Constat et orientation :

Malgré la coupure visuelle de la voie ferrée, il est proposé d'intégrer la ferme de Chalvaudet et le cimetière dans le périmètre de l'AVAP, au vu de leur impact dans le paysage de l'entrée de ville.

Entrée de ville n° 4 : route de Chaumont (D 619)

Au niveau de l'entrée Sud-Est de la ville, la route de Chaumont traverse une vaste plaine céréalière. C'est dans cette entrée de ville que l'on a la meilleure perception du site d'implantation de la ville de Bar-sur-Aube : au pied des collines de la côte des Bars.

Sur la droite de l'entrée de ville, la voie de chemin de fer a permis d'avoir une limite franche de l'urbanisation. Une bande végétale en pied de la voie ferrée assure la transition entre l'urbanisation et la plaine céréalière.

Sur la gauche une station-service isolée, avec des enseignes publicitaires anarchiques, dégrade la perception de l'entrée de ville.



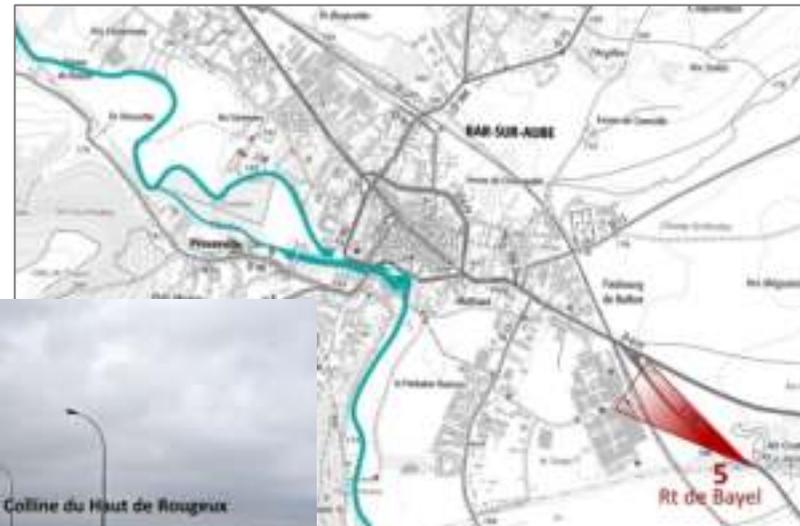
Entrée de la route de Chaumont au pied des collines de la Côte des Bars



Entrée de ville dissymétrique, urbanisée à gauche et agricole à droite, avec en perspective le clocher de l'église St Pierre.

Entrée de ville n° 5 : route de Bayel (D 396)

Au niveau de l'entrée Sud-est de la ville, la route de Bayel traverse une vaste plaine céréalière. La voie ferrée a permis de créer une limite franche à l'urbanisation. Les bâtiments industriels se détachent au pied de la colline St Germaine. La masse boisée de la voie ferrée assure la transition avec la plaine céréalière.



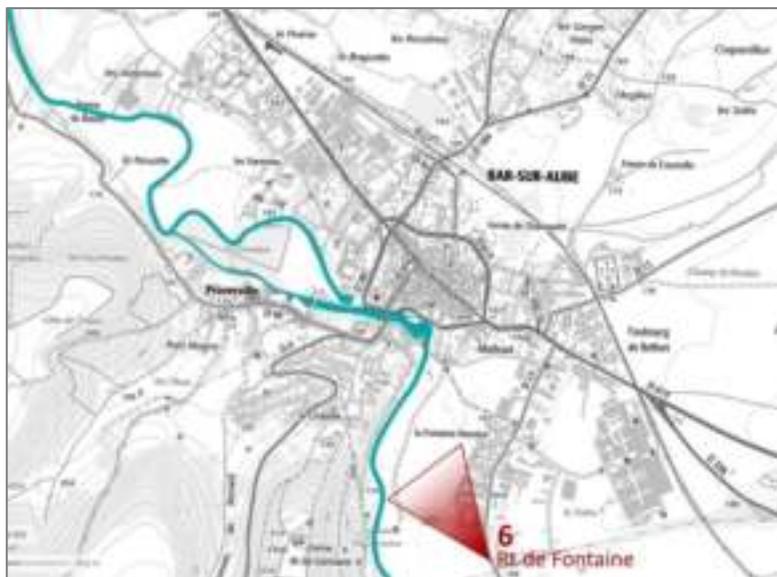
La voie ferrée a permis de créer une limite franche à la zone industrielle



Le croisement de la route de Bayel avec la route de Chaumont constitue la véritable entrée Sud-est de la ville

Entrée de ville n° 6 : route de Fontaine (D13)

L'entrée Sud de la ville en venant de Fontaine, longe la rive droite de l'Aube. Elle a été récemment urbanisée et se prolonge par la rue Louis Desprez. Elle permet de découvrir de belles perspectives sur la colline St Germaine.



Limite de la ville de Bar-sur-Aube avec la commune de Fontaine



Perspectives sur la colline St Germaine



Urbanisation récente de la rue Louis Desprez

Entrée de ville n° 7 : route de Bar-sur-Seine (D4)

L'entrée Nord de la ville, en venant de Bar-sur-Seine longe le promontoire de la colline St Germaine par le vallon des Queues de Renards. Cette route traverse un secteur qui a été urbanisé dans la 2^{ème} moitié du XX^e siècle par des lotissements peu denses.

La véritable entrée de ville avec une urbanisation continue commence à sa jonction avec Proverville.



L'entrée de ville 7a, bordée de lotissements peu denses, a conservé son caractère rural



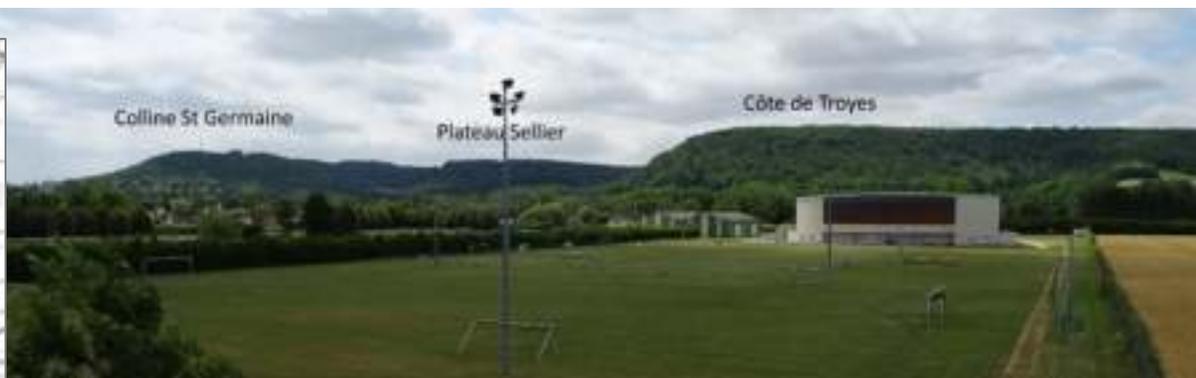
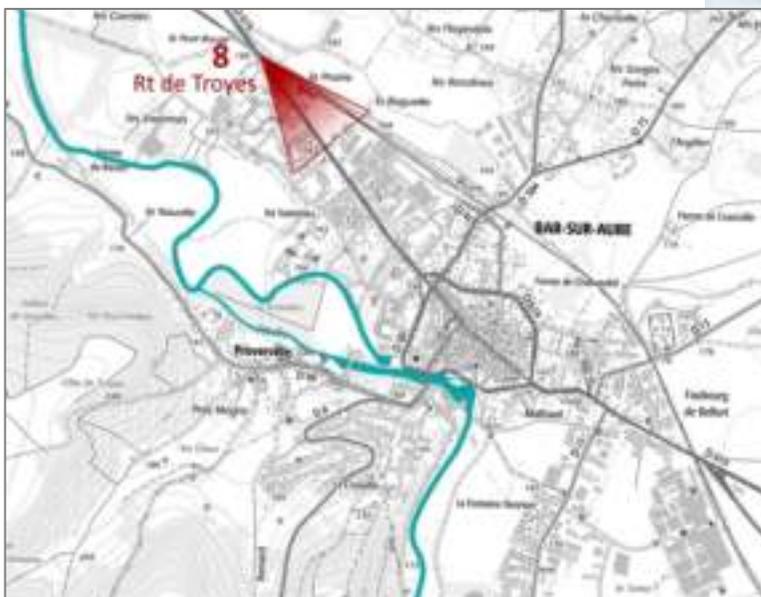
L'entrée de ville 7b correspond à la véritable entrée de ville urbanisée

Entrée de ville n° 8 : route de Troyes (D 619)

L'entrée Ouest de la ville, en venant de Troyes, longe la vallée de l'Aube. Le croisement entre la route et la voie ferrée constitue l'entrée de ville. En venant de Troyes sur la gauche, les silos et autres bâtiments agricoles ou industriels ont un fort impact sur le paysage. Sur la droite, cette entrée de ville offre de belles perspectives sur les coteaux Est. La présence d'alignements d'arbres sur l'avenue du général Leclerc permet de structurer l'avenue, bordée par une urbanisation hétérogène.



Passage de la D 619 sur la voie ferrée – Les silos ont un impact fort sur le paysage.



Perspective sur les collines

Constat et orientation :

L'importance de cette entrée de ville dans le paysage justifie son intégration dans l'AVAP.



Les alignements d'arbres structurent l'avenue et masquent une urbanisation hétérogène.

IV. Les espaces paysagers remarquables

Les alignements d'arbres et les promenades

1. L'apparition des alignements dès le XVIIe siècle

Le plan de la ville de Bar-sur-Aube à la fin du XVIIe siècle fait déjà apparaître plusieurs alignements d'arbres :

1 - Au nord-ouest, l'actuelle place Jean Jaurès qui correspondait à l'esplanade devant la porte Notre Dame

2 - A l'est, la place Aubertin qui correspondait à l'esplanade devant la porte St Michel.

3 - Au nord, au pied des remparts et de la Dhuy, l'actuel boulevard Gambetta qui correspondait à la promenade de la Contrescarpe.

4 - A l'ouest, près de l'hospice du St Esprit, la promenade du Jard



Plan de la ville de Bar-sur-Aube à la fin du XVIIe siècle – d'après un plan de 1671 manuscrit, Dessin F Deloisy – Médiathèque de Bar-sur-Aube

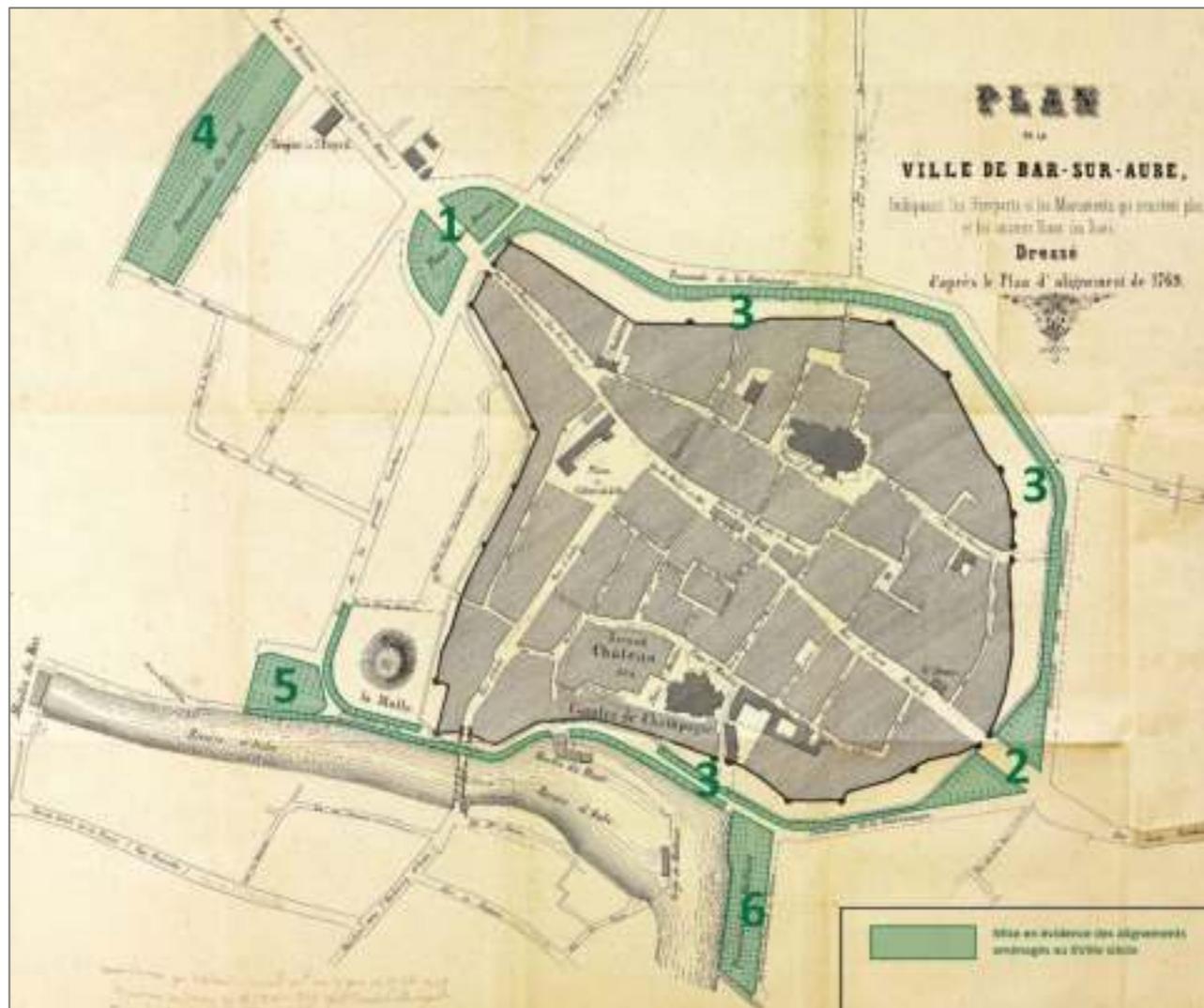
2. Les embellissements du XVIIIe

La ville de Bar-sur-Aube a mené une politique d'embellissement tout au long du XVIIIe siècle à travers une politique d'alignement des rues mais également de plantation d'alignements d'arbres. Vers 1766 les promenades du Jard sont réaménagées par la plantation de plus de 60 tilleuls. De nouvelles promenades sont également aménagées sur les rives de l'Aube : la promenade des Chevillottes au sud-ouest et la promenade de Mathaux au sud.

Louis Denis, dans le guide cartographique « Conducteur français » relate en 1779 : « On voit une belle avenue de quatre rangées d'arbres de chaque côté, entourée d'une haie vive ...c'est une jolie promenade, appelée le Jard, très fréquentée par les bourgeois de Bar...sortant du faubourg Notre Dame, on se trouve sur une belle place entourée d'arbres (l'actuelle place Jean Jaurès)...On y remarque les casernes nouvellement bâties, les belles promenades du Jard à la porte Notre Dame ; celle des Chevillottes à la porte d'Aube, le long de la rivière, et le boulevard planté à l'entour de la ville ...Sortant par la porte St Michel on voit une plantation à gauche et à droite (l'actuelle place Aubertin) et ensuite le boulevard qui fait le tour de la ville, avec les arbres du Mathaux le long de la rivière ».

A l'exception du Jard dont les plantations ont été partiellement supprimées, l'ensemble des promenades et des alignements d'arbres ont été préservés ou remplacés.

Les plantations du tour de ville participent à la lecture du centre ancien. Malgré la suppression des remparts au XIXe siècle, ces plantations d'alignements permettent d'identifier le centre ancien intramuros.



Plan de Bar-sur-Aube dressé d'après le plan d'alignement de 1769

1 – Place Jean Jaurès
2 – Place Aubertin
3 – Boulevard de tour de ville

4 – Promenade du Jard
5 – Promenade des Chevillottes
6 – Promenade Mathaux

3. Maintien des alignements et des promenades au XIXe

On retrouve ces mêmes alignements et promenades sur le plan du cadastre napoléonien.



Plan du cadastre napoléonien – 1837 – Archives départementales de l’Aube

1 – Place Jean Jaurès
2 – Place Aubertin
3 – Boulevard de tour de ville

4 – Promenade du Jard
5 – Promenade des Chevillottes
6 – Promenade Mathaux

4. L'état des alignements et des promenades

a) Le tour de ville du centre ancien

Le plan du cadastre napoléonien nous renseigne sur la composition des alignements d'arbres du tour de ville du centre ancien. Ces alignements s'appelaient alors promenade de la Contrescarpe. Ces promenades ont été aménagées dès le XVIIIe siècle sur l'emplacement des anciens fossés sauf à l'Est.



Au nord, la promenade de la Contrescarpe (l'actuel boulevard Gambetta), était composée d'une double rangée d'arbres à l'intérieur, le long du ruisseau de la Dhuy et d'une ou deux rangées d'arbres à l'extérieur. Extrait du cadastre napoléonien – Archives de l'Aube



Au sud, la promenade de la Contrescarpe (l'actuel boulevard de la République), était composée d'une simple rangée d'arbres à l'intérieur, le long du ruisseau de la Dhuy et d'une simple rangée d'arbres à l'extérieur. Extrait du cadastre napoléonien – Archives de l'Aube

Les alignements continus : le boulevard Gambetta



Le double alignement d'arbres au niveau du n°13, boulevard Gambetta



Les alignements d'arbres du boulevard Gambetta au niveau de la rue du Baron Payn



Le double alignement d'arbres du boulevard Gambetta au niveau de la rue Beugnot – Sols en dalles imitation pierre calcaire et plantations couvre-sol



Suppression d'un alignement d'arbres, rue Gambetta au niveau de l'école



Les alignements d'arbres du boulevard Gambetta au niveau de la rue du général Vouillemont - Sols en dalles imitation pierre calcaire et plantations couvre-sol

Les alignements continus : Le boulevard de la République



L'alignement d'arbres au niveau du n°8, boulevard de la République – Sols en gravillon lavé et bordure béton



L'alignement d'arbres, du bd de la République au niveau de l'ancien collège



L'alignement d'arbres du boulevard de la République au niveau du croisement avec la rue de l'Abbé Riel



Boulevard de la République, coté rive de l'Aube

Constat et orientation :

Les aménagements réalisés successivement au cours du XXe siècle ne donnent pas une image cohérente des promenades du tour de ville du centre ancien. Tout nouvel aménagement devra renforcer la couronne végétale et unifier le traitement au sol pour donner une cohérence identitaire au tour de ville du centre ancien.

Les alignements continus : la place Jean Jaurès

La place Jean Jaurès possède la même configuration qu'au début du XIXe siècle avec sa forme semi-circulaire et son double alignement d'arbres.



La place Jean Jaurès vue du Bd Victor Hugo



La place Jean Jaurès – Extrait du cadastre napoléonien de 1837



La place Jean Jaurès –Photo aérienne Géoportail



La contre-allée de la place Aubertin



La voie centrale de la place Aubertin vers la rue Nationale



Le jardin de la place Aubertin

Les alignements continus : la place Aubertin

La place Aubertin a conservé la même configuration qu'au début du XIXe siècle avec la forme d'un double triangle. Certains doubles alignements ont été remplacés par des simples alignements d'arbres. L'intérieur a conservé également son espace de jardin engazonné.



La place Aubertin – Cadastre napoléonien de 1837



La place Aubertin – Photo aérienne Géoportail

Constat et orientation :

La place Jean Jaurès et la place Aubertin sont des espaces végétalisés de grande qualité, essentiels dans la continuité du tour de la ville ancienne. Ils permettent de marquer les entrées des deux portes de ville qu'étaient la porte Notre Dame et la porte Saint Michel.

Les alignements discontinus : le boulevard de la République

Le boulevard Victor Hugo et le début du boulevard de la République ne comportaient déjà que peu d'alignements au XIXe siècle. Les alignements n'existent pas sur la rue de la République, de la rue d'Aube au Moulin du Haut et lui confère un caractère plus minéral.



Boulevard de la République vers la rue d'Aube



Entrée de la rue d'Aube entre le boulevard Victor Hugo et le boulevard de la République



Les boulevards de la République et Victor Hugo – Cadastre napoléonien de 1837



Photo aérienne des boulevards de la République et Victor Hugo

Constat et orientation :

Les ruptures d'alignements d'arbres du tour de ville nuisent à lisibilité et à l'identité du centre ancien. Tout aménagement, qui renforcera la couronne végétale du tour de ville, permettra de renforcer la lisibilité du centre ancien intramuros.

Les alignements discontinus : le Boulevard Victor Hugo

L'alignement du boulevard Victor Hugo n'existait pas sur le cadastre napoléonien du début du XIXe siècle. En effet, cette voie n'est pas située sur l'emprise des fossés comme les précédentes. Elle constituait l'accès au château Gaillard et à son faubourg, encore constitué de jardins et peu urbanisé.



Le boulevard Victor Hugo, peu urbanisé au début du XIXe siècle, ancienne rue de la Courterie



Le boulevard Victor Hugo qui contournait la motte féodale

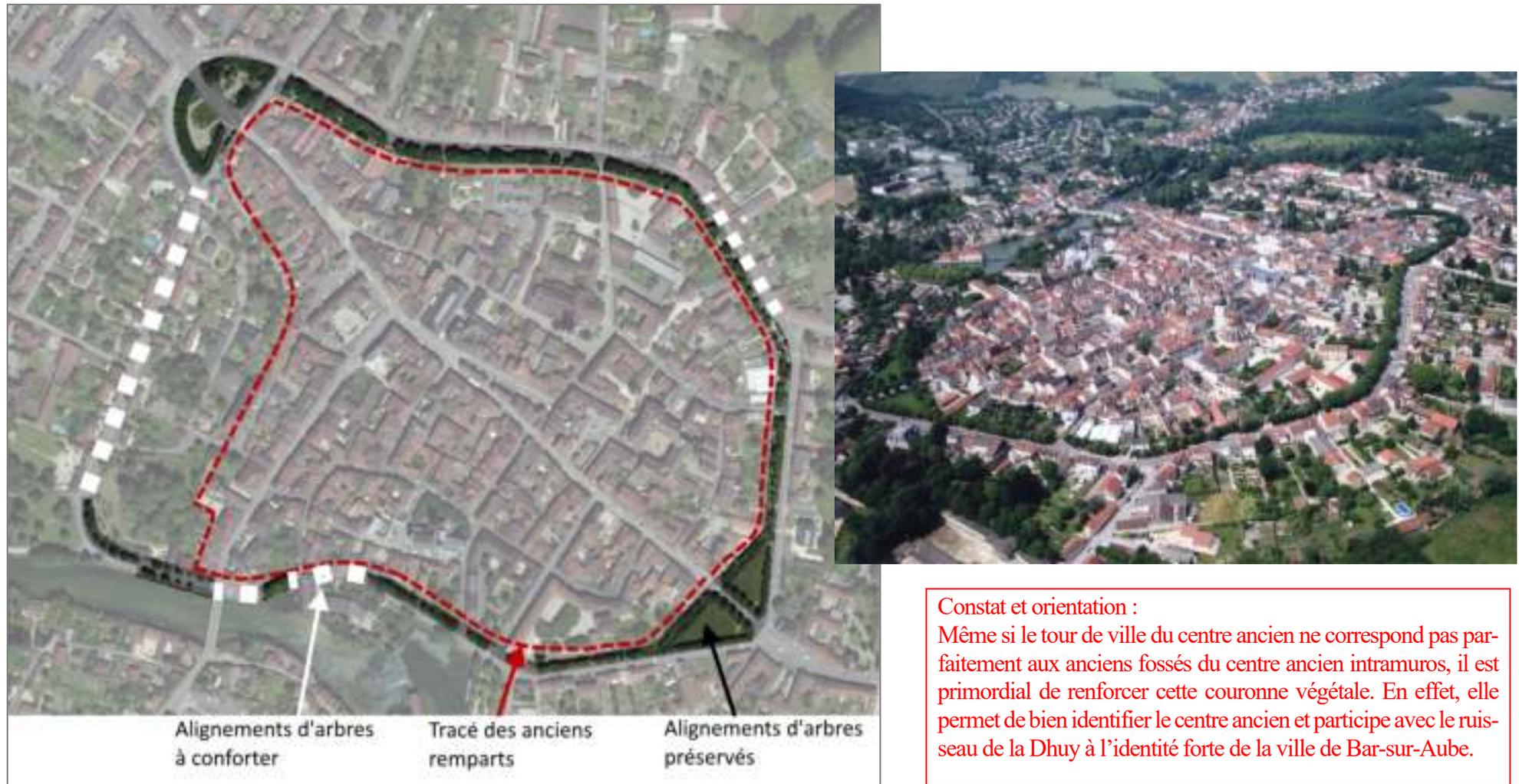
Constat et orientation :

Les arbres actuels sont très espacés. Le renforcement de cet alignement permettrait de créer une continuité avec les boulevards du tour de ville sur l'emplacement des anciens remparts.,



Le boulevard Victor Hugo, ancienne rue de la Courterie – Extrait du cadastre napoléonien de 1837

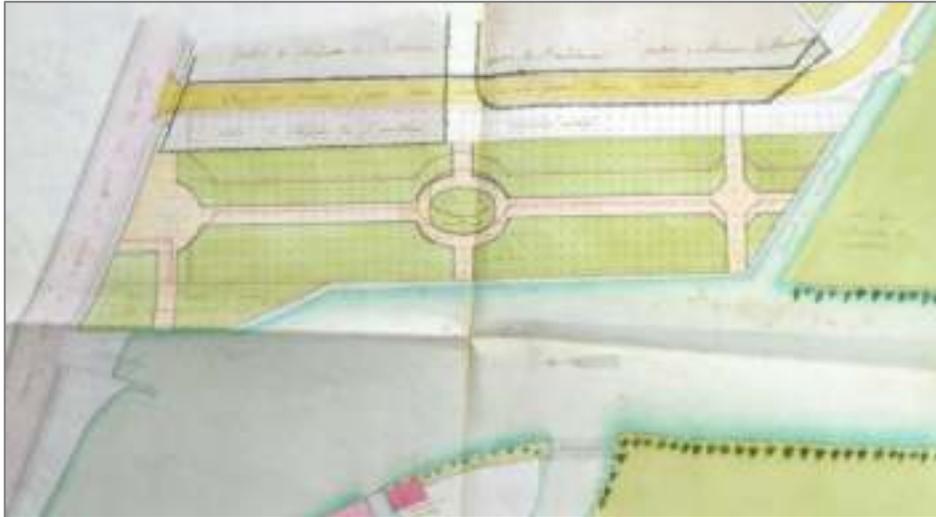
Synthèse du tour de ville du centre ancien



Analyse du tour de ville du centre ancien d'après la photo aérienne - Géoportail

b) La promenade de Mathaux

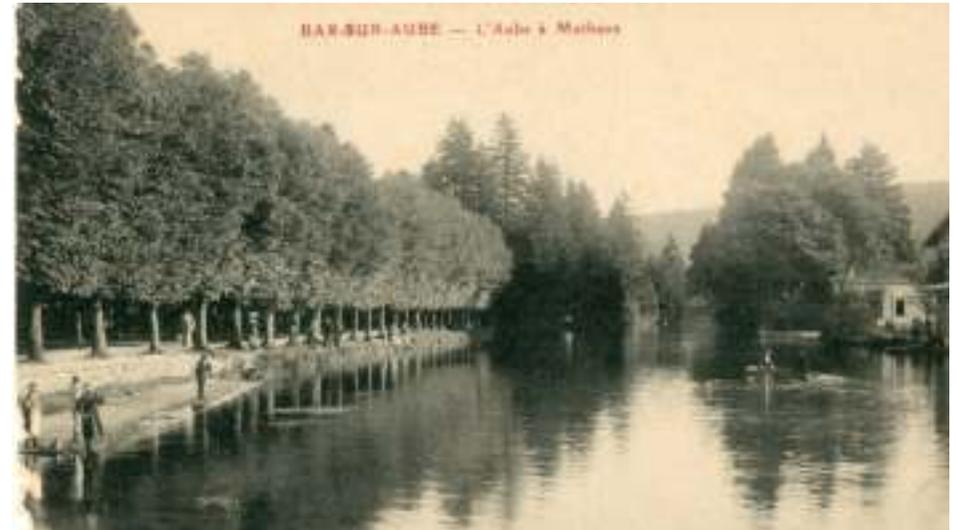
La promenade de Mathaux figure déjà sur le plan de 1671 et les textes nous indiquent qu'elle a été réaménagée dès 1766, ce qui est précurseur. En effet, la politique des embellissements des villes s'est développée à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle en suivant le courant hygiéniste de cette époque.



Plan d'aménagement de la promenade de Mathaux – 1772-1780 – Arch. Communales de Bar-sur-Aube, DD4



La promenade de Mathaux – Extrait du cadastre napoléonien de 1837



Promenade de Mathaux – Carte postale, médiathèque de Bar-sur-Aube



La promenade de Mathaux – Elle a perdu son accès direct à la rivière



La promenade Mathaux et ses 4 alignements d'arbres



Mur de soutènement en pierre recouvert d'un chaperon légèrement cintré en pierre de taille

Constat et orientation :

La promenade a conservé ses alignements d'arbres. Tout nouvel aménagement devra s'attacher à conserver sa fonction de promenade et l'esprit des aménagements du XIXe siècle (sol en stabilisé, mur de soutènement en pierre etc...)



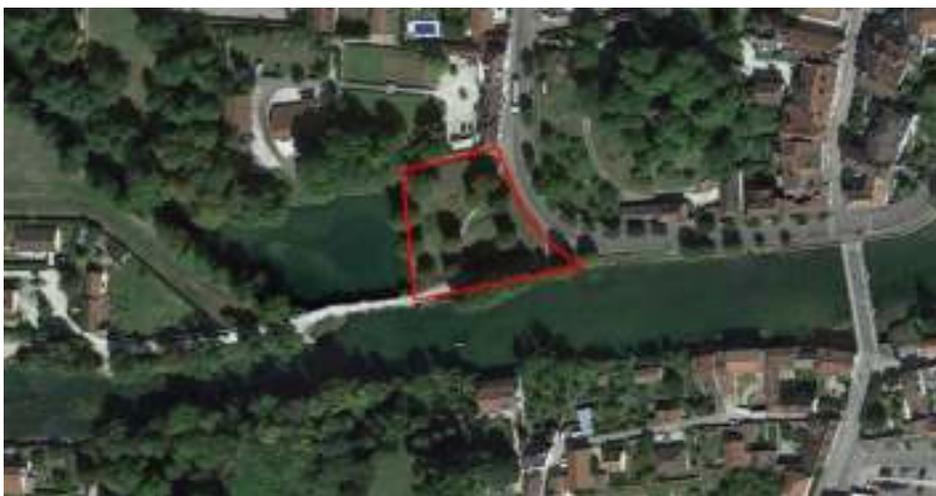
Photo aérienne de la promenade de Mathaux et ses 4 alignements d'arbres

c) La promenade des Chevillottes

La promenade des Chevillottes figure également sur le plan de 1671 et elle a été réaménagée dès 1766. La promenade a été transformée en jardin public mais elle a conservé son alignement sur les rives de l'Aube. C'est un des lieux privilégiés de promenade sur les rives de l'Aube à proximité du centre ancien.



La promenade des Chevillottes – Extrait du cadastre napoléonien.



La promenade des Chevillottes- Photo aérienne Géoportail



Promenade des Chevillottes – Carte postale, médiathèque de Bar-sur-Aube



Promenade des Chevillottes



Angle du bd Victor Hugo et de la promenade des Chevillottes

d) Promenade du Jard

La promenade du Jard figure également sur le plan de 1671 et les textes nous indiquent qu'elle a été réaménagée dès 1766. Cette esplanade jouxtait l'Hospice du St Esprit, aujourd'hui disparu. Elle longe le ruisseau de la Bresse. L. Denis dans l'ouvrage « Le conducteur français » indique en 1779 « On voit une belle avenue de quatre rangées d'arbres de chaque côté, entouré d'une haie vive avec une barrière en face. C'est une jolie promenade, appelée le Jard, très fréquentée par les bourgeois de Bar... » Sur l'extrait du cadastre napoléonien figure la nouvelle porte Notre Dame. Cette porte Notre Dame reconstruite à la révolution fut détruite en 1840.



Extrait du plan de la ville de Bar-sur-Aube à la fin du XVIIIe siècle – d'après un plan de 1671 manuscrit, Dessin F Deloisy – Médiathèque de Bar-sur-Aube



La promenade du Jard – Extrait du cadastre napoléonien, 1837



La promenade du Jard – Extrait du plan de 1900



Promenade du Jard – Carte postale, médiathèque de Bar-sur-Aube

Constat et orientation :
 La promenade a progressivement perdu plusieurs de ses alignements d'arbres et n'a plus qu'une fonction essentiellement routière.
 Tout aménagement devra s'attacher à prolonger les alignements existants et retrouver l'esprit des promenades.



Photo aérienne actuelle - Géoportail



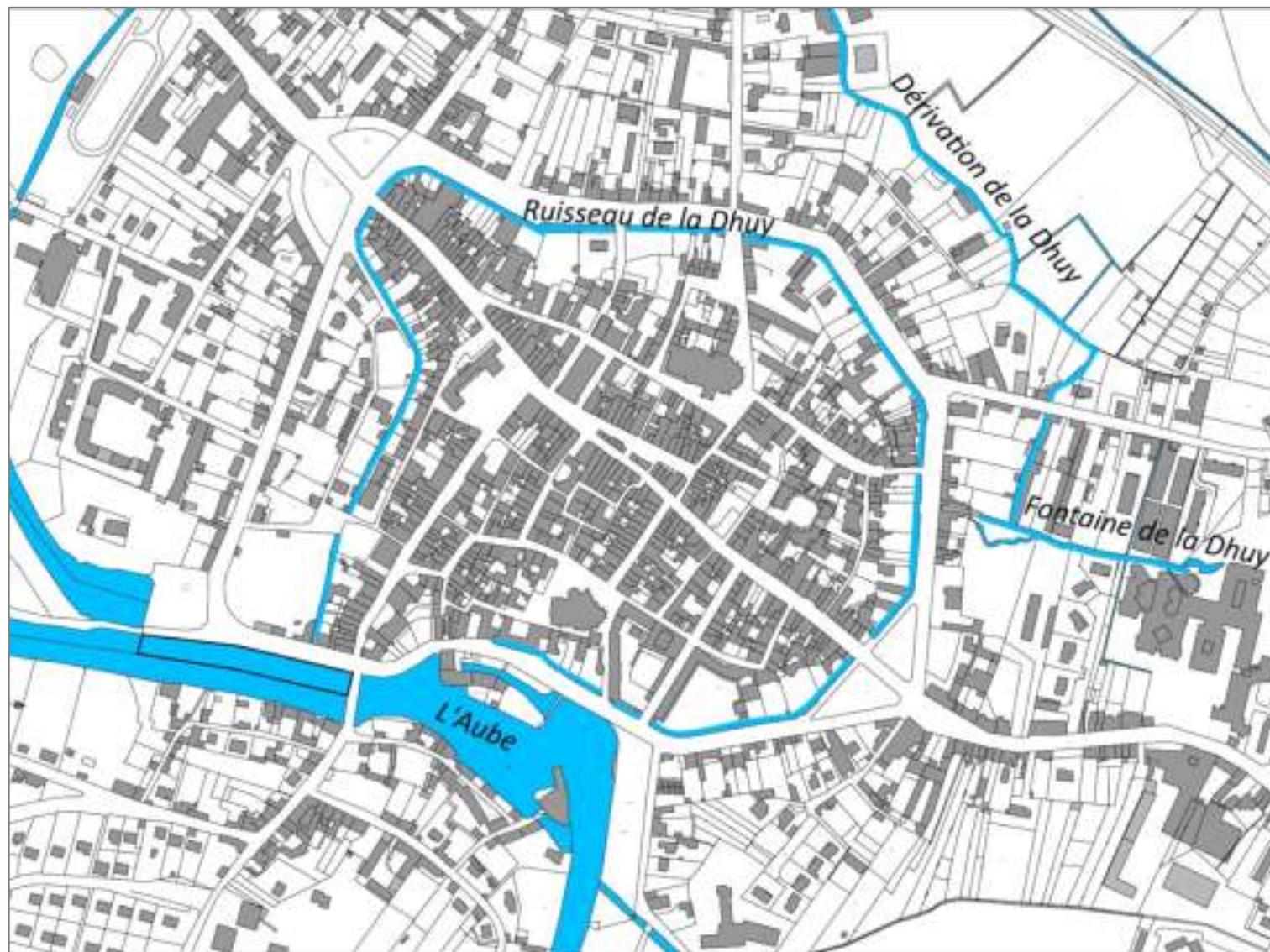
Promenade du Jard – Photo aérienne, probablement entre les deux guerres - médiathèque de Bar-sur-Aube



Promenade du Jard vers l'avenue du Général Leclerc – la grande majorité du sol est recouvert d'un enrobé donnant un caractère routier

Le ruisseau de la Dhuy

Le ruisseau de la Dhuy a probablement été dérivé dès l'époque médiévale pour permettre la mise en eau des fossés au pied des remparts. Le ruisseau de la Dhuy encercle le centre ancien sauf au niveau de la porte d'Aube jusqu'au Moulin du Haut. Au XVIIIe et au XIXe siècle, lors de la démolition des remparts et la cession des fossés, le ruisseau de la Dhuy a été maintenu. De nombreuses passerelles ont été aménagées par la ville ou par les particuliers pour accéder aux jardins.



Plan du réseau hydrographique du centre ancien sur le cadastre actuel

La Dhuy, boulevard Gambetta

Les rives de la Dhuy, boulevard Gambetta, sont constituées de murs de soutènement en moellons de pierre appareillés, terminés par un couvrement en pierre de taille. Côté jardin, les murs sont surmontés le plus souvent par une grille en ferronnerie. Les portails d'entrée sont constitués de piliers en pierre de taille surmontés de chaperons moulurés. Les garde-corps sur les passerelles sont constitués par des barrières en ferronnerie principalement en croix de St André.



Passerelle et clôture de l'école maternelle Léon Gambetta, composé d'une grille en ferronnerie



Passerelle et garde-corps en ferronnerie en croix de St André



Passerelle et porte composée de piliers en pierre de taille -



Mur en maçonnerie enduite qui masque la vue de la Dhuy et dénature les promenades



Passerelle marquée par des piliers en pierre de taille et garde-corps en ferronnerie en croix de St André

La Dhuy, boulevard de la République



Rives de la Dhuy, canalisée par des murs en maçonnerie de pierre végétalisés



Passerelles et portes composées de piliers en pierre de taille et de portails en ferronnerie



Passerelles et portes composées de piliers en pierre de taille et de portails en ferronnerie – Garde-corps en ferronnerie composés de croix de St André

La Dhuy, boulevard du 14 juillet



Passerelle et garde-corps en ferronnerie en croix de St André



Passerelle et clôtures, composées de grilles en ferronnerie

Les rives de la Dhuy, bd du 14 juillet, sont constituées des mêmes matériaux que celles du boulevard Gambetta. La présence de murs pleins, en maçonnerie enduite dénature également quelques tronçons.

Constat et orientation :

Les rives de la Dhuy sont un des éléments identitaires du centre ancien car avec les boulevards ils permettent de bien identifier le centre ancien. Les passerelles, les gardes corps et les portails des jardins participent à l'identité du tour de ville.

Tout aménagement devra s'inspirer du langage utilisé au XIXe siècle (mur de pierre, portail en ferronnerie, grilles etc...)



Passerelle garde-corps en ferronnerie simple - Clôtures composées de grilles en ferronnerie.



Mur en maçonnerie enduite qui masque la vue de la Dhuy et dénature les promenades

Les rives de l'Aube

1. Chemin de Fontaine

La route qui mène au bourg de Fontaine est probablement un cheminement très ancien, car il longe la rivière au pied de la colline St Germain. A partir de la route, il existe peu de vues sur la rivière. En effet, sur cette langue de terre entre la route et la rivière, se sont implantés des jardins d'agrément avec quelques cadoles. Ces jardins sont clos par des murs de clôture en moellons de pierre qu'il est important de préserver.



1a – Murs de clôture en pierre le long du chemin de la Fontaine



1b – Murs de clôture et cadoles des anciens jardins, chemin de la Fontaine



1c - Construction dénaturante vue du chemin de la Fontaine



1c - Construction dénaturante vue à partir des rives de l'Aube



Constat et orientation :
L'intégration de ces rives dans l'AVAP permettra de préserver les murs de clôture et les cadoles et d'encadrer les aménagements des constructions existantes.

2. Promenade de Mathaux

La promenade de Mathaux offre de magnifiques vues sur l'Aube et sur l'îlot de l'ancienne Pelleterie.



2a – Vue de l'Aube vers l'amont et la rue Gaston Bachelard



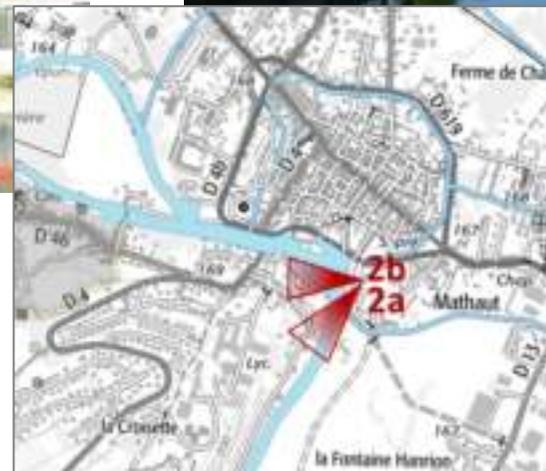
2b – Vue de l'Aube et de l'immeuble de l'ancienne pelleterie



2a – Vue de l'Aube et de la promenade de Mathaux



2b – Vue de la promenade de Mathaux, de l'Aube et de l'ancienne pelleterie



Localisation des vues sur le plan de la ville

3. Le moulin du Haut et le boulevard de la République

Le boulevard de la République offre des vues remarquables sur l'Aube et l'immeuble de la Pelleterie. Les murs de soutènement des rives sont en pierre de taille. Le parapet, d'une hauteur moyenne de 50 cm se termine par un couronnement en pierre de taille légèrement arrondi ou en demi-centre.



3a – Vue de l'Aube et de l'immeuble de l'ancienne Pelleterie



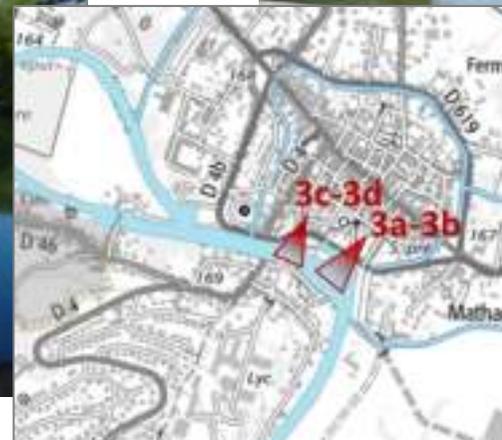
3b – Vue de l'Aube et des passerelles rejoignant l'ancienne Pelleterie



3c-Le Moulin du Haut et le parapet du mur de soutènement des rives de l'Aube



3d - Le Moulin du Haut, l'ancienne Pelleterie et des anciens abattoirs - le parapet du mur de soutènement des rives de l'Aube



Localisation des vues sur le plan de la ville

4. Le pont d'Aube

Le pont d'Aube a été reconstruit après la 2^{ème} guerre mondiale. Il permet toujours des vues remarquables sur les rives de l'Aube et sur les immeubles du XIXe, signant le passé industriel de la ville.



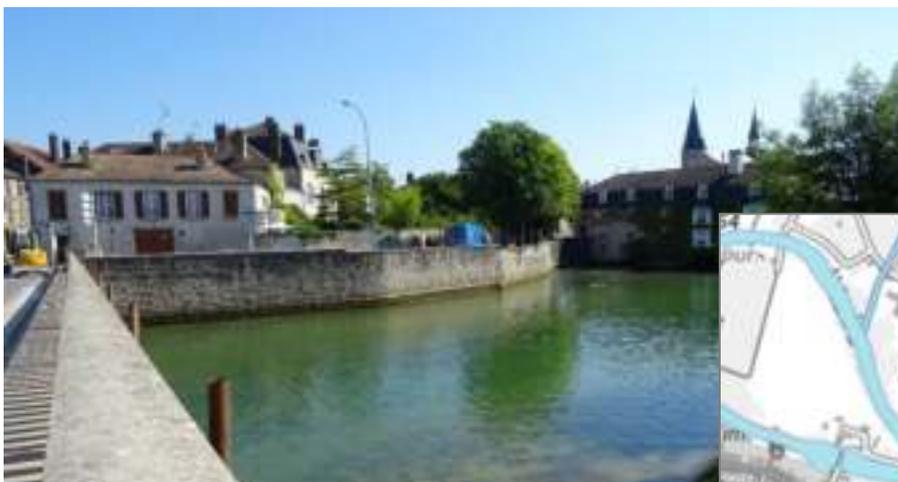
Le pont d'Aube, vu de la promenade des Chevillottes



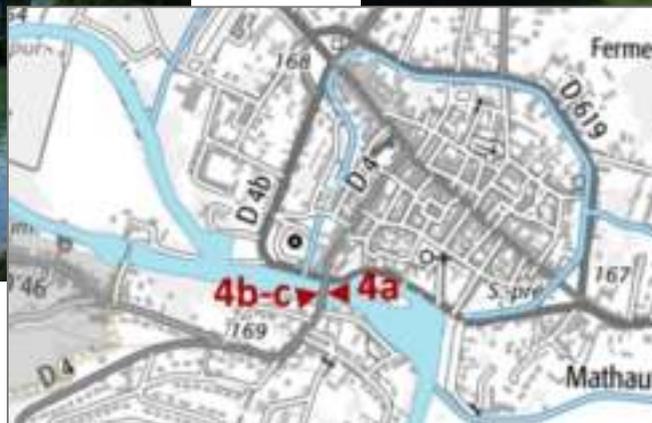
4b - Le pont d'Aube, et les anciennes tanneries



4c - Les rives de l'Aube et les anciennes tanneries



4a - Le pont d'Aube, le mur de soutènement du bd. de la République et le Moulin de Haut



5. Le bd Victor Hugo et la promenade des Chevillottes

Le Boulevard Victor Hugo offre de remarquables vues sur l'Aube. Le lavoir des Colibri a été préservé mais son accès est aujourd'hui condamné. Une réouverture du lavoir permettrait un accès plus direct à la rivière.



Promenade des Chevillottes et lavoir de Colibri – Carte postale, médiathèque de Bar-sur-Aube Carte postale



Accès condamné du lavoir de Colibri, bd Victor Hugo



5a - Rive de l'Aube au niveau du bd Victor Hugo et du lavoir de Colibri



5 b - Les rives de l'Aube, de la promenade des Chevillottes vers le Moulin du Bas

La promenade des Chevillottes offre de remarquables vues sur l'Aube. Les murs de soutènement en pierre de taille participent à la qualité du site. Les garde-corps, probablement installés vers 1960 sont constitués d'éléments massifs en ferronnerie qui ne sont pas dans l'esprit des réalisations du XIXe siècle. Cependant ils permettent une vue de la rivière.



Vue sur la rivière à partir de la promenade des Chevillottes - Garde-corps massifs en ferronnerie



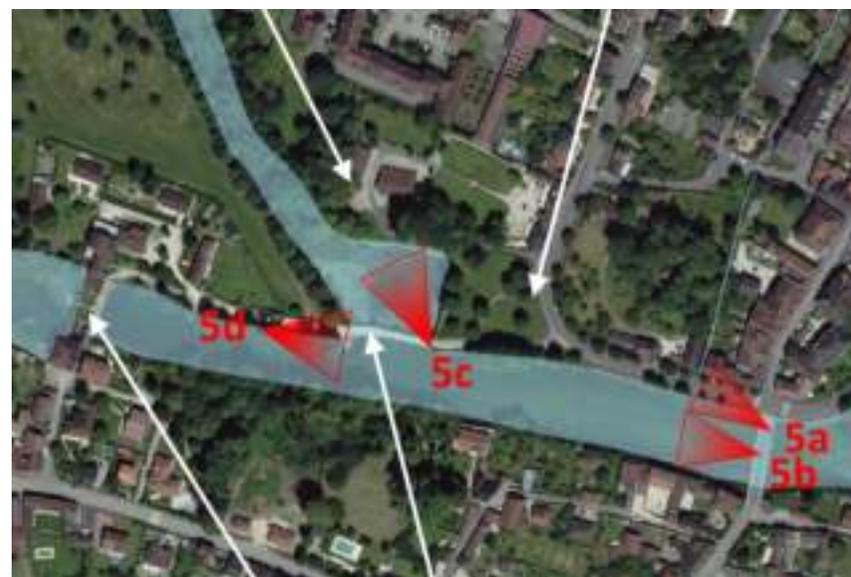
5d - Le vannage du Batard permettant d'alimenter le Moulin du Bas



5-c Vue de l'embranchement entre la dérivation du Moulin de bas et l'Aube

Colombier du château Gaillard

Jardin des Chevillottes



Moulin du Bas

Vannage du Batard

6. Le moulin du bas

Avant la Révolution, le Moulin du Bas ou moulin de la Gravière, était composé de 3 moulins : un moulin à farine, un foulon à drap et un foulon à écorces. L'ensemble immobilier et les abords ont été dénaturés au cours des transformations des XIXe et XXe siècles. L'accès automobile, au-dessus des vannages, y est interdit pour cause de sécurité. L'accès vers le moulin est bordé par un mur de clôture en pierre de taille et un portail d'entrée monumental. Cependant la rive de l'Aube est peu mise en valeur.

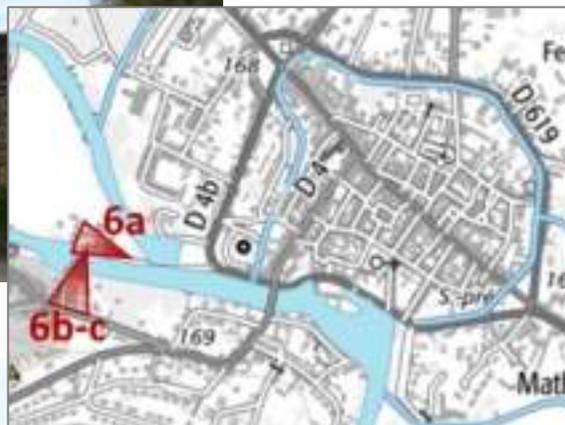
Constat et orientation :
L'ensemble du site du moulin du Bas a été dénaturé par les transformations successives. Le potentiel du site justifie son intégration dans l'AVAP.



Photo aérienne du Moulin du Bas – Médiathèque de Bar-sur-Aube



6a - L'accès au Moulin du Haut et le portail d'entrée de la Gravière



6b - Les rives de l'Aube et la passerelle au-dessus des vannages



6c - Les bâtiments et la passerelle au-dessus des vannages

7. Les Gravières

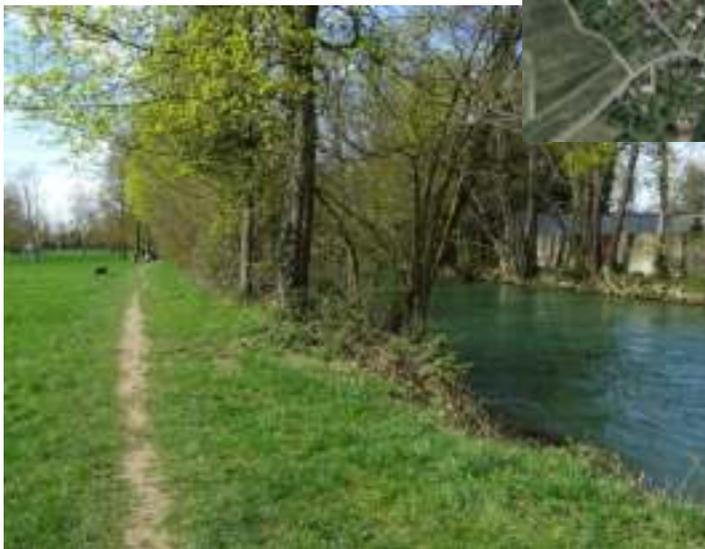
Les Gravières sont constituées par les terrains qui se situent entre les deux bras d'eau de la rivière. Ils ont été acquis par la ville de Bar-sur-Aube après la Révolution. Ils constituent aujourd'hui un remarquable terrain de promenade et d'activités naturelles. L'entrée se fait par une porte monumentale composée de piliers en pierre de taille et d'une grille en ferronnerie ainsi que d'une porte piétonne.



7c - Passerelle au niveau de l'avenue du Parc



7a - Porte monumentale et portillon d'entrée des Gravières



7 b – Chemin des bords de l'Aube

Constat et orientation :
La qualité du site entre les deux bras d'eau justifie son intégration dans l'AVAP.



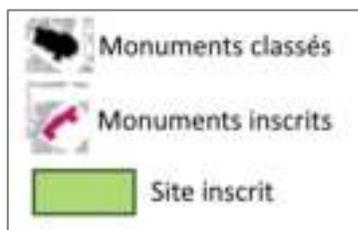
7 d – Chemin des bords de l'Aube

Les rives de l'Aube ont fait l'objet d'un arrêté du 30 mars 1961, inscrivant le site à l'inventaire des sites pittoresques du département de l'Aube.

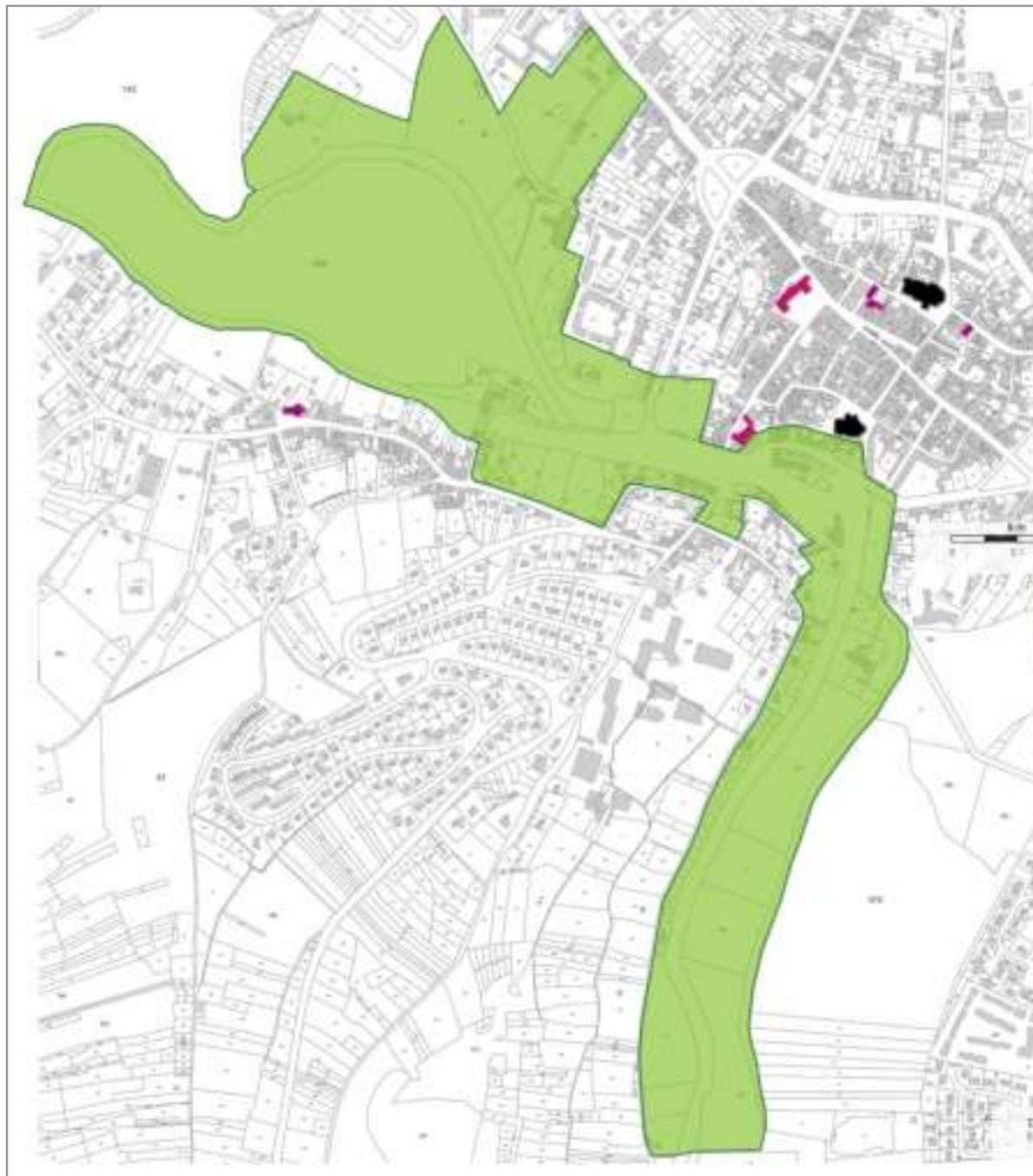
Constat et orientation :

Dans le cadre de la procédure AVAP, les sites classés perdurent alors que les sites inscrits peuvent être intégrés dans l'AVAP.

Par cohérence entre ces deux protections, il est proposé d'intégrer en totalité le périmètre du site inscrit dans l'AVAP.



Les monuments historiques classés et inscrits et le site inscrit de la ville de Bar-sur-Aube - Atlas des Patrimoines – atlas.patrimoine.culture.fr



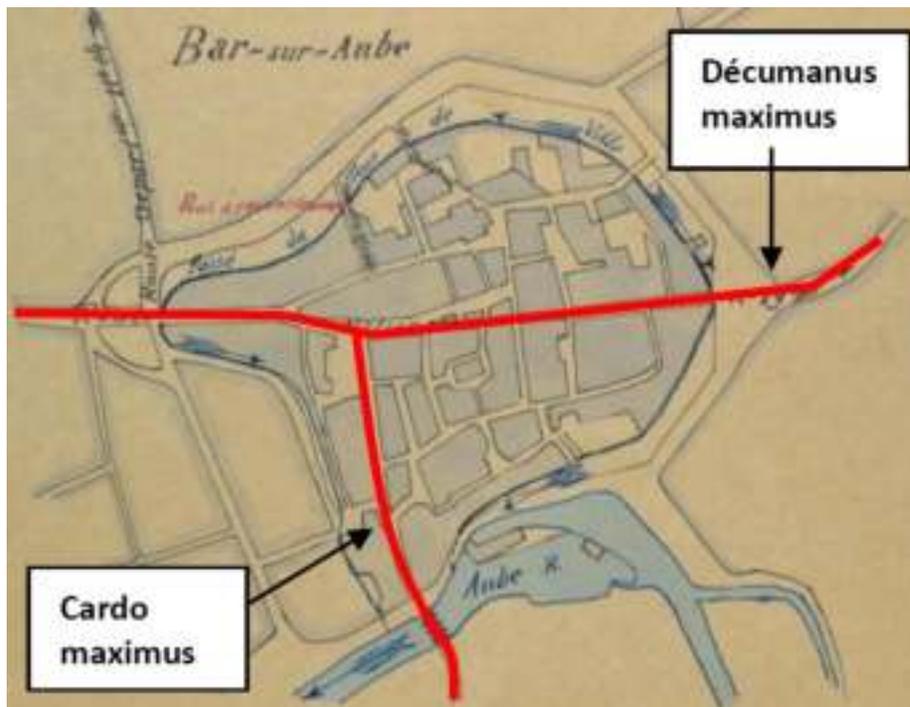


LE PATRIMOINE URBAIN

I. La trame viaire du centre ancien

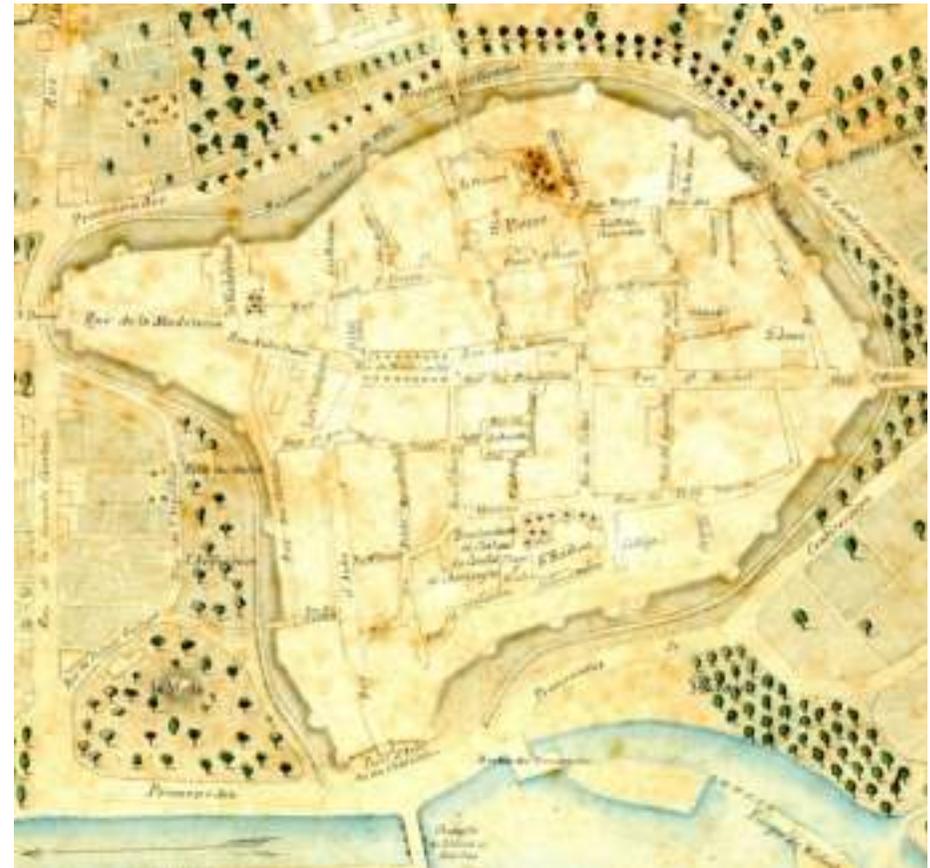
a) Une ville basse d'origine gallo-romaine

La ville basse s'est développée sur la rive droite de l'Aube au moment de la conquête romaine en bordure de la voie Agrippa (tronçon Langres-Reims) mais aussi d'itinéraires secondaires qui la reliaient à Troyes, Naixles-forges, Vignory, Sommevoire et Essoyes.



b) Un bourg castral et ecclésiastique

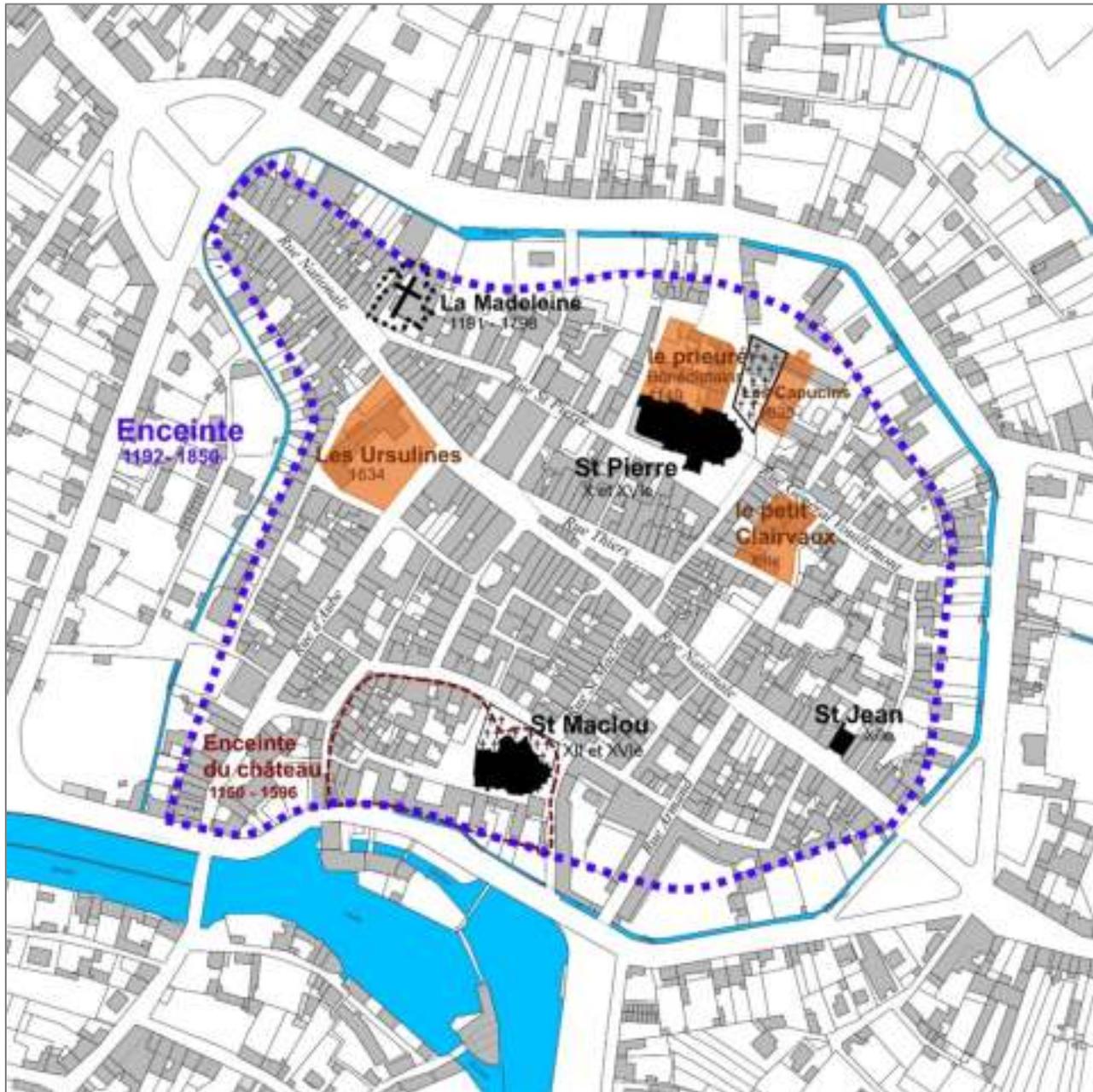
Dès la formation du comté de Champagne vers 950, Bar-sur-Aube est une ville forte qui commande le passage de la vallée de l'Aube. Du château des **comtes de Champagne**, édifié en 1150, il ne subsiste que la tour-porche carrée située au flanc nord de l'église St Maclou. L'enceinte du château attestée en 1150 est démolie en 1596.



Extrait du plan de la ville de Bar-sur-Aube de 1671, manuscrit, dessin de F. Deloisy. Arch. Communales. Bar-sur-Aube

L'enceinte fortifiée est attestée dès 1191. Elle comprend 24 tours, 5 portes et des fossés alimentés par les eaux de la Dhuis. Elle sera progressivement démolie à partir du XVIII^e siècle jusqu'en 1845.

Le centre ancien intramuros a accueilli 3 églises et une chapelle. La construction de l'église **Saint Pierre** débute au Xe siècle avec une reconstruction au XVI^e siècle. La construction de l'église **St Maclou** débute au XII^e siècle et se poursuit jusqu'au XVI^e siècle. La chapelle de **la Madeleine** est commencée en 1191 et elle est démolie en 1798. La chapelle Saint-Jean de l'ordre de Malte date des XII^e-XIII^e siècles.



La localisation du pouvoir comtal et ecclésiastique dans le centre intramuros reporté sur le cadastre actuel

Les **moines de Clairvaux**, entreprennent des grands défrichements. Cette abbaye exploite les terres et les vignes aux alentours de Bar-sur-Aube et y possède un patrimoine foncier important. Cette prospérité économique favorise le développement de la ville. Le couvent des Ursulines est fondé en 1634 et L'hôtel de ville ne s'installe dans le couvent des Ursulines qu'en 1801. Le couvent des Capucins est fondé en 1635 à l'arrière du chevet de l'église St Pierre.

c) Une ville marchande dans le réseau des foires de Champagne

La présence de l'Abbaye de Clairvaux apporte un rayonnement international au Barrois. Cette prospérité économique favorise le développement de la ville. Les comtes de Champagne utilisent leur pouvoir grandissant pour protéger les marchands se rendant aux foires. Bar-sur-Aube est un des principaux pôles économiques du commerce entre la Flandre et l'Italie. La foire de Bar-sur-Aube existe depuis 1114 et assure la prospérité de la ville. Au cours des XIIe et XIIIe siècle et jusqu'au milieu du XIV siècle, chaque année, l'Europe commerçante s'y réunissait pendant 6 semaines au moment des Rameaux, venant de Lagny et Provins avant de regagner Troyes. Les traces de cette activité économique florissante n'existent plus si ce n'est à travers la présence de nombreuses caves voutées superposées ainsi que les principales rues et places du centre ancien intramuros. Certaines rues de la ville gardent le souvenir des noms des marchands qui y ont établi leurs comptoirs.

7 - La place du marché au blé : les transactions commerciales en céréales et en vins se faisaient sur la rue du marché au blé (l'actuelle rue nationale devant le marché couvert). Les denrées sont entreposées dans les nombreux celliers et les caves situées sous les maisons et sous les rues. L'étage des maisons de la rue Nationale reposaient sur des arcades dont les piliers étaient appelés « allours ». Les dernières arcades au n°97 et n°105 rue Nationale ont disparu en 1904 et en 1926.

Les marchands dans le centre ancien intramuros au temps des foires de champagne

6- Le quartier de l'Épicerie : dans la rue de l'épicerie (aujourd'hui la rue Beugnot entre la rue St Pierre et la rue Thiers) les marchands débitaient des épices, les fruits, le sel, les légumes secs, le safran... Les marchands vendent au poids. L'immeuble domanial, le « pois du Roy » se situait au n°28 de la rue Thiers. Les tables des changeurs s'étendaient à proximité de la petite rue Saint-Pierre.

8 - La Recette comtale : les rues du Poids et de la Paume forment un îlot urbain de forme rectangulaire. Deux maisons situées rue du Poids occupent l'emplacement de la Recette comtale et du four banal.

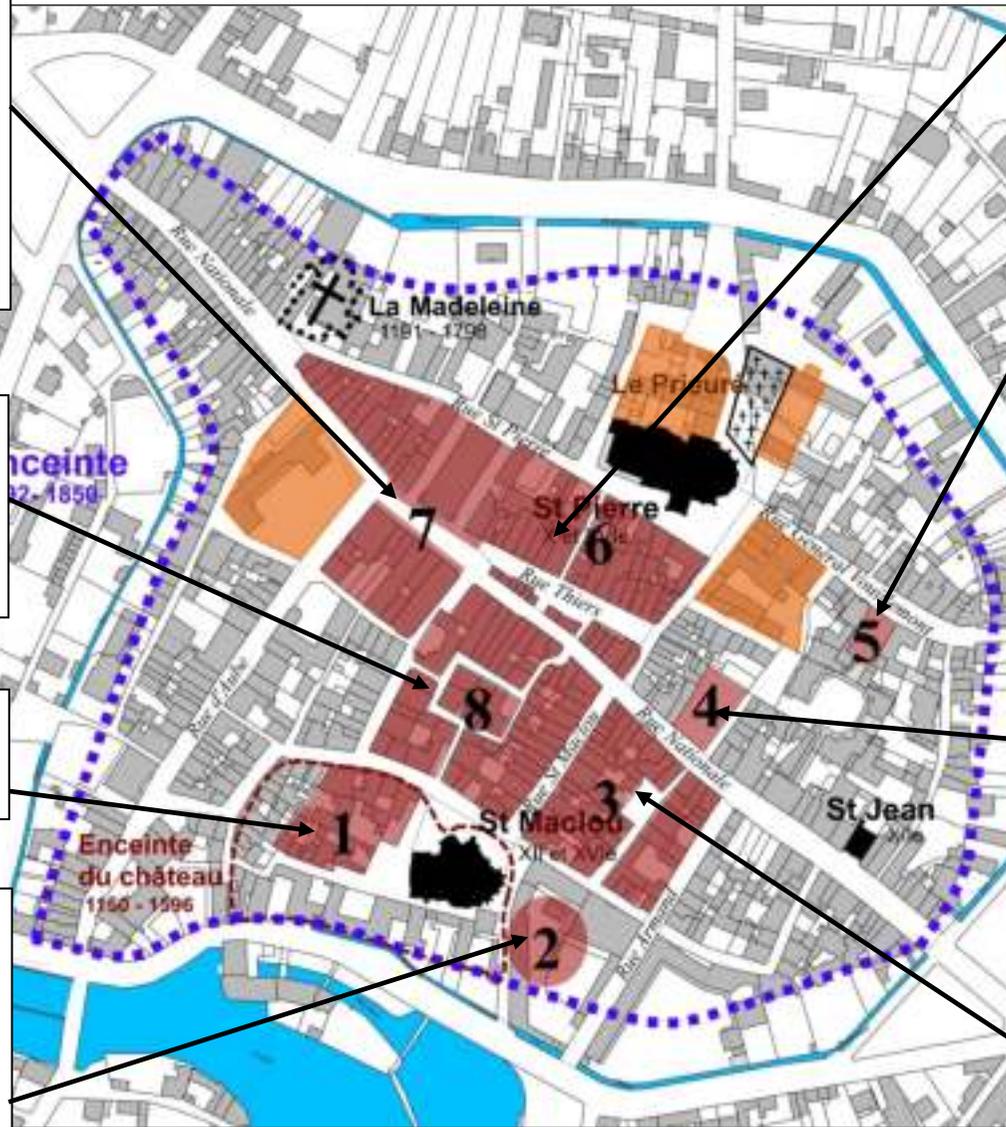
5 - La cour aux Allemands : elle se situait entre les n° 7 et 9 rue du général Vouillemont et abritait les maisons de Fribourg, de Bâle et de Constance. Par la porte du même nom les marchands Allemands venaient vendre leurs toiles. Les marchands drapiers de Saint-Dizier avaient une halle et des logements près du petit Clairvaux

1 - La place St Maclou : elle abritait le quartier des marchands avec les halles d'Ypres et les halles de Cambrai.

4 - Hôtel du gouverneur : au n°38 rue Nationale, il reste les vestiges des caves voutées du XIIIe siècle sous l'ancien hôtel des Gouverneurs. L'espace est appelé le jardin des ruines.

2 - La Cour du Comte : située derrière l'église Saint-Maclou, elle était pendant les foires réservée aux marchands d'Outremont, c'est-à-dire aux marchands de Lucques, Gênes, Plaisance, Asti, Florence et Sienne. Au chevet de Saint-Maclou l'actuelle rue de l'Abbé Riel était occupée par les marchands aragonais.

3 - La place Mailly : le quartier situé aujourd'hui entre la rue St Maclou et la rue de Mailly était le quartier de la Cordonnerie et de la draperie troyenne. L'actuelle petite place de Mailly s'appelait la place des Espagnols, rappelant ceux qui apportaient aux foires le cuir de Cordoue. Les banquiers italiens ont leur hôtel rue Mailly.



La localisation de l'occupation des marchands au Moyen Age dans le centre intramuros reporté sur le cadastre actuel

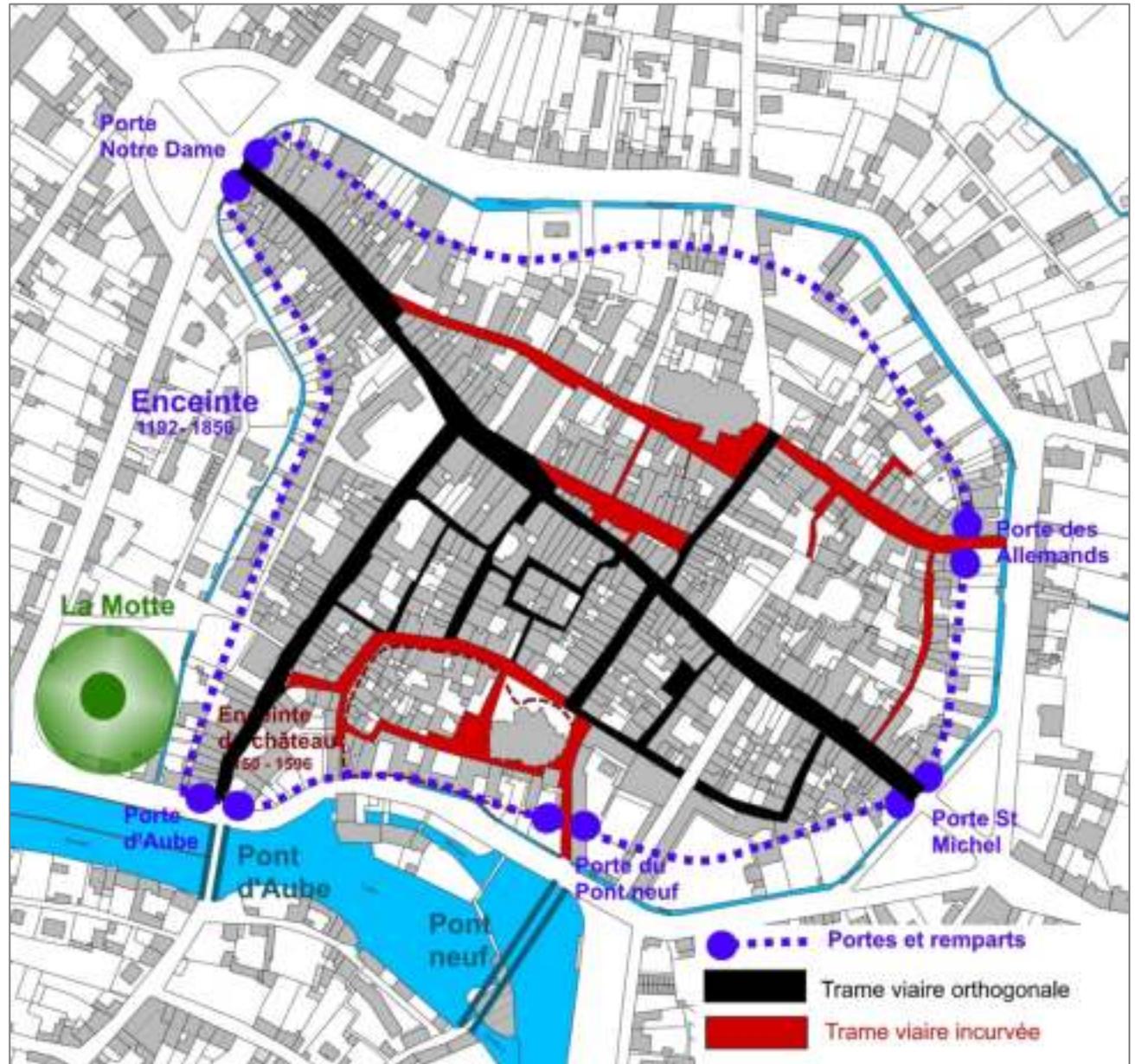
d) La forme des rues et des places avant le XIXe siècle

L'origine gallo-romaine de la ville lui a conféré un plan orthogonal, axé sur la rue d'Aube et la rue Nationale. D'autres paramètres ont modelé le plan de la ville :

- Le franchissement de l'Aube, par la présence de deux ponts menant aux deux portes d'entrée dans l'enceinte : la porte d'Aube et la porte du pont neuf
- La position de l'enceinte de l'ancien château
- La position de motte castrale
- L'enceinte composée du rempart et des fossés
- La position des portes d'entrée de la ville sur le rempart

L'ensemble de ces paramètres va impulser des courbes dans l'orthogonalité du plan initial et donner aux rues à la fois :

- Des formes rectilignes et des croisements orthogonaux caractéristiques des villes d'origine gallo-romaine comme la rue nationale et la rue d'Aube
- Des formes incurvées et des croisement « à angle aigu » caractéristiques des villes médiévales comme la rue Thiers, la rue St Pierre et la rue du général Vouillemont ou comme la rue Masson de Mortefontaine à l'emplacement du rempart de l'ancien Château (légende rouge du plan ci-contre).



Analyse de la forme du réseau viaire avant le XIXe siècle sur le fond du cadastre actuel

Exemples de rues rectilignes et orthogonales du centre ancien



La rue D'Aube rectiligne vers le pont d'Aube



La rue St Maclou rectiligne vers la rue Nationale



La rue Nationale orthogonale avec la rue St Maclou



La rue Nationale au niveau du n°10, presque rectiligne jusqu'à l'hôtel de ville

Exemples de rues incurvées et de croisements à « angle aigu » dans le centre ancien intramuros



Perspective sur l'angle entre la rue Nationale et la rue St Pierre (incurvée)



Perspective sur l'angle entre la rue Nationale et la rue Thiers. La rue Nationale s'élargie pour donner une place en forme d'entonnoir.

Pignon d'angle entre la rue Nationale et la rue Thiers



Pignon d'angle entre la rue Nationale et la rue St Pierre

Exemples de rues incurvées dans le centre ancien intramuros



Rue du Collège



Rue Masson de Mortefontaine



Rue de Général Vouillemont

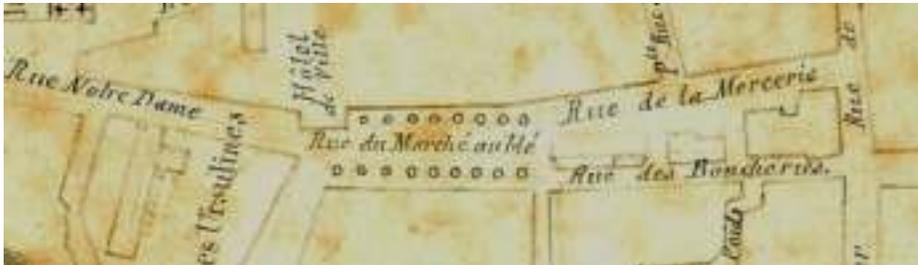


L'extrémité de la rue d'Aube, vers la rivière, est légèrement incurvée

e) Les grands travaux d'aménagements urbain du XIXe siècle

La place du Marché au blé (rue Nationale)

En 1841, un plan d'alignement est approuvé. Les avancées sur des poteaux bois (allours) des maisons de chaque côté de la rue Nationale sont progressivement supprimées dans la seconde moitié du XIXe siècle.



Extrait du plan de la ville de Bar-sur-Aube de 1671, manuscrit, dessin de F. Deloisy. Arch. Communales. Bar-sur-Aube



La nouvelle halle

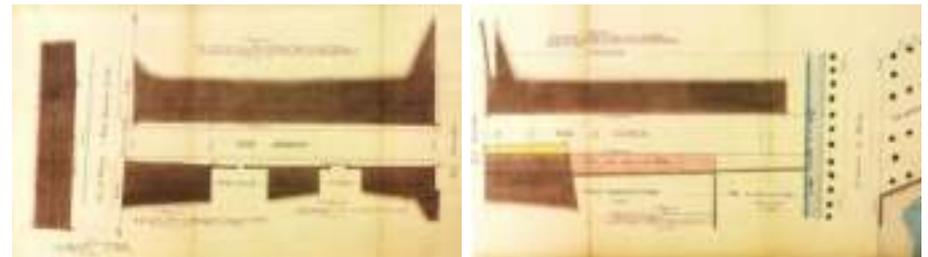
À partir de 1858, la nouvelle halle est construite à l'emplacement d'un groupe de maisons. Deux voies sont créées de chaque côté et permettent la liaison entre la rue Nationale et la rue St Pierre.



Extrait du plan général indiquant l'emplacement de la halle projetée dressé par l'architecte Dormoy le 30 octobre 1857- A.D. Aube.

La rue Armand

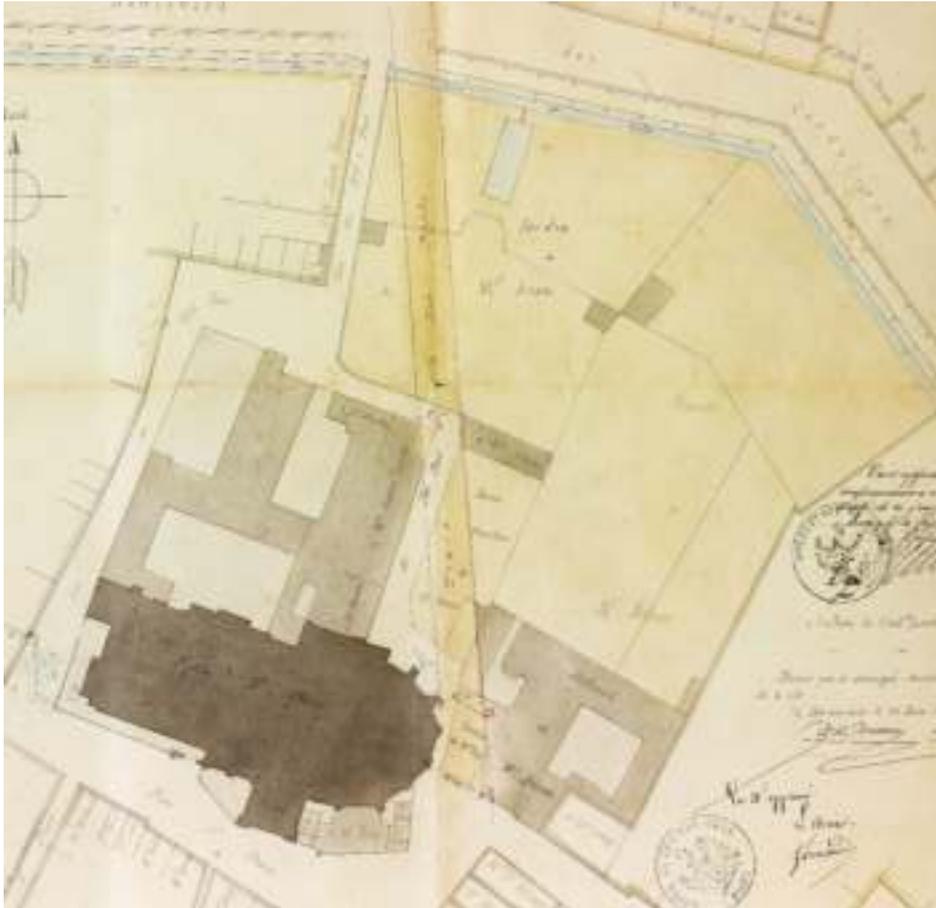
Le percement de la rue Armand est réalisé entre 1837 et 1857 puis son prolongement jusqu'au boulevard des Moulins (actuel Boulevard de la République) à partir de 1885.



Plan d'alignement de la rue Armand et de son prolongement dressé par l'agent Voyer le 25 juillet 1885- A.D. Aube.

La rue Beugnot

À partir de 1863, le redressement et l'élargissement de la rue du Petit Pont (actuelle rue Beugnot) est effectué et permet une sortie plus large vers le tour de ville.



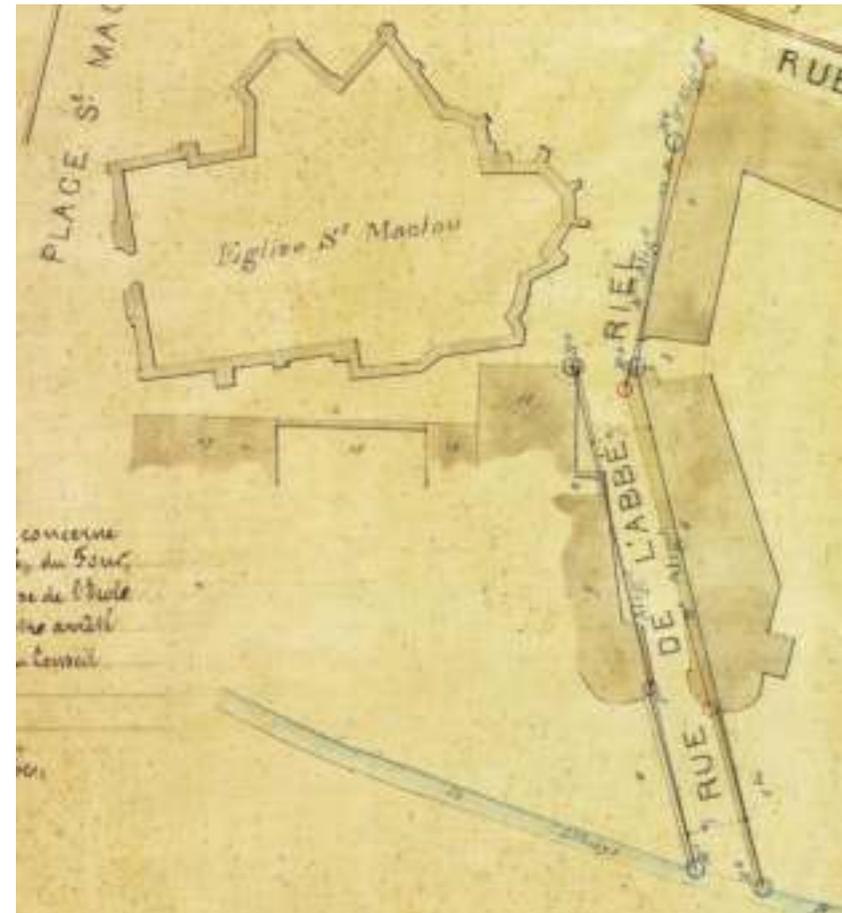
Plan du projet de redressement de la rue du Petit Pont dressé par l'architecte de la ville M. Dormoy le 20 juin 1863. A.D. Aube.

La rue Baron Payn

À partir de 1863, sur l'emplacement d'une parcelle de terrain appartenant aux Ursulines de Troyes, la rue est élargie et prolongée et permet une sortie vers le tour de ville.

La rue de l'Abbé Riel

À partir de 1891, la démolition d'une tour de la porte du Pont neuf permet l'élargissement de l'actuelle rue de l'Abbé Riel.



Plan d'élargissement de la rue de l'Abbé Riel - Dressé par l'agent Voyer soussigné le 23 août 1891. A.D. Aube.

Les alignements et les percées du XIX dans le centre ancien intramuros

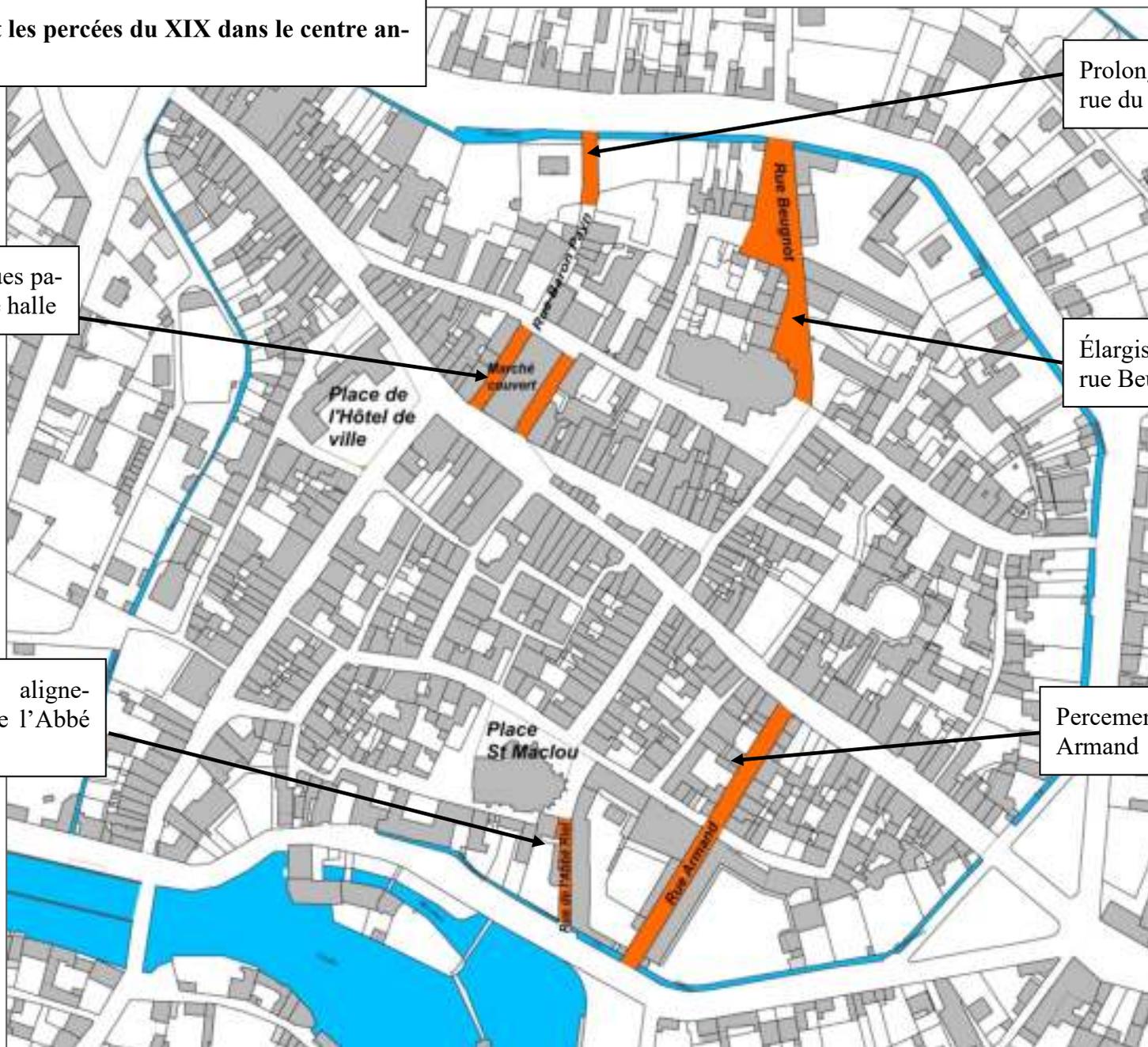
Prolongement de la rue du Baron Payn

Ouverture de deux rues parallèles à la nouvelle halle

Élargissement de la rue Beugnot

Élargissement et alignement de la rue de l'Abbé Riel

Percement de la rue Armand



Les alignements et percées du XIXe dans le centre ancien intramuros

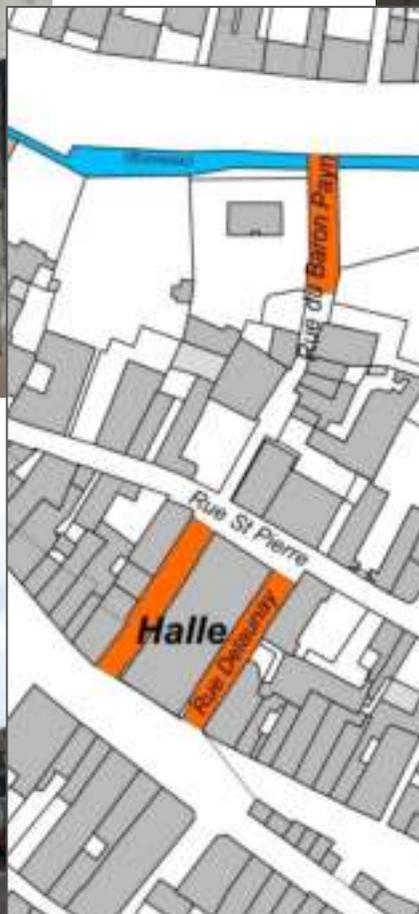
Les percées près de la Halle



La percée de la rue Baron Payn le long de la nouvelle halle à laisser un pignon aveugle à l'angle avec la rue Nationale



La percée de la rue Delauney le long de la nouvelle halle à laisser une façade aveugle rue Delaunay.



Élargissement et percée de la rue du Baron Payn



L'alignement de la percée de la rue du Baro Payn vers la sortie sur le tour de ville est assuré par des mur de clôture en pierre



La rue du Baron Payn est très étroite dans sa partie débouchant dans la rue St Pierre. Les volumes du bâti sont hétérogènes mais le mur de clôture en pierre assure l'alignement sur la rue.

L'élargissement de la rue de Beugnot



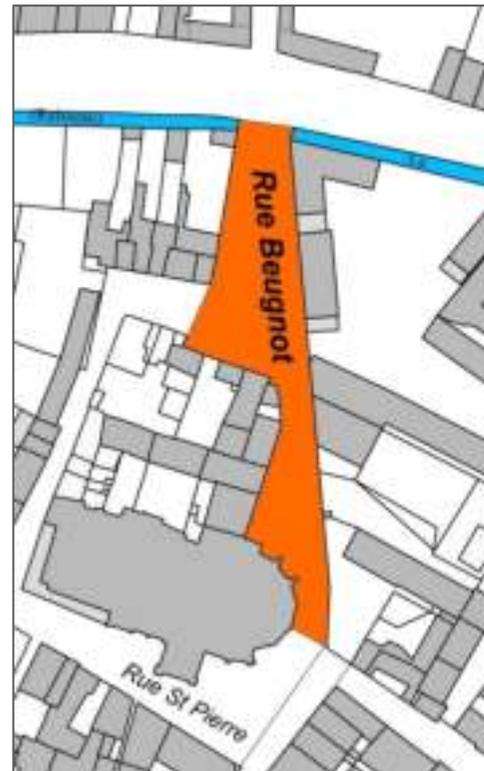
La rue Beugnot au niveau du n°30 – L'élargissement n'a pas été accompagné par la construction d'un alignement de bâti sur la rue



Les bâtiments de l'école St Thérèse assurent l'alignement du bâti sur la rue Beugnot. Cet élargissement a permis la création d'une place de forme triangulaire, plantée d'arbres qui assurent l'alignement sur la rue.



L'implantation de l'immeuble du 26, rue Beugnot est oblique par rapport à la rue. Le pignon de l'immeuble 24, rue du général Vouillemont est resté un pignon aveugle, trace de la percée.



La percée de la rue Armand

L'élargissement de la rue de l'Abbé Riel



Reconstitution des fronts bâtis rue Armand entre la rue Nationale et la rue du Collège



Reconstitution du front bâti rue de l'Abbé Riel datant probablement d'après la seconde guerre mondiale



Reconstitution des fronts bâtis de l'ancien collège, rue Armand entre la rue du Collège et le boulevard de la République



Vestiges de la tour de l'ancienne porte du Pont neuf. Les murs de clôture assurent la continuité de l'alignement avec la rue

La place de l'Hôtel de ville

La place de l'hôtel de ville correspondait à la cour du couvent des Ursulines fondé en 1634. Une partie des bâtiments a été démolie à la Révolution. Une autre partie qui comprenait la chapelle a été brûlée en 1814. La ville a acquis l'ancien couvent des Ursulines en vertu de la loi de 1801 pour installer l'hôtel de ville, le tribunal civil de première instance et la justice de paix du canton. L'hôtel de ville a abrité la bibliothèque créée en 1884, un théâtre et la poste. Le mur de clôture du couvent a probablement été démoli dès le début du XIXe siècle.



Carte postale ancienne © Coll. Médiathèque Bar-sur-Aube.



La place de l'hôtel de ville (place Carnot)



Extrait du plan de la ville de Bar-sur-Aube de 1671, manuscrit, dessin de F. Deloisy. Arch. Communales. Bar-sur-Aube



Aménagement de la place de l'hôtel de ville



L'alignement continu de la rue du Théâtre

La place de l'hôtel de ville est une place de forme irrégulière mais encadrée par des alignements continus qui lui assurent sa qualité de place à part entière.



L'alignement continu de la rue Nationale



L'alignement continu de la rue d'Aube



Photo aérienne de la place de l'Hôtel de ville (place Carnot)

La place St Maclou



Extrait du plan de la ville de Bar-sur-Aube de 1671, manuscrit, dessin de F. Deloisy. Arch. Communales. Bar-sur-Aube



Photo aérienne Géoportail

La place St Maclou, située au nord de l'église St Maclou correspond à l'emplacement de l'ancien cimetière qui est encore présent sur le plan de 1671. La place a probablement été plantée à la fin du XVIIe au XIXe. Elle est de forme irrégulière et s'adosse au flan nord de l'église St Maclou. Elle est encadrée sur les 2 autres cotés par les alignements continus de la rue Masson de Mortefontaine et de la rue de l'Abbé Riel.



Carte postale ancienne © Coll. Médiathèque Bar-sur-Aube.



La place St Maclou, plantée d'arbres d'alignement

f) Les aménagements urbains du XXe siècle

La place du corps de Garde



■ Immeubles existants en 1837 et démolis

Extrait du cadastre napoléonien -1837- © A.D. Aube.



Immeubles existants avant le XIXe, sur le bord de l'ancienne place du Corps de Garde



La comparaison entre le cadastre napoléonien et le cadastre actuel montre que l'espace de la place du Corps de Garde en prolongement de la rue du Corps de Garde et de la rue Tellier était déjà existant au XIXe siècle. Cependant elle était bordée d'immeubles sur trois côtés, alors qu'aujourd'hui elle est perçue comme un passage.

Extrait du cadastre actuel



Place du Corps de Garde de forme hexagonale ne correspondant pas aux formes des places médiévales.

Le jardin des ruines

Entre la rue du Corps-de-Garde et la rue Nationale se situait l'hôtel des Gouverneurs dont il reste les vestiges des caves voutées du XIII^e siècle. Cet hôtel avait été remplacé probablement au XIX^e siècle par le « grand hôtel du commerce » qui a été incendié en 1994. Un aménagement d'espaces publics a fait le choix de laisser apparent, les vestiges des caves voutées du XIII^e siècle. Des aménagements ont été réalisés sur les pignons aveugles des immeubles sans les masquer. Cet espace de forme rectangulaire est bordé par un seul alignement de façades de la rue du Corps de Garde. Cet aménagement ne constitue pas une véritable place car il n'est pas encadré par au moins 3 façades d'immeubles. Ce n'est pas seulement la forme au sol de l'espace qui constitue une place mais ce sont ses façades qui l'encadrent



Carte postale ancienne © Coll. Médiathèque Bar-sur-Aube - Hôtel du commerce incendié en 1994



Vestiges des caves voutées du XIII^e siècle - « Jardin des ruines »



Pignon aveugle des arrières des immeubles de la rue du petit Clairvaux



Place encadrée sur la gauche par un pignon aveugle et sur la droite par l'alignement de façades de l'ancienne rue du Corps de garde

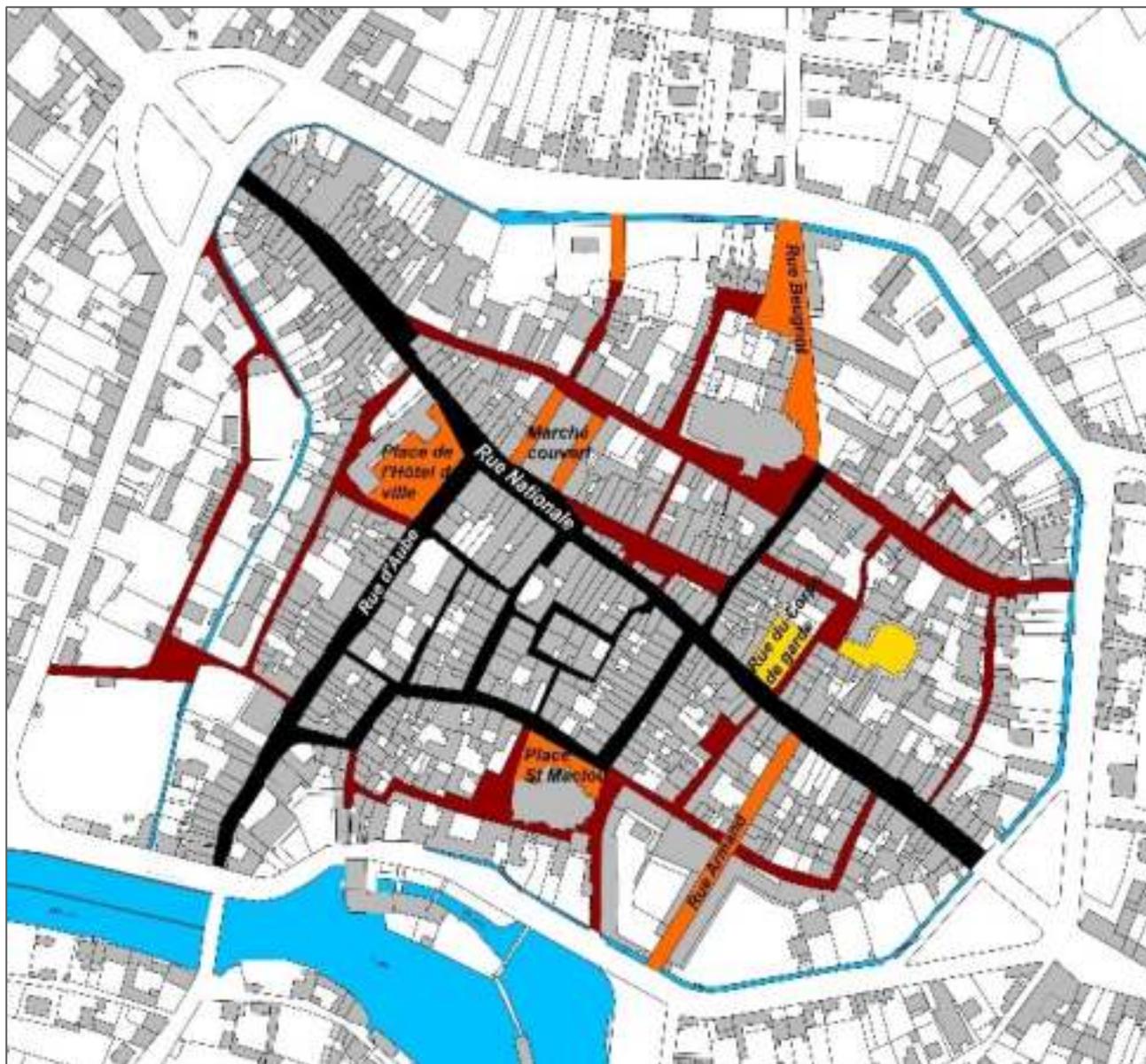
g) Synthèse de l'évolution de la trame viaire de l'antiquité à nos jours

La trame urbaine du centre ancien intramuros est à la fois composée d'une trame orthogonale d'origine antique et d'une trame souple suivant les directions des chemins et s'adaptant à la topographie du lieu. C'est cette mixité qui participe à l'identité du centre ancien intramuros.

La présence de la cour du couvent des Ursulines et du cimetière de l'église St Maclou a permis à la ville de se doter de deux places principales.

Les plans d'alignement et les percées du XIXe ont parfois permis la création de beaux alignements urbains comme dans la rue Armand mais aussi ils ont aussi déstructuré l'espace comme dans la rue Beugnot.

L'aménagement du jardin des ruines n'a pas permis de créer une véritable place publique.



L'évolution de la trame urbaine sur le fond de plan du cadastre actuel

II. Les alignements urbains du centre ancien intramuros

Les alignements urbains sont constitués d'une succession d'immeubles dont les façades peuvent être :

- Soit à l'alignement du domaine public. Dans ce cas ils peuvent constituer un alignement parfaitement continu soit avoir des légers retraits de moins d'un mètre correspondant aux campagnes d'alignement successives, imposant un recul pour favoriser la circulation. Pour les besoins de l'étude, ils sont classés dans **les alignements continus**
- Soit en retrait du domaine public. Pour les besoins de l'étude, ils sont classés dans **les alignements discontinus**

Lorsqu'il existe des interruptions de ces alignements, ils sont répertoriés dans **les ruptures d'alignements**.

a) Les alignements continus

Il existe de très nombreux alignements continus sur le centre ancien intramuros. Quelques retraits peuvent exister, comme dans la rue d'Aube ou la rue Nationale. En règle générale, les immeubles qui avancent par rapport au reste de l'alignement sont les plus anciens qui n'ont pas subi de modifications au cours des campagnes d'alignement successives. L'immeuble du n°53 est légèrement en retrait de celui du n°55 de la rue Nationale qui est probablement plus ancien. L'alignement continu sur la voie publique est la situation la plus courante dans le centre ancien intramuros, ce qui lui confère **une grande homogénéité**, même si les largeurs des façades ou les matériaux de construction diffèrent selon les cas.



Rétrecissement de la rue d'Aube correspondant à l'ancienne porte d'Aube



Décalage dans l'alignement des façades des immeubles situés au n°53 qui est légèrement en retrait du n°55 de la rue Nationale.



Rue Armand

Exemples d'alignements continus qui confèrent au centre ancien intramuros une grande homogénéité



Rue Masson de Mortefontaine (n°22 au n° 14)



Rue Mailly



Rue d'Aube (du n°17 au n°9)

Exemples d'alignements continus qui confèrent au centre ancien intramuros une grande homogénéité



Rue d'Aube (du n°16 au n°36)



53, rue Nationale



Rue d'Aube (du n°42 au n°60)



69, 71, rue Nationale

Exemples d'alignements continus de la rue Nationale qui confèrent à la rue son homogénéité



79, 87 rue Nationale



76 à 88 rue Nationale



120 à 128, rue Nationale



97 à 105, rue Nationale

b) Les alignements discontinus

Les alignements sur la rue sont constitués par une succession de parcelles. Sur des parcelles de grande largeur le bâti peut s'implanter à l'alignement de la rue ou en retrait. L'implantations des bâtiments peut également être mixte :

- **Implantation en « L »** : Un corps de logis en retrait est un bâtiment en retour sur l'alignement
- **Implantation en « U »** : Un corps de logis en retrait est 2 bâtiments en retour sur l'alignement. C'est une disposition qui a été utilisée à partir du XVIIe siècle pour les hôtels particuliers

Ces parcelles bâties type « Hôtel particulier » permettent d'avoir des bâtiments à l'alignement, qui se retournent sur une cour intérieure. Cette cour intérieure est fermée par un mur ou une grille qui assure l'alignement avec la rue. Ce mur est percé par une porte cochère souvent encadrée par des piliers monumentaux.

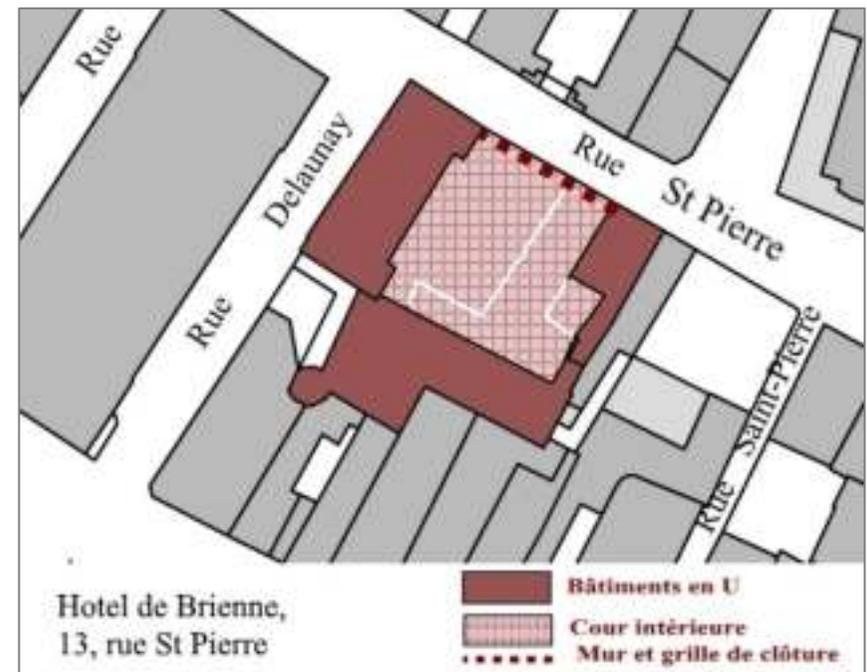
L'hôtel de Brienne



L'aille ouest de l'hôtel de Brienne et le mur de clôture constitué par des piliers et des grilles



Le corps de logis en fond de cour et l'aille ouest de l'hôtel de Brienne, actuelle médiathèque



Extrait du cadastre actuel

Hôtel particulier, 33 rue d'Aube



Hôtel particulier n°33, rue d'Aube - Le mur de clôture percé par un portail monumental s'ouvre sur une cour intérieure avec le corps de logis en fond de cour.



L'aile est en retour ferme la cour

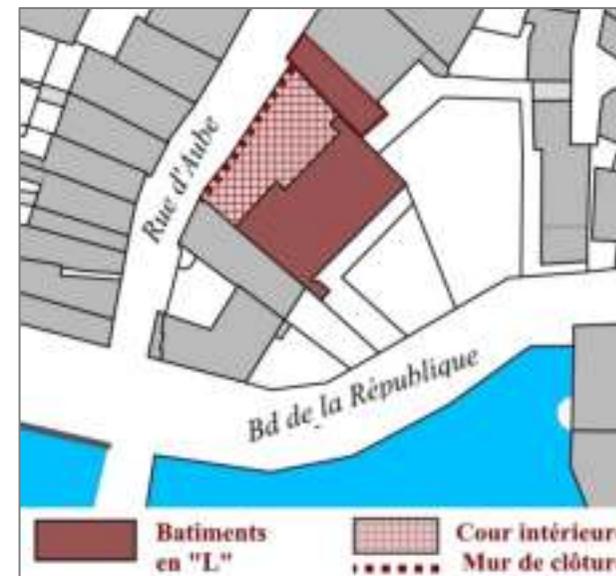
L'immeuble 33, rue d'Aube est inscrit : la façade, y compris les deux petites logettes situées aux extrémités et les versants de toiture correspondant (I.M.H. : 11 septembre 1963). Il est daté du 3^{ème} quart du XVI^e siècle.



Le corps de logis en retrait de l'alignement en fond de cour



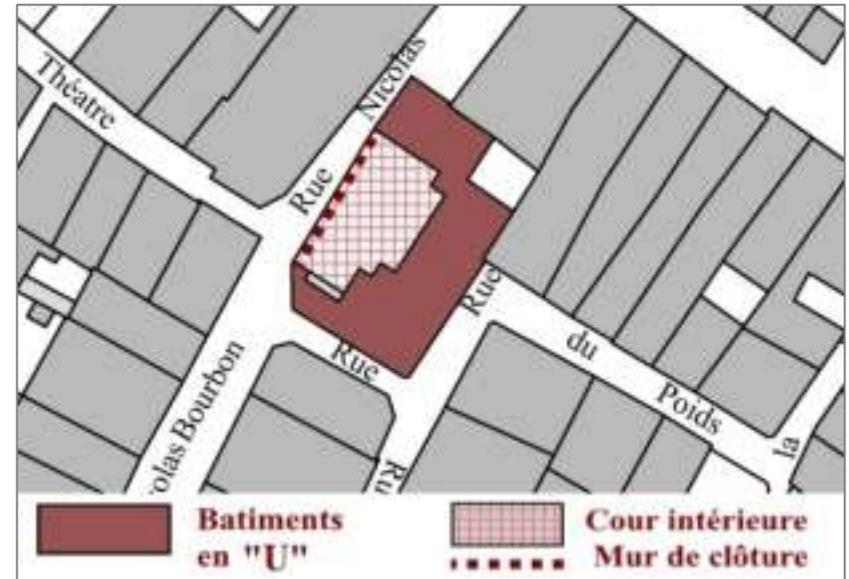
Portail d'entrée



L'hôtel particulier 3, rue Nicolas Bourbon

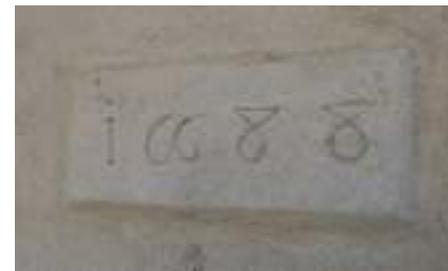


3, rue Nicolas Bourbon – Bâtiments en forme de « U »



La clôture sur la rue Nicolas Bourbon est constituée d'une grille doublée d'une plaque pleine métallique.

L'hôtel particulier s'organise autour d'une cour en « U ». La cour est fermée par une clôture assurant l'alignement sur la rue. Une partie de l'hôtel date de 1688. Ses caves sont probablement plus anciennes et peuvent remonter au XIII^e siècle. L'immeuble a été remanié au XIX^e siècle.



Date portée 1668

Caves voutées du XIII^e siècle





Immeubles 12, rue Armand : deux pavillons implantés à l'alignement sont reliés par une clôture et un portail, assurant l'alignement sur la rue. Le bâtiment principal se situe en fond de cour.



Les deux immeubles 29, rue d'Aube sont implantés en « L » autour d'une cour. Un mur, un portail et une grille assurent l'alignement avec la rue d'Aube et la rue Masson de Mortefontaine



Les immeubles 9, rue d'Aube sont implantés en « L » autour d'une cour. Un mur, un portail et une grille assurent l'alignement avec la rue d'aube et la rue du Théâtre.

c) Les ruptures d'alignement



« Dents creuses » entre le n°27 le n°37 rue Nationale – Pignon aveugle du n°27



« Dents creuses » entre le n°27 le n°37 rue Nationale. Le pignon aveugle du n°37, correspondant à l'arrière de l'alignement urbain de la rue Armand.

Les percées du XIXe ont parfois généré des ruptures d'alignement comme dans la rue Beugnot (voir le chapitre précédent). D'autres ruptures d'alignement ont pu être générées par des démolitions de bâtiments vétustes ou à la suite d'incendies. Ces ruptures génèrent des vides dans l'alignement, véritables « dents creuses » mais aussi ils laissent à voir des pignons aveugles véritables cicatrices dans la ville.



« Dents creuses » entre le n°111 et le n°117 rue Nationale



« Dents creuses » de l'ancien Prieuré, rue du Prieuré

III. La trame parcellaire

a) Les parcelles étroites en lanière (de 5 à 6m)

Les parcelles étroites ont le plus souvent une origine médiévale. Elles permettaient d'avoir un pignon sur rue pour l'installation de l'échoppe et un jardin à l'arrière. Ces parcelles en lanière, se succèdent le long des voiries pour constituer des alignements urbains continus.

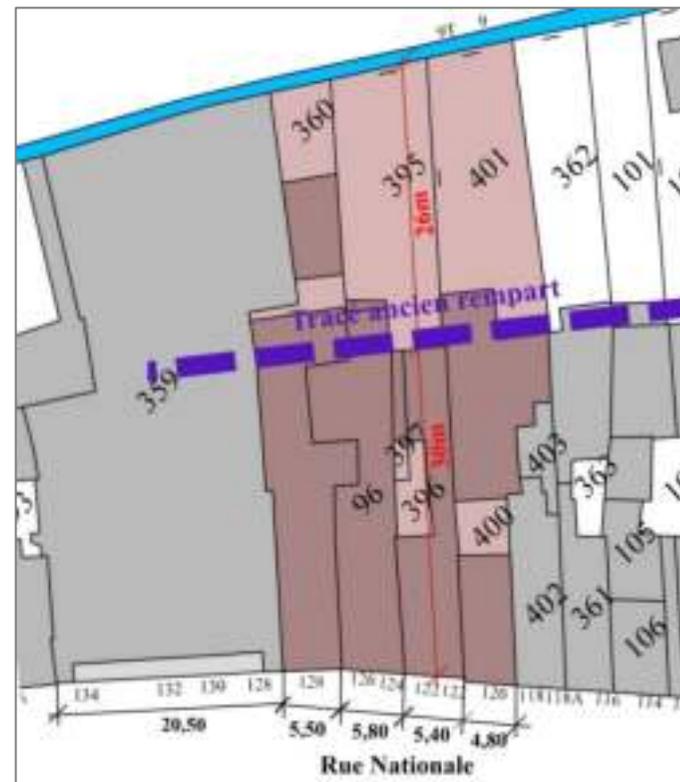
Les immeubles de n°120 à 128, dans la rue nationale sont implantés à l'alignement de la rue et sur des parcelles en lanière avec une largeur de **4, 8 à 5,50 m** et une profondeur d'environ 30 m jusqu'à l'emplacement des anciens remparts et de 26m jusqu'au ruisseau de la Dhuis.

Les façades donnant sur la rue sont percées de **1 à 2 travées de fenêtres**.



120 à 128, rue Nationale

La construction sur les parcelles des n° 128 à 134 ci-contre, ne respecte pas le rythme initial des façades. Les fenêtres rectangulaires ainsi que les bandeaux du rez-de-chaussée impriment un rythme horizontal à la façade en complète rupture avec les rythmes verticaux existant de part et d'autre de la rue.



Extrait cadastral des parcelles situées du n° 120 à 134, rue Nationale



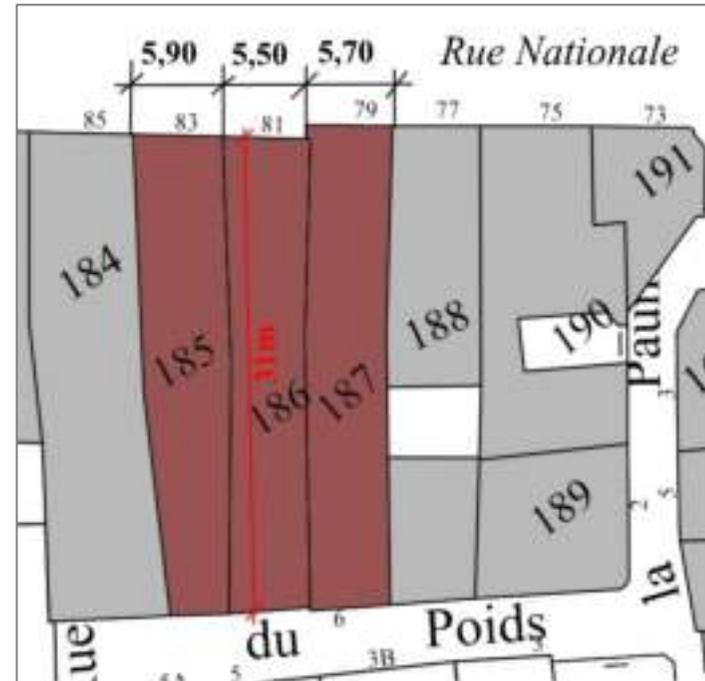
Rupture du rythme des façades avec la parcelle des n° 128 à 134

Exemple de parcelles étroites, en lanière entre la rue nationale et la rue du Poids



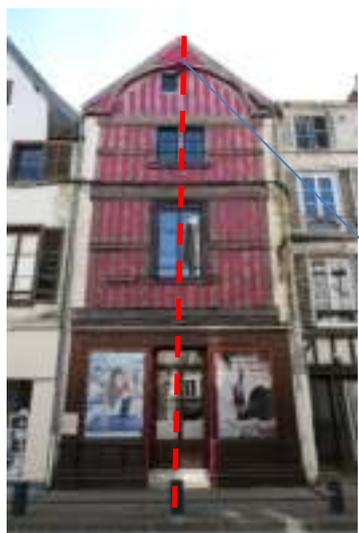
81, 83, 85, rue nationale

Constats et orientations :
Le découpage parcellaire et les percements impriment un rythme vertical aux façades. La composition des percements et le rapport « pleins et vides » entre les percements et les murs participent à la qualité architecturale et à la cohérence des façades. Cette cohérence sera maintenue dans les projets de constructions neuves

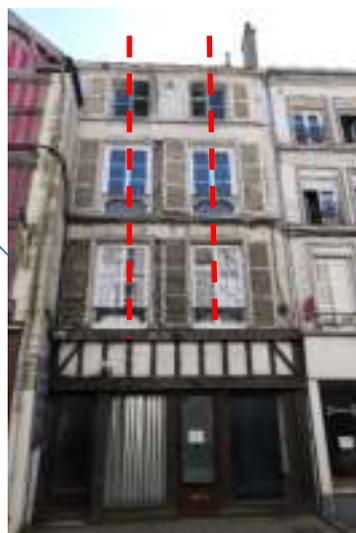


Extrait cadastral des parcelles situées du n° 79 à 83, rue Nationale

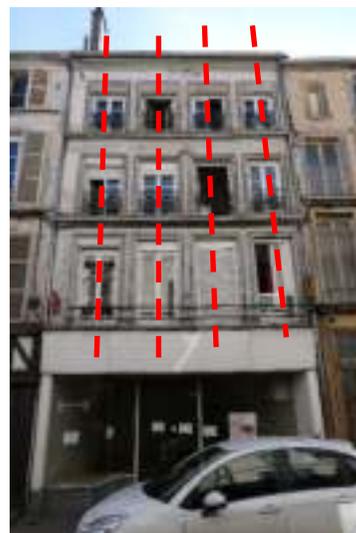
Les 3 immeubles n°79, 81 et 83, rue nationale, sont implantés à l'alignement de la rue et sur des parcelles en lanière avec une largeur de 5,50 à 5,90 m et une profondeur d'environ 31 m jusqu'à la rue du Poids. Les immeuble n°81 à 85 sont en retrait de l'alignement montrant qu'ils ont dû faire l'objet d'arrêtés d'alignement. Leur façade a probablement été reconstruite au XIXe siècle. la façade du n°79 avec son pignon sur la rue est datée du XVIIe siècle et elle est classée Monuments historiques. La façade du n°79 est percée par une seule trame de fenêtres alors que la façade du n° 81 est percée de 2 trames de fenêtres et le n°83 est percé de 4 trames de fenêtres. La proportion des pleins et des vides a évolué au cours des siècles pour aboutir au XIXe à des façades permettant de bien éclairer les appartements. Le découpage parcellaire et les percements impriment un rythme vertical aux façades.



N° 79 : 5,70 m



n°81 : 5,50 m



n°83 : 5,90 m

Largeur des parcelles rue Nationale et axes des percements

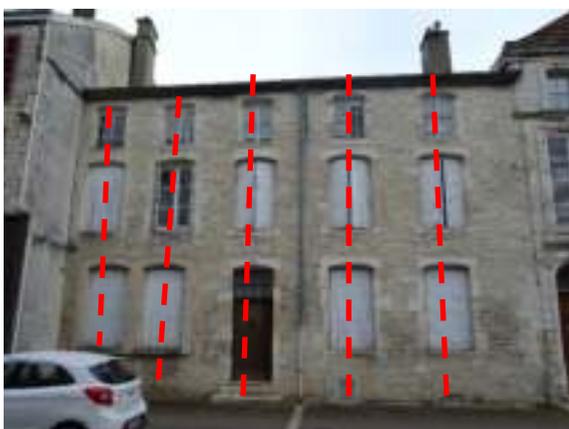
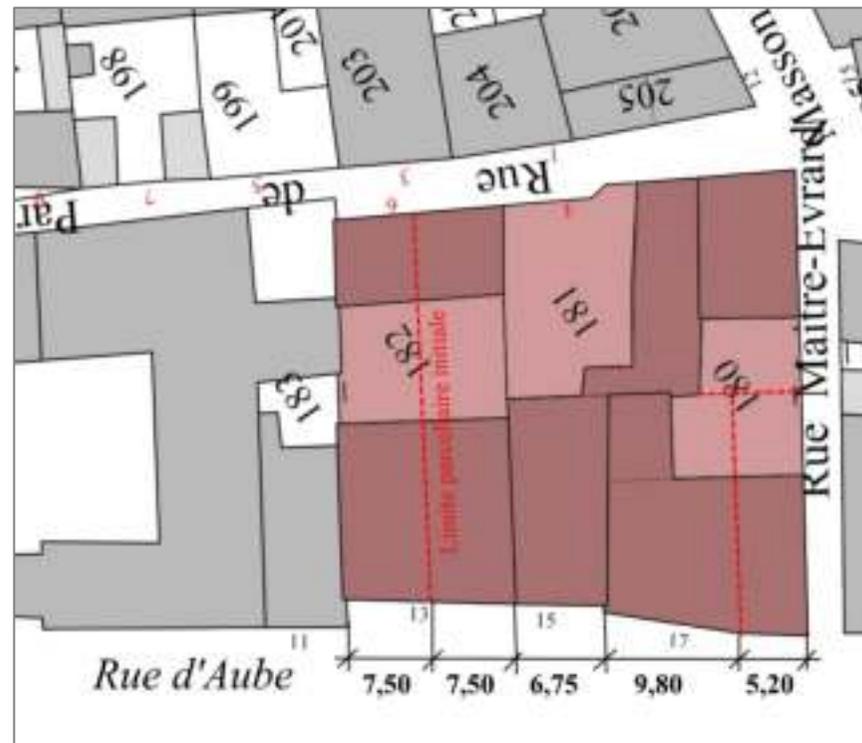
b) Les parcelles moyennes (de 6 à 10 m)

Les parcelles moyennes de 6 à 10 m, se sont constituées le plus souvent au XVIIe ou au XVIIIe siècles. Elles sont souvent issues du regroupement de 2 ou 3 parcelles d'origine médiévale. La parcelle n° 13 est probablement issues de la fusion de deux parcelles ainsi que la parcelle n° 17. Les parcelles n°13 et 15 sont en retrait par rapport à l'alignement de la rue, attestant de la volonté au XVIIe ou au XVIIIe siècles d'élargir la rue d'Aube.

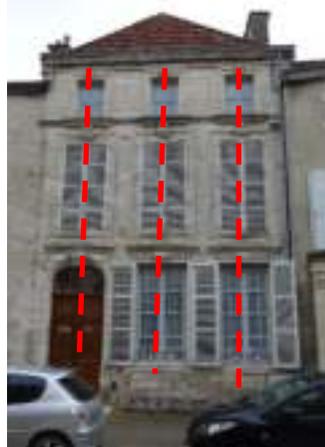


Alignement de façades : n° 13, 15 et 17, rue d'Aube

La façade du n°13 est percée par 3 et 2 trames de fenêtres. La façade du n° 15 est percée de 3 trames de fenêtres et le n°17 est percé de 3 et 1 trames de fenêtres. Les percements impriment un rythme vertical aux façades.



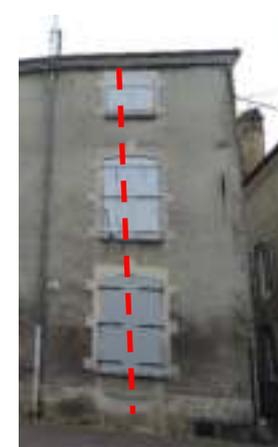
N° 13 : 2 fois 7,50m



n°15 : 6,75 m



n°17 : 9,75 et 5,25m



Largeur des parcelles rue Nationale et axes des percements

c) Les grandes parcelles (10 à 20 m)



Les grandes parcelles de 10 à 20 m se sont constituées le plus souvent au XVIIIe ou XIXe siècles. Les immeubles sur ces parcelles correspondent à des maisons bourgeoises ou à des immeubles de rapport du XIXe siècle. Les façades sont percées de 4 à 5 travées de fenêtres.

88, rue Nationale : 10,40 m



44, rue d'aube : 11m



11, rue Nationale : 11 m



N°31, rue d'Aube : 12,30 m

d) Les très grandes parcelles (plus de 20 m)



Immeuble 16, rue d'Aube, largeur de la parcelle 24 m

Les grandes parcelles de plus de 20 m correspondent souvent aux hôtels particuliers à l'exception de l'immeuble de la poste. Les façades sont percées de plus de 6 travées de fenêtres et possèdent des portes charretières ou des portails monumentaux.



Hôtel particulier 33, rue d'Aube, largeur de la parcelle 31 m



Maison bourgeoise 33, rue d'Aube, largeur de la parcelle 31 m



Hôtel particulier de la Sous-préfecture - 11, rue du Collège, largeur de la parcelle 31 m

e) Le rythme des successions des façades

La succession des immeubles à l'alignement des rues du centre ancien intramuros participe à sa remarquable qualité urbaine. Mais plusieurs éléments participent à sa qualité et sa diversité :

- Se succèdent les immeubles sur des parcelles étroites, sur des parcelles moyennes ou sur de grandes parcelles donnant un rythme différent aux façades.
- Se succèdent des modes constructifs différents (Pierre de taille, maçonnerie enduite, pan de bois apparent ou pan de bois enduit) et la présence de quelques pignons sur rue.

Cependant, au fil des transformations successives des façades, une certaine hétérogénéité s'est installée par :

- Des types d'enduits ou des couleurs d'enduits inappropriés
- Des suppressions de volets et la pose de volets roulants
- Des menuiseries en PVC ou sans petits bois.
- Des devantures et des enseignes anarchiques

L'ensemble de ces éléments participent à la dénaturation de la qualité architectural et urbaine des places et des rues.



97 à 105, rue Nationale

Constats et orientations : Un traitement homogène des façades permettrait de retrouver une cohérence de la rue par un vocabulaire architectural commun (enduits, volets, fenêtres ou devantures commerciales) et avec une harmonisation des couleurs.



76 à 88 rue Nationale



Rue Masson de Mortefontaine



LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

I. Les typologies architecturales

Type : A – Famille : immeubles médiévaux- Xe et XIV siècle



24, rue Augustins - XIIe siècle



10, rue Trézier - XIIe siècle



18, rue Nationale - XIIe siècle



7, rue de Pothé - vestige en remploi d'une pierre sculptée du XIIe siècle



14, rue Nationale - XIIe siècle

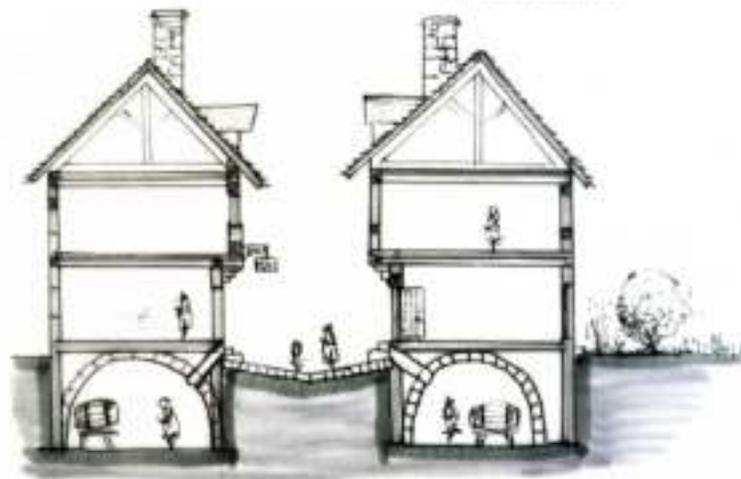


125, rue Géraud Voullereux - XIIe siècle



3, rue Nicolas Bourbon - XIIe siècle

Aux XIIe et XIIIe siècles sous les Comtes de Champagne les foires connaissent leur renommée internationale. Le calendrier des foires fut pensé par les Comtes de telle sorte que tout au long de l'année, des échanges commerciaux aient lieu sur le territoire Champenois. Chaque foire durait de trois à six semaines, et ce calendrier changea à plusieurs reprises au fil des siècles. Les foires s'accompagnent d'aménagement et d'accueil privilégié dans la ville et encourage la mise à disposition de greniers, de caves, d'entrepôts et de logements pour les marchands et la protection de leurs biens (la "garde"). Sous Henri Ier le Libéral, l'expansion des foires se poursuit ; des halles apparaissent (grange aux Dîmes), les Hôtels Dieu accueillent les marchands et leurs biens, le calendrier se précise et s'organise. Jusqu'à la fin de la lignée des Comtes de Champagne, chacun d'eux n'aura eu cesse de protéger cette activité économique qui donne une toute nouvelle puissance au Comté, que le Roi Philippe le Bel, après son mariage avec Jeanne de Navarre, s'empresse de faire disparaître.



Coupe de principe d'un bâtiment type médiéval à Bar-sur-Aube, de la cave aux combles

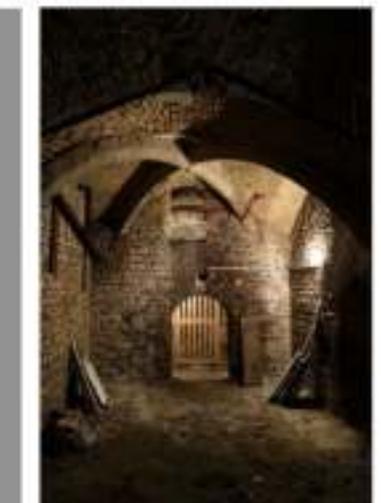


Pont d'Aube - XIIe siècle

La majorité du centre ancien compte des caves médiévales. L'ensemble des caves communiquent entre elles. Les caves sont souvent peu ou pas utilisées et ne sont pas accessibles au public. Elles sont les témoins essentiels de cette activité passée de foire et du vignoble.



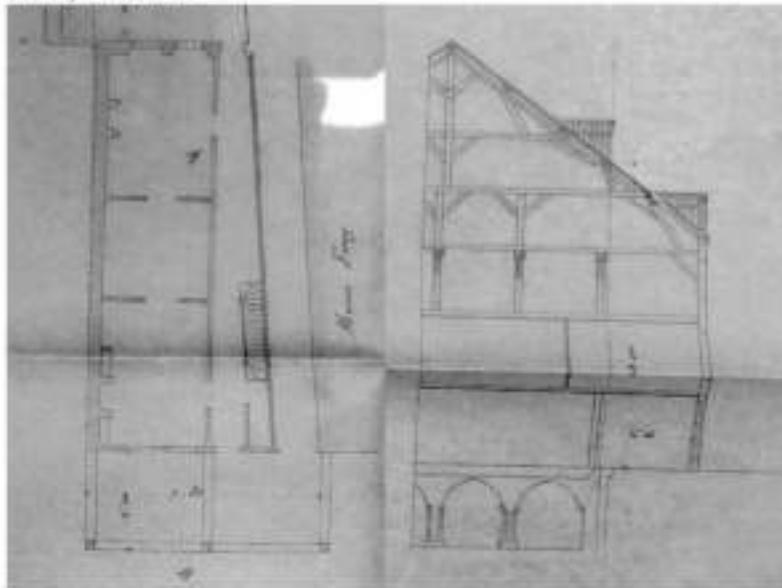
Pour découvrir les caves, contactez les services techniques de votre période médiévale. Elles sont généralement inaccessibles et nécessitent des adaptations techniques du territoire.



3, rue Nicolas Bourbon - XIIe siècle



Ce dispositif d'allours après au Bar-sur-Aube à la période médiévale et va disparaître dans sa totalité sans que nous gardions aucun témoin sur site. Les allours étaient concentrés autour des espaces de commerce. Au XIII^e siècle, le marché ou Cursus Equorum, se tient en Courteries, au Sud-ouest de la Porte de Brienne où sont construites des maisons et des granges. L'étage de ces maisons repose alors sur des arcades, Lobis, et surplombe les deux voies publiques. Les piliers des arcades appelés allours donnent lieu à une redevance annuelle. Les dernières arcades sur dé de pierre situées au n°97 et n°105 rue Nationale ont disparu en 1904 et en 1926.



Type : C – Famille : immeubles Renaissance - XVe et XVIe siècle

Type : Pan de bois



Le caractère médiéval très marqué de la ville reconstruite à la Renaissance après les grands incendies et ravages du XVIe siècle inspire l'essentiel du paysage au sein du centre ancien : rues étroites, pavées, sans trottoir, à chaussée fendue, où se font face les pignons. Cette forme de paysage urbain se prolonge ainsi beaucoup d'autres rues du centre bien que bordées de construction plus récentes. Les immeubles intégralement renaissance ne sont plus si nombreux dans le centre ancien. La plupart des immeubles ont été remaniés dans les siècles suivants, notamment avec la mise en place des enduits pour protéger les façades. Mais de nombreux édifices du XVIIIe siècle présentent des caractéristiques des immeubles plus anciens, témoin du réemploi et de l'adaptation au fil des siècles.



- Maison à pans de bois type :
1. Fermes d'arbres
 2. Étage en encorbellement
 3. Ouvertures marchande

Les éléments caractéristiques de cette période de la renaissance sont les pan-de-bois destinés à rester apparent, les encorbellements simple ou double, même si le phénomène se prolonge dans les siècles suivants. La ferme d'avant-corps et le pignon sur rue donnant au faîtage une ligne perpendiculaire à la rue. Les percements des façades sont également plus mesurés par rapport à la période du XVIIIe siècle ou les percements et les baies s'agrandissent et se composent.



21 rue Thiers - Sculpture renaissance au niveau de la sautoire de chambre



79, rue Nationale - Façade XVIe

- PROFIL:** Linéaire
- ACCÈS:** 1ère séquence: Habitation principale à l'alignement sur rue, 2ème séquence: annexe sur cour
- NE DE NIVEAU:** 1 à 2 étages, combles aménagés et cave voûtée.
- ORGANISATION:** 1 à 2 travées à l'axe, ferme décalée
- CRÉDIT:** Accès latéral depuis la rue
- STRUCTURE:** Pans de bois extérieur et intérieur
- CROQUIS:** Toit à deux pentes, ardoises ou tuiles
- CHARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES:** poutres poteaux, murs mitoyens maçonnés, pans de bois, mur baïté, étage en encorbellement



Type : D – Famille : immeubles Renaissance- XVe et XVIe siècle

Type : Pierre



10, rue du Prisonnier

Les immeubles intégralement renaissance ne sont plus si nombreux dans le centre ancien. La plupart des immeubles ont été remaniés dans les siècles suivants, notamment avec la mise en place des enduits pour protéger les façades ainsi que les percements de nouvelles baies en façade. Mais de nombreux édifices présentent des caractéristiques des immeubles plus anciens, témoin du réemploi et de l'adaptation au fil des siècles. Les immeubles du XVIe siècle en pierre représentent davantage en nombre les constructions renaissances que ceux construits en pan-de-bois.

ANCIEN Parc de la République
 ANCIEN Habitat principal à l'angle sur rue
 1 à 2 étages, combles non aménagés.
 ANCIEN Etagement des fenêtres des étages
 ANCIEN Accès boisé depuis la rue
 ANCIEN Pavement en pierre équarries

On retrouve en centre ancien plusieurs maisons en pierres équarrées dont les maçonneries de pierre calcaire nous laisse à penser qu'elle puissent être contemporaine des constructions à pan-de-bois de cette même période de la Renaissance. On notera que ces constructions sont souvent réalisées à l'angle des îlots sur des parcelles de forme complexe. Ces édifices étaient souvent d'entourage immédiat de destructions importantes. Ce constat peut nous amener à nous questionner sur la provenance de leur matériaux et s'il s'agit de réemploi d'anciennes fortifications, d'anciennes églises...



48, rue Nationale. Maison Saint-Abuché



48, rue Nationale, derrière l'actuel, une façade XIXe siècle en pierre de taille et probablement les vestiges d'anciennes fortifications et d'appareillage



44, rue de l'Aube. 1573



10, rue Nicolas Bourbom. 1580

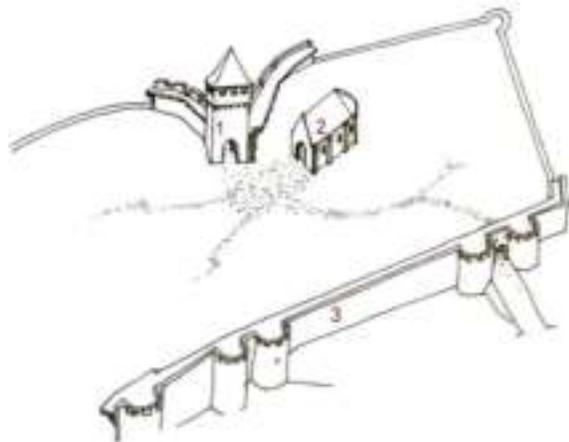


2, rue Nicolas Bourbom. 1572

Type : E – Famille : Médiéval – Type fortification



Plan des remparts de l'ancien château superposé au cadastre actuel. En ponctué, les bâtiments convertis aujourd'hui disparus. Plan R. juillet 1982 la vie en Champagne n°326, 1982.

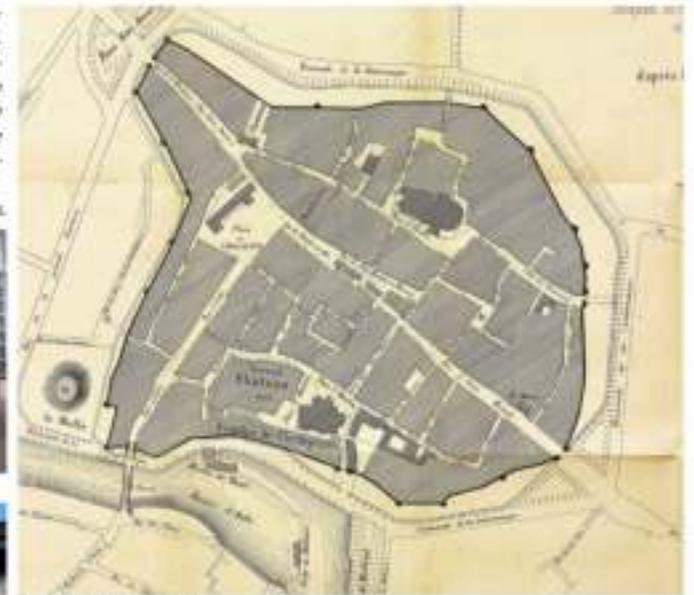


Etat supposé au XI^e siècle par R. Leullier
1. Porte d'entrée du château. 2. Chapelle primitive St-André - St. Macloù. 3. Remparts

La ville est dotée de 24 tours au XIII^e siècle. Il en subsiste encore quelques unes aujourd'hui. Les fortifications sont demeurées presque intactes jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Il reste aujourd'hui des parties de l'enceinte qui servent de murs aux habitations. A l'extrémité Sud-ouest de la rue Danton à la rue du château Gaillard sur la parcelle n°866 section E du plan cadastral de 1837, une demi-tour semi-circulaire datée du dernier quart du XIII^e siècle a été détruite au cours de l'année 1981. Elle était pourvue d'archères étroites, d'une poterne et d'un escalier à colimaçons avec gros tores. Une photo de cette tour a été publiée dans la Vie en Champagne n°308 de mars 1981 et n°315 de novembre 1981. Certains vestiges de fortification sont encore présents dans les propriétés et les immeubles.



Tour et mur d'enceinte sur depuis l'Hôtel de l'Arquebuse. Tour de la porte du Pont Neuf



Plan des fortifications de 1769



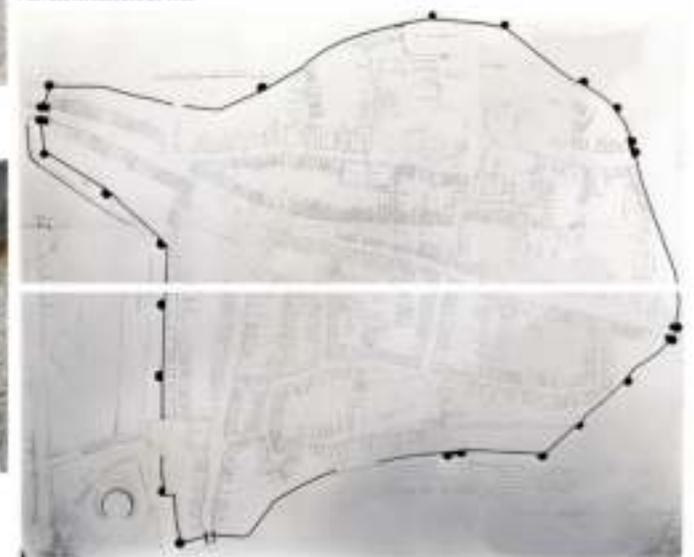
Vestige d'une tour et d'une muraille 20 et 22, rue Danton



Vestige d'une muraille 148, rue Danton



Vestige du mur d'enceinte 24, rue Danton



Plan Colvet de 1769

Type : F – Famille : immeubles Classique

Type : Hotel particulier et grand édifice religieux



4, 6 rue de l'Arquebuse - 1600



Couvent des Ursulines, ancien hôtel de ville - 1634



Musée Victor Hugo, Château Gaillard

On peut fixer la fin de la Renaissance à l'époque de l'apaisement des Guerres de religion en France, à l'avènement de Henri IV. La Renaissance, dont l'origine doit être prise en Italie, y a déjà, à cette époque, accompli son évolution complète; l'architecture, dont l'enseignement doctrinal a pris une forme presque définitive dans les ouvrages d'architecture. L'influence de l'École italienne s'est fait sentir à Bar-sur-Aube. Les grands édifices construits à cette période ont été influencés par le nouveau style de l'École française et donc par la tradition italienne.



Facade intérieure du XVIIIe siècle



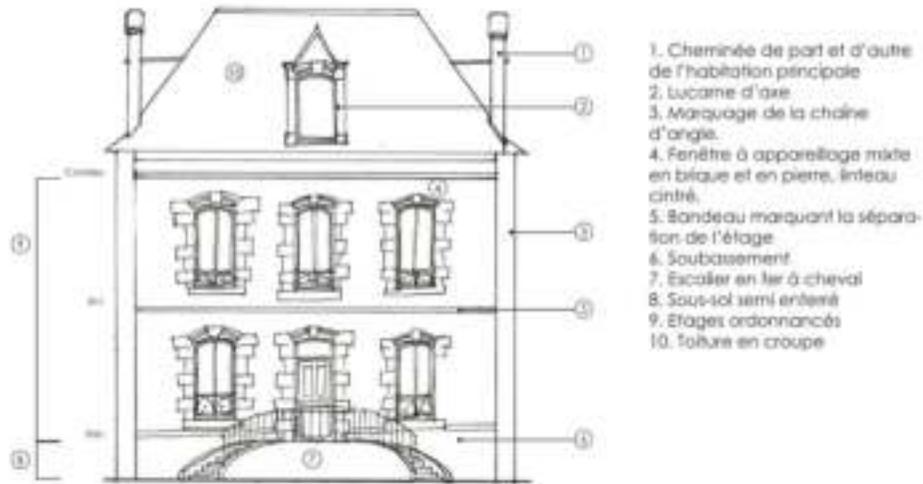
1, rue Achille Fial



6, rue Deboutay - Hôtel de Bréville MH

Type : G – Famille : immeubles Moderne - XVIIIe siècle

Type : hôtel particulier



1. Cheminée de part et d'autre de l'habitation principale
2. Lucarne d'axe
3. Marquage de la chaîne d'angle.
4. Fenêtre à appareillage mixte en brique et en pierre, linteau cintré.
5. Bandeau marquant la séparation de l'étage
6. Soubassement
7. Escalier en fer à cheval
8. Sous-sol semi enterré
9. Étages ordonnancés
10. Toiture en croupe

Bar-sur-Aube fait paraître au XVIIIe siècle une période de paix relative, au milieu de laquelle la multiplicité des opérations commerciales, les fortunes rapidement acquises, surexcitent, comme au commencement du XVIIIe siècle, le goût de la fontaine et du luxe sous toutes ses formes, l'architecture sera modifiée profondément dans son esprit et dans l'essence même de la décoration, sans que pour cela les grandes lignes de l'enseignement classique soient changées. A Bar-sur-Aube le style Louis XV réunit à l'élégance, l'ingéniosité, la délicatesse, la variété, et surtout une perfection dans l'exécution. Le style Louis XVI, par une réaction, assez juste en somme, contre certaines exagérations du style Louis XV semble rechercher plus directement ses inspirations dans les productions de l'Antiquité.

Les grands hôtels particuliers s'implantent en nombre dans le centre ancien de Bar-sur-Aube, généralement organisés autour d'une cour et d'un jardin.



8, place Aubette - 1793



11, rue du Collège - 1770



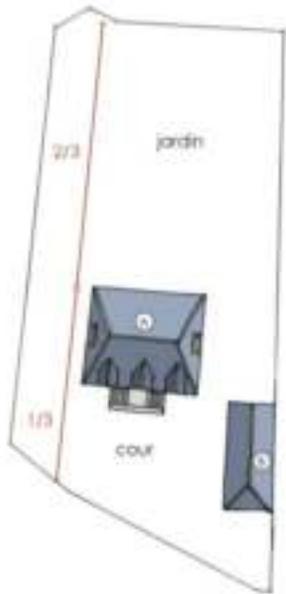
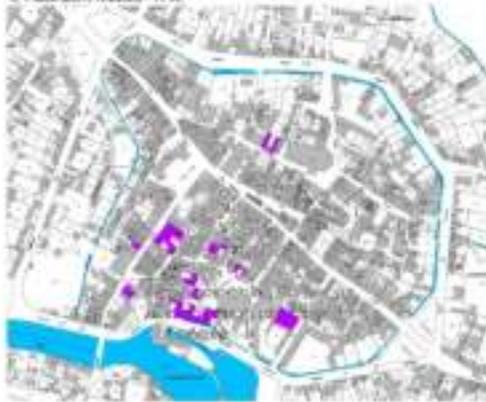
11, rue du Collège - 1770 - Mensurées XVIIe - Structure Pierre et Structure Pan-de-bois



4, Place Saint-Maclus - 1790



8, Place Saint-Maclus - XVIIIe



- OCCUPATION:** Implantation de la maison principale au tiers de la parcelle sur rue, annexes adossées en limite de propriété.
- RE DE NIVEAU:** 2 étages, combles aménagés, rez-de-chaussée surélevé et sous-sol enterré
- ORDONNANCEMENT:** 3 travées ordonnancées
- CIRCULATION:** Escalier droit central construit en oeuvre
- STRUCTURE:** Appareillage mixte ou en pierres dressées et régulières.
- COUVERTURE:** Toiture brisée ou en croupe, couverture ardoise
- CARACTÉRISTIQUES IDENTIFIABLES:** Grande lucarne d'axe, jeu d'ordonnancement architectural patton.

Type : H – Famille : immeubles Moderne - XVIIIe siècle

Type : Immeuble en pierre



4. rue u Ponds - Lucarne XVIIIe S en Bois



5. rue u Ponds - Porte XVIIIe S en Bois

A l'image des hôtels particuliers, Bar-sur-Aube fait paraître au XVIIIe siècle le style Louis XV réuni à l'élégance, l'ingéniosité, la délicatesse, la variété, et surtout une perfection dans l'exécution. Le style Louis XVI, semble rechercher plus directement ses inspirations dans les productions de l'Antiquité. La délicatesse avec laquelle sont interprétées ces décorations antiques est extrême, et lorsque de grandes inspirations viennent ajouter leur bel ensemble aux fines moulures, à l'exécution parfaite, propre aux productions de cette époque, le style Louis XVI atteint à la véritable grandeur et donne sa véritable image à la ville de Bar-sur-Aube.

C'est notamment dans l'architecture privée de la ville de Bar-sur-Aube que l'on peut étudier la véritable valeur des deux styles Louis XV et Louis XVI. L'architecture, dans les dernières années du XVIIIe siècle, tend par son exclusive imitation de l'Antiquité, à se priver des ressources décoratives de la peinture et de la sculpture. La simplicité devient alors extrême et, le goût de l'archéologie aidant, les imitations des ordres grecs viennent modifier l'esprit de l'architecture.



6. rue Nicolas Bourbon



4. rue Saint-Macloy



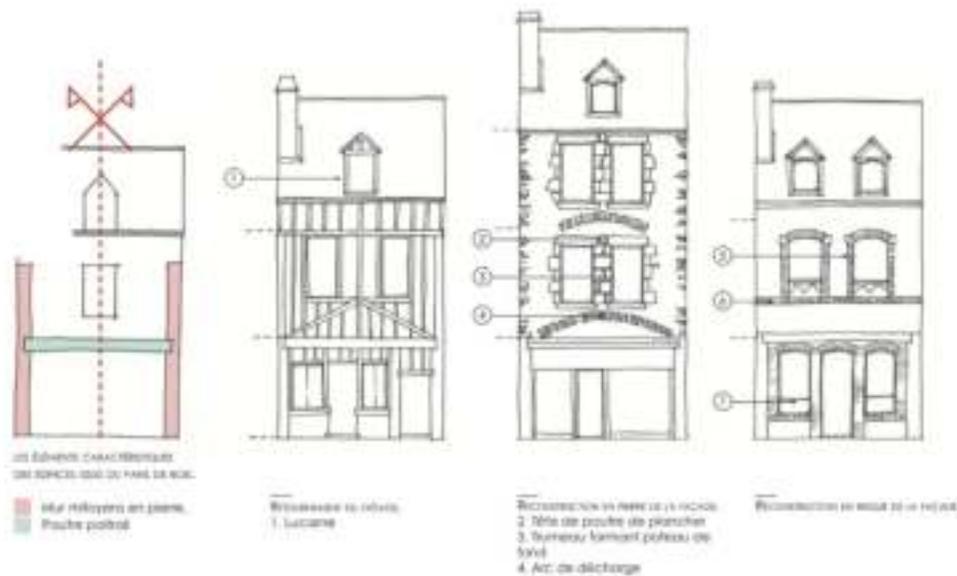
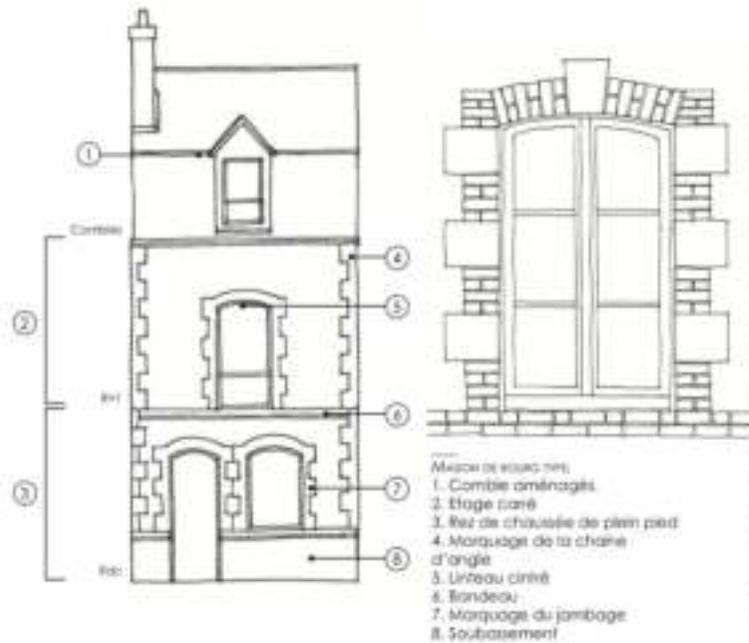
6. rue Saint-Macloy



6. rue Saint-Macloy

Type : J – Famille : Immeubles XIXe siècle

Type : maison de ville



ÉDIFICE ISSU D'UNE CONSTRUCTION À PANS DE BOIS

Les façades en pans de bois de certains maisons ont été décaissées et relevées en pierre ou en brique car qui leur confère une meilleure résistance au feu.

Les alignements du 17ème siècle ont fait disparaître les encorbellements et provoqués le retournement de la toiture.

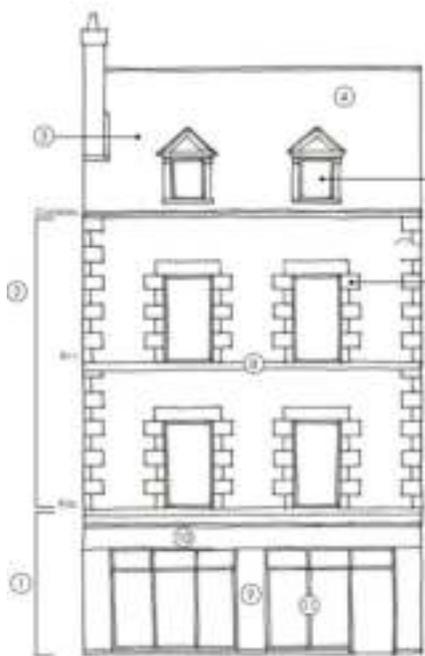
ÉLÉMENT DE FABRICATION:
 - Refaçonnent du faîtage, guilletteau en façade.
 - Refaçonnent en pierre ou en brique.

ÉLÉMENT D'AMÉNAGEMENT: poutre peinte, début de faîtage de la façade avec les murs mitoyens, composition binaire des ouvertures en façade.

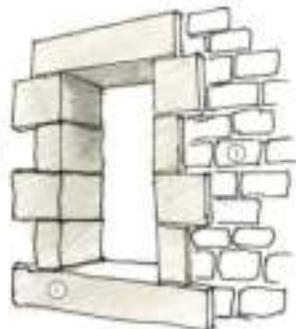


Type : K – Famille : Immeubles XIXe siècle

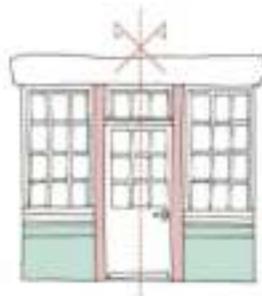
Type : bâtiment civil – maison de ville



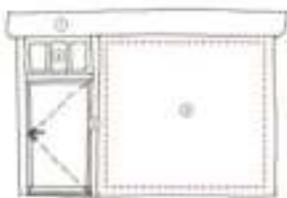
Habison de rapport type:
 1. Boutique à RDC
 2. Etage à l'alignement
 3. Comble aménagés
 4. Toiture à deux versants simples couvert d'ardoises.
 5. Lucarne dans l'axe des travées
 6, 7, 8. Encadrement de fenêtres, bandeau et chaîne d'angle en pierre de taille saillants.
 9. Bureau central d'axe
 10. bandeau d'affichage
 11. Menuiseries et devanture commerciale en bois.



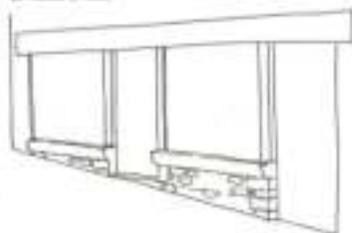
DÉTAIL D'UN CADRE DE FÊTRE.
 1. Encadrement saillant
 2. Appareillage régulier des parements



REPRÉSENTATION DE L'OUVERTURE.
 ■ Poteaux de subdivision
 ■ Mur bahut



HAUT BAHUT
 1. MURBAHUT EN PIERRE
 2. ALISE EN BOIS



OUVERTURE MARCHANDE.
 1. Poutre pignon
 2. Accès privé
 3. Ouverture marchande
 4. Imposte vitrée ou maçonnée
 5. Poteau de subdivision de la façade

PARCELLE: parcelle masée
 OCCUPATION: Implantation à l'alignement sur rue.
 NB DE NIVEAUX: 2 étages, combles aménagés, rez-de-chaussée de plein pied
 DIRECTION: Nombre de travées variable
 CIRCULATION: Escalier droit construit en œuvre, implanté sur l'un des côtés de l'immeuble.
 STRUCTURE: Appareillage en régulier de pierres calibrées
 COUVERTURE: Toiture en croupe, couverture ardoise
 CARACTÉRISTIQUES IDENTIFIABLES: Parement en pierre très calibrée à pose régulière, éléments d'architecture en pierre de taille posés en saillie.



25, rue Saint-Pierre



36, rue Terni
 LA TRANSFORMATION DES OUVERTURES MARCHANDES

De tout temps le rez-de-chaussée sur rue est destiné à l'usage commercial. La fermeture de certains commerces a provoqué la réappropriation de ces ouvertures pour l'habitation.
 La transformation de cette ouverture marchande a engendré une nouvelle typologie en rez-de-chaussée sur rue

ORDONNEMENT: porte d'axe encadrée de deux fenêtres.
 CIRCULATION: centrale.
 STRUCTURE: il existe trois types de systèmes constructifs: système à poteaux, mur bahut et maçonné
 CARACTÉRISTIQUES IDENTIFIABLES: permanence du mur bahut, ouvertures largement vitrées, menuiserie bois.



21, rue Buisson



Collège, rue Armand

Type : M – Famille : Immeubles 1^{ère} moitié du XX^e siècle

Type : Régionaliste



44, rue de la République



46, rue de la République



48, boulevard de l'Étoile



479 104



127, rue de la République

Bar-sur-Aube présente une majorité d'architecture dit de style «régionaliste» dans la période de l'entre-deux-guerres. Pour cette même période, il n'existe pas d'architecture art nouveau ou art déco. Il s'agit d'une tendance qui apparaît le plus souvent dans l'architecture domestique et les constructions pavillonnaires. On retrouve principalement cette tendance dans la construction en périphérie du centre ancien. Par «régionaliste» on entend un style qui puise son inspiration dans les formes de l'architecture vernaculaire régionale, formes souvent réinterprétées de façon stéréotypée.



avenue de la République



63, rue de la République

Chemin de la République

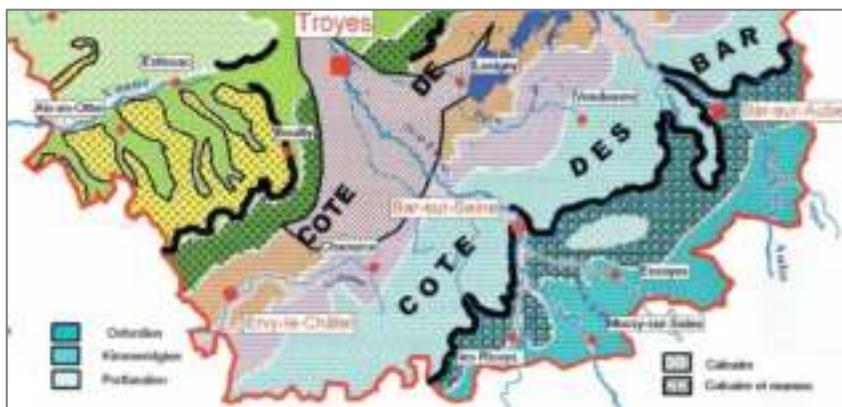


II. La classification du bâti par mode constructif

a) Des matériaux de construction issus de l'environnement proche

Les matériaux

Les matériaux de construction sont tirés de l'environnement proche. La carte des régions géologiques du sud de l'Aube montre que les pierres calcaires sont présentes de Bar-sur-Aube et en passant par Bar-sur-Seine jusqu'aux Riceys. Dans le Barrois, on utilise la pierre calcaire dure pour les murs en maçonnerie, le sable pour les joints et les enduis et le bois pour les colombages.



Jean-Louis Peudon, *Villes et Villages de l'Aube de la préhistoire à nos Jours*, Ed. Dominique Guénot, 2011, p. 4- Extrait de la carte des régions géologiques du département de l'Aube.

Concernant les toitures, même si la lauze a été utilisée dans la partie Est du département de l'Aube aux limites de la Haute-Marne et de la Bourgogne, la tuile plate devient dominante à la fin du XVIIIe siècle grâce au développement des tuileries et briqueteries qui étaient nombreuses en Champagne humide.

La pierre

Les calcaires du Barrois fournissent des moellons irréguliers de calcaire dur, de couleur ocre jaune ou gris blanc ou des pierres de taille gris blanc. Les moellons de calcaire grossièrement équarris servent à la réalisation des murs de soubassement, des murs en limite séparative ou les murs de clôture de jardin. Cependant, les pierres de taille nécessaires aux encadrements de baie ou aux quelques maisons en pierre de taille peuvent provenir de carrières plus éloignées.

Le bois

La proximité de la forêt offre un matériau économique qu'est le bois. C'est donc la construction en **pan de bois** qui va dominer à Bar-sur-Aube jusqu'à la fin du XIXe siècle. La construction en pan de bois avec un remplissage en torchis protégé par un enduit, va être principalement utilisée pour les façades.

Les sables et les terres

Les rives de l'Aube, notamment le site des Gravières, apporte tous les sables nécessaires aux enduits. La terre est principalement utilisée pour les tuiles des toitures.

Pour l'entretien des routes et des chemins, la ville de Bar-sur-Aube dispose de gravières ou sablières autour de la ville dans la contrée des Varennes, lieu-dit les bas de Fontaines à Fontaines et près du pont Boudelin le long de la rivière Aube sur la route de Clairvaux. L'île des Gravières près du moulin sert à l'extraction du sable nécessaire à l'entretien du pavé tant pour celui du gouvernement que pour celui de la ville¹.

¹ A.D.Aube. Lettre écrite le 15.06.1813 par le receveur des domaines à Bar-sur-Aube



Des matériaux de construction issus de l'environnement proche : Bois, moellon de pierre, sable, terre, chaux.

Façade en moellons de pierre d'assises régulières, avec des encadrements de baie en pierre de taille - 9, rue du Poids



Pignon en moellons de pierre d'assises régulières, avec un chaînage d'angle en pierre de taille – le mur était initialement enduit – 8, rue Nationale et angle avec la rue St Jean



Façade arrière du 22, 24 rue Danton (ancienne tour du rempart). Mur en moellons de pierre d'assises régulières



Façades en pan de bois 54, rue Nationale et 3, rue de la Paume

b) Les façades en maçonnerie

1. Les façades en maçonnerie apparente

Les façades en maçonnerie rejointoyée ont des encadrements de baie, des chainages et parfois des bandeaux et des corniches en **Pierre de taille**. Ce mode constructif a été utilisé, pour tous les types de construction, dès le Moyen Age et jusqu'à la deuxième guerre mondiale (introduction du béton dans la construction). Pour les bâtiments d'origine médiévale ou pour les bâtiments à vocation rurale les encadrements de baie peuvent être également en **bois**.

Les **murs** en maçonnerie sont composés de deux parements en pierre et d'un remplissage. Le parement extérieur est constitué de moellons de pierre calcaire qui sont montés en assises régulières. En effet ce type de parement est destiné à être rejointoyé par un mortier de chaux posé à la truelle.



Façade 13, rue Beugnot - Encadrement de baie en bois - Mur en moellons de pierre calcaire d'assises régulières - Joint à fleur.



Façades 13, rue d'Aube – Encadrement de baie en pierre de taille avec linteau délardé – Mur en moellons de pierre calcaire d'assises régulières - Joint à fleur

Il existe deux types de finition pour les joints :

L'joint dit « à fleur » ou « a cru »

Les joints dits « à cru » sont des joints posés à la truelle bien pleins et largement beurrés qui épousent l'irrégularité des moellons de pierre. Ils permettent à l'eau de s'écouler sur le mur avec un minimum de matière. C'est la solution de protection du mur contre le ruissellement de l'eau la plus rapide et la plus économique. C'est pourquoi ce type de rejointoiement était très employé dans l'habitat d'origine rurale et pour les dépendances. Il était également employé pour les murs de clôture.

L'enduit dit « à pierre vue »

L'enduit "à pierre vue" est plus couvrant que le joint « à cru ». Le surplus de mortier est taloché pour laisser juste apparaître les arrêtes des pierres les plus saillantes.

Orientation réglementaire : les murs, composés de moellons de pierre calcaire montés en assises régulières, seront rejointoyés par un joint « à fleur » ou un enduit « à pierre vue ».



Joint à fleur - 7, rue du général Vouillemont

**Les joints des
maçonneries
en moellons de
pierre calcaire**



Enduit « à pierre vue » : le surplus de mortier est raclé à la truelle à fleur de parement pour laisser juste apparaître les arrêtes des pierres les plus saillantes - 29, rue Gaston Bachelard



Joints « à fleur » bien pleins et largement beurrés qui épousent l'irrégularité des moellons de pierre. - 34, rue d'Aube



Enduit « à pierre vue » - 29, rue du Général Leclerc

*Les sables pour les enduits à la chaux
Le sable est composé de granulométries variées. Dans le cas d'une restauration actuelle sur un mur ancien, Il est souvent nécessaire de corriger les sables lavés du commerce par un ajout de sable local non lavé. Ceux-ci contiennent une proportion d'argile permettant de ramener des fines et équilibrer la courbe granulométrique et de retrouver la teinte en harmonie avec le bâti existant.
Luc Van Nieuwenhuyze – Maçon formateur à Maisons paysannes de France 2016*

Orientation réglementaire : les mortiers sont composés de chaux aérienne (CL 90 et 85) ou hydraulique (NHL 3,5 maximum) et de sable de granulométrie variée.

Exemples de façade en maçonnerie de moellons de pierre rejointoyés



2, rue de l'Abbé Riel



14, rue Nationale – Chapelle St Jean



2, rue du Général de Gaulle



4, place Jean Jaurès



12, rue du Général Beurnonville



1, rue du Général de Gaulle



5, rue des Anciens combattants



7, rue du général Vouillemont

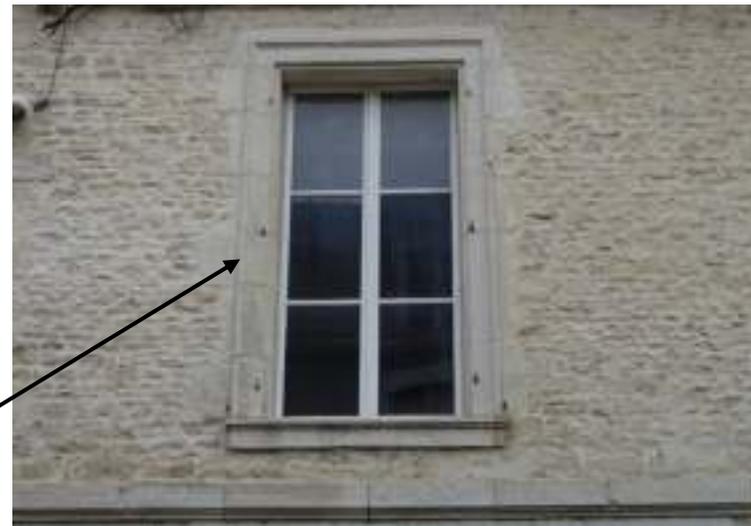
2. Les façades en maçonnerie enduites

La plupart des façades en maçonnerie, sont destinées à être enduites. L'enduit permet un meilleur ruissellement des eaux sur la façade. Il confère à son propriétaire un statut social. En effet, la pierre simplement rejointoyée était réservée aux bâtiments agricoles. Les façades ont des encadrements de baie, des chainages et parfois des bandeaux et des corniches en **Pierre de taille**.



Façade en maçonnerie de moellons de pierre calcaire et encadrements de baie en pierre de taille - Enduit à la chaux avec une finition talochée – L'enduit est au même nu que les encadrements de baie en pierre de taille - 29, rue Gaston Bachelard

A partir de 1960-70, les façades en maçonnerie ont été **décroustées** de leurs enduits pour mettre la pierre à nu alors que jusqu'à la fin du XIXe siècle les façades étaient majoritairement enduites. Le piquetage des encadrements de baies en pierre de taille, pour l'accrochage de l'enduit, permet de voir que la façade était initialement enduite. Le débord du nu de la maçonnerie, de quelques centimètres, des encadrements en pierre de taille montre également que la maçonnerie était destinée à être enduite.



Moulure d'encadrement de la baie

Façade en maçonnerie de moellons de pierre calcaire. Elle était initialement recouverte d'un enduit venant buter sur la moulure d'encadrement de la baie - 9, rue d'Aube

Piquetage des pierres pour permettre l'accrochage de l'enduit



Façade en maçonnerie de moellons de pierre calcaire. Elle était recouverte d'un enduit délimitant l'encadrement de la baie - 34, rue d'Aube



Façade en maçonnerie de moellons de pierre calcaire. Elle était initialement recouverte d'un enduit venant buter sur la moulure d'encadrement de la baie - 1, rue des Anciens combattants

Chainage harpé

Encadrement de baie harpé
Linteau droit

Débords des encadrements de baies



Façade en maçonnerie et encadrements de baie en pierre de taille calcaire - Enduit projeté - L'enduit est au même nu que les encadrements de baie en pierre de taille - 1, rue Gaston Cheq

Orientation réglementaire : Les façades seront enduites avec un enduit mince composé de chaux aérienne (CL 90 et 85) ou hydraulique (NHL 3,5 maximum) et de sable de granulométrie variée. L'enduit ne dépassera pas du nu des encadrements de baie et autres modénatures.

Enduit mince à la chaux avec une finition « taloché fin » - L'enduit est au même nu que les encadrements de baie en pierre de taille - 29, rue Gaston Bachelard



Façade en maçonnerie et encadrements de baie en pierre de taille calcaire - Enduit à la chaux mince finition talochée fin - 9, rue du collèèg



11, rue du Collège



2, rue du petit Clairvaux



10, av. du Général Leclerc

Exemples de façades, en maçonnerie de moellons de pierre, enduites



3, rue Armand



42, rue d'Aube



14, rue d'Aube



17, rue d'Aube



33, rue d'Aube

3. Les façades en pierre de taille

Les façades en pierre de taille ont des murs en maçonnerie composés de deux parements et d'un remplissage. **Le parement** extérieur est constitué de blocs de pierre de taille. Ces façades ont des encadrements de baie, des chainages et parfois des bandeaux et des corniches en pierre de taille. Ces éléments sont le support de sculptures (clés de voutes, tympan, bandeaux moulurés). Ce mode constructif a été utilisé pour les **bâtiments publics** ou les **habitations de notable** dès la Renaissance et jusqu'à la première guerre mondiale.

Orientation réglementaire : la pierre sera ravalée selon des méthodes non agressives (type hydrogommage). Le rejointoiement sera réalisé avec des mortiers à la chaux, au nu des pierres et dans la même teinte que la pierre.



Façade Renaissance - 4, rue Delaunay



Façade probablement construite au XVIIIe siècle - 15, rue d'Aube



Façade principale de l'hôtel de Brienne construite au XVIIe siècle - 13, rue St Pierre



Façade construite au XIXe siècle - 88, rue Nationale

Exemples de façades en pierre de taille



31, rue d'Aube (XVIIIe siècle)



44, rue d'Aube (XVIe- XVIIe siècles)



16, rue d'Aube (XIXe siècle)



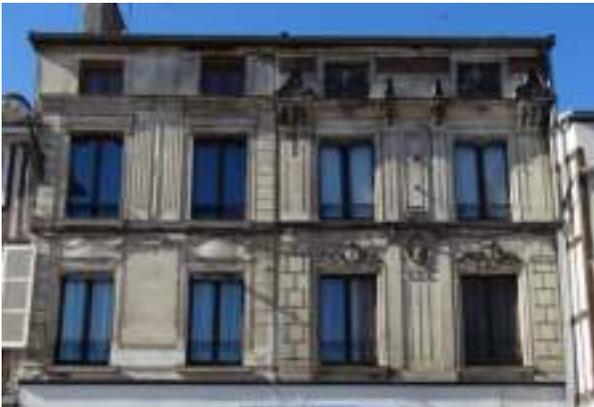
10, rue Masson de Mortefontaine (XVIIIe siècle)



31, rue d'Aube (XIXe siècle)



Marché couvert - 74, rue nationale - Construit en 1860



51, 53, rue nationale (XIXe siècle)

c) Les façades en pan de bois

Le pan de bois représentait probablement la solution la plus économique pour la construction. La proximité des forêts, le transport des bois par l'Aube et le développement du savoir-faire des charpentiers sont autant de facteurs qui ont favorisé ce mode constructif. Ce mode constructif est très présent sur le centre ancien intramuros de Bar-sur-Aube.

On peut classer les constructions en pan de bois selon deux typologies :

- Les pans de bois destinés à être apparents ;
- Les pans de bois destinés à être enduits.

Les pans de bois destinés à rester apparents présentent un ordonnancement, une composition et parfois des éléments sculptés. Les pans de bois destinés à être enduits ne présentent pas d'ordonnement ni de composition en revanche, ils présentent des éléments de moulures et divers décors permettant d'arrêter l'enduit de protection.

1. Les techniques de construction du pan de bois

Extrait de « La Champagne, Architecture régionale » de Daniel Imbault²

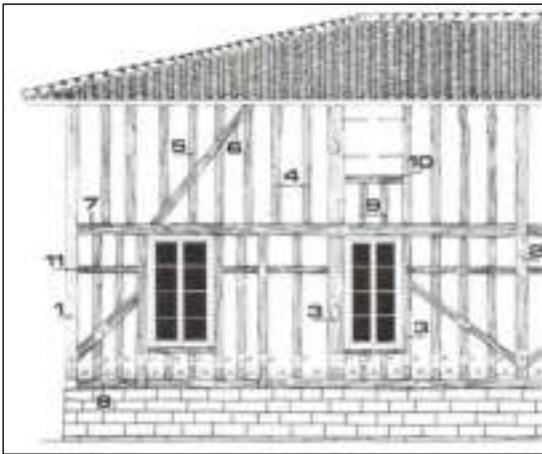
Le colombage ou pan de bois est une structure porteuse, constituée d'éléments de bois assemblés généralement à tenon et mortaise, chevillés. Les vides laissés dans cette structure reçoivent un matériau de remplissage non porteur, constitué par des briques d'argile cuite, des carreaux de terre non cuits, ou par un torchis armé de palançons. Les pans de bois sont conçus pour rester apparents ou pour être enduits ou recouverts de bardeaux, d'un essentage. A partir de l'époque baroque, on assiste peu à peu à une utilisation importante de l'enduit recouvrant totalement les façades, pour diverses raisons liées à la mode, à une plus grande protection des bois et à une volonté d'imiter les murs en matériaux plus nobles comme la pierre par exemple (le pan de bois apparaissant généralement comme un matériau pauvre utilisé par la force des choses). Il convient de distinguer les bois qui peuvent rester apparents, parce qu'ils furent conçus pour cela, des autres. D'une manière générale, les bois apparents sont en chêne, ils présentent un ordonnancement, une recherche dans la composition. Toutes les maisons à colombages ne sont donc pas faites pour montrer leur structure. La structure porteuse comprend des éléments horizontaux de grande longueur ou traverses (sablière basse, sablière de plancher, sablière de ferme, entrait de ferme formant ferme débordante en pignon). Ces

pièces de bois varient dans leur section en coupe ; la sablière basse est toujours plus importante dans ses dimensionnements (20 x 18 cm constitue une moyenne), les sablières de plancher et de ferme sont de section plus faible (15 x 17 cm environ). Elle comprend également des éléments verticaux ou poteaux (d'angle, de fond, de remplissage), des potelets et tournisses ; leur section varie peu, autour de 12 x 13 cm en moyenne, afin de maintenir une épaisseur constante au mur. Elle comprend enfin des éléments obliques (décharge en croix de Saint-André ; écharpes) permettant de décomposer l'action des forces verticales et horizontales et d'utiliser les pièces de bois de faible longueur. Les poteaux et les décharges reçoivent des entailles permettant la fixation des palançons, éléments d'ancrage du torchis, armature et support de celui-ci. Lorsque la structure est apparente, l'épaisseur totale du mur est voisine de 13 cm. Dans le cas d'un enduit disposé sur l'ensemble du mur, l'épaisseur totale est voisine de 16 cm. L'enduit est, dans ce cas, disposé sur un lattis de bois constitué de lattes, clouées sur les montants, à intervalles réguliers.

Le maçon établit d'abord le bahut ou socle de l'édifice, en maçonnerie de blocage, en moellons enduits, en pierre appareillée ou en brique, à une hauteur hors sol variant entre 20 et 40 cm. Dans certaines constructions ce socle prend des proportions importantes et s'élève sur toute la hauteur du rez-de-chaussée. Le socle permet l'isolation des charpentes du colombage de l'humidité en provenance du sol. Le charpentier... fixe la position des ouvertures par les poteaux d'huissier, puis les sablières, les décharges, l'ensemble des membrures. Il précise, par des dessins de détail, le type d'assemblages à effectuer. Il s'agit le plus souvent d'assemblage à tenon et mortaise chevillés. Après le stade du dessin le charpentier assemble au sol, à échelle grandeur, toutes les pièces de bois formant le colombage, sur un tracé d'épure préalablement dessiné. Toutes les pièces sont chevillées et l'ensemble du pan est levé pour la mise en place. Au préalable, on positionne sur chaque pan de bois les planchers et les cloisons. L'ossature mise en place et entièrement solidarisée, on réalise la charpente du toit. Parallèlement le remplissage entre les éléments de la structure peut être commencé, exécuté par le maître d'ouvrage, des non-professionnels membres de la communauté villageoise, ou par le maçon ou le charpentier.

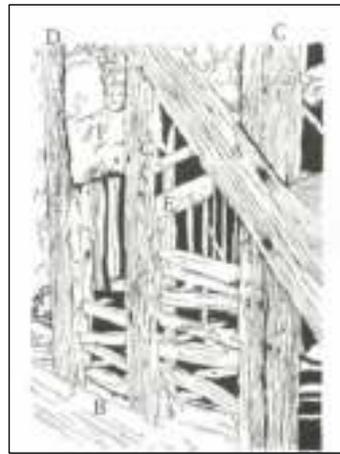
Toutes les membrures de la structure sont préparées pour recevoir les palançons : rainure verticale dans l'axe d'un côté, petits trous régulièrement espacés de l'autre. Le palançon est un petit élément de bois légèrement plus grand que l'espacement entre membrures, pointu d'un côté, en biseau de l'autre. Il peut être en aulne, en chêne, en châtaignier, plus rarement en sapin. Il se place en deux temps, le côté pointu est disposé dans le trou réservé préalablement, le côté biseauté est entré en force dans la rainure verticale située dans l'axe du poteau. Les palançons ne sont jamais horizontaux, mais inclinés. Ils sont fabriqués à la hachette par une main-d'œuvre non spécialisée.

² Daniel Imbault, la Champagne, Architecture régionale – Edition Jaher- p 194,195



Extrait d'un relevé d'une habitation à Giffaumont-Champobert³

1. Poteau d'angle, ou cornier
2. Poteau de fond
3. Poteau d'huissierie
4. Poteau intermédiaire
5. Tournisse
6. Décharge ou écharpe
7. Sablière de plancher
8. Sablière basse
9. Potelets
10. Appuis de fenêtres
11. Entretoise, sablière intermédiaire



Détail d'un mur

- A- Décharge en croix de St André
- B- Sablière basse
- C- Tournisse
- D- Poteau de remplissage
- E- Palçon
- F- Pisé ou torchis

PRÉPARATION ET UTILISATION DU TORCHIS⁴

Le torchis est un mélange de paille, de terre et d'eau, Il s'assimile à un "béton" de terre dans lequel la paille joue le rôle d'armature. On l'utilise sous la forme d'un mortier généralement réalisé à la main...

On se procurait la terre dans tel ou tel champ communal ou péri-communal. Il n'existait pas de mélange, on utilisait la terre telle que retirée du sol, en partie inférieure du limon. Celle-ci devait être une argile siliceuse. Sa qualité se reconnaissait au toucher trop argileuse ou trop siliceuse, elle aurait mal durci, se serait effritée ou aurait été imperméable à l'eau. Très souvent en Champagne crayeuse, la présence de craie dans la terre

assurait au torchis une plus grande résistance, la craie formant un liant comparable à la chaux. La terre ainsi extraite pouvait être utilisée telle quelle ou tamisée, en fonction de sa pureté. Il convenait d'éliminer les éléments végétaux et minéraux de granulométrie trop importante. La paille était hachée en morceaux de 14 à 15 cm de longueur, approximativement, puis répartie en couches sur la terre déjà humide. Le tout était mélangé au crochet à deux ou trois dents. Puis, avec l'aide d'une "escia" sorte de truelle moderne, on recouvrait les palançons, côté intérieur des façades et extérieur.

Il nous a semblé important de réaliser une approche plus scientifique de la composition des terres utilisées pour confectionner le torchis. Nous présentons ci-après un certain nombre d'analyses réalisées à titre d'échantillons prélevés sur des édifices menaçant ruine et voués à la destruction. Il s'agissait d'édifices des XVIIIe et XIXe siècles, néanmoins il est difficile d'affirmer que le torchis lui-même date de cette époque. La terre utilisée pour réaliser un torchis est un mélange d'argile, de limon (roche sédimentaire intermédiaire entre le sable et l'argile, qui se distingue par sa granulométrie par rapport au sable) et de sable. Le limon représente la plus grande proportion, environ 50%, l'argile 20 à 25%, le sable de l'ordre de 20 à 25%. Ceci constitue une proportion idéale obtenue en effectuant la moyenne d'une trentaine d'analyses portant sur des échantillons prélevés dans le département de la Marne. Il est par ailleurs reconnu, dans la plupart des études réalisées sur ce sujet, qu'un pourcentage de 20% d'argile est idéal à cause des brusques changements de volume de cette composante au contact d'humidité. Si la proportion d'argile est trop importante et si l'humidité est forte, il y a un risque élevé de désordre au sein du torchis.



Pan de bois avec le remplissage en torchis, recouvert d'un enduit mince – 23, rue St Pierre

³ Daniel Imbault, la Champagne, Architecture régionale – Edition Jaher- p 203

⁴ Daniel Imbault, la Champagne, Architecture régionale – Edition Jaher- p 200

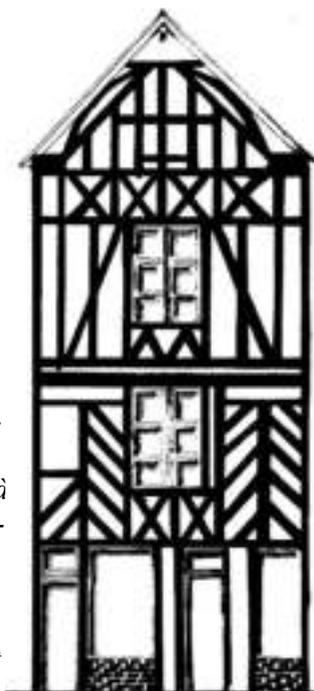
2. Le pan de bois destiné à rester apparent

Certaines façades à pans peuvent dater du XVI^e siècle ou du XVII^e siècle, mais certaines peuvent avoir été reconstruites au XIX^e siècle, notamment au cours des campagnes d'alignement.

Les façades à pans de bois, destinées à rester apparentes, sont celles qui possèdent des bois de qualité ou des bois sculptés et/ou une composition des bois et des percements



Immeuble à pans de bois sculptés du XVI^e siècle - façade à pignon et ferme légèrement débordante - 79, rue Nationale – immeuble classé Monument historique en 1972



Immeuble à pan de bois - 52, rue Nationale – Façade à pignon, rue Thiers et à ferme légèrement débordante- Pan de bois composé : traverses en arbre de vie et en croix de St André - Dessin : Daniel Imbault



Façade à pan de bois - 8, rue Thiers – Leger encorbellement. traverse en croix de



Certaines façades ont aujourd'hui des pans de bois apparents, lasurés ou peints mais deux cas se présentent :

- Soit les façades n'ont jamais été enduites, mais leurs bois ne sont pas de qualité et elles possèdent une faible composition ou leur composition a été dénaturée par des modifications de percement ;
- soit les façades ont été enduites, mais leur enduit a été supprimé pour faire réapparaître le pan de bois. Dans ce cas, l'encadrement de baie possède quelquefois la moulure qui permettait d'arrêter l'enduit.



Immeubles d'angle à pan de bois, probablement remaniés au XIXe siècle au cours d'une campagne d'alignement – 73, rue Nationale et 23, rue Nationale

Orientation règlementaire : la structure bois des façades en pan de bois peut être soit laissée apparente soit enduite selon la qualité et la composition des bois.



Façades à pan de bois possédant des écharpes symétriques - 48, rue d'Aube 56, rue Nationale.



1^{er} étage de la façade en pan de bois. Il était probablement recouvert d'un enduit à l'origine comme le montrent les champ-plat d'encadrement des baies - 11, rue du Collège

3. Le pan de bois destiné à être enduit

Le mode de construction en pan de bois enduit a été utilisé à Bar-sur-Aube dès le XVIII^e siècle mais surtout au XIX^e siècle. Il consiste à réaliser un sous-bassement ou un rez-de-chaussée en maçonnerie puis de monter les étages en pan de bois avec un remplissage en torchis. Les façades sont recouvertes d'un enduit à la chaux. Les pignons et les murs de refend sont généralement en maçonnerie notamment lorsqu'ils intègrent des conduits de cheminée.

Plusieurs raisons expliquent le choix de réaliser ce mode de construction :

- Une bonne protection du pan de bois au ruissellement de l'eau sur la façade ;
- Une bonne protection au feu ;
- Une imitation à moindre coût des constructions utilisant des matériaux « plus nobles » comme la construction en pierre de taille ou la construction en plâtre et chaux au XIX^e siècle.

Pour protéger l'enduit, une corniche en bois et des bandeaux de séparations des étages permettent de canaliser le ruissellement de l'eau sur la façade et facilitent la mise en œuvre de l'enduit.

Pour arrêter l'enduit au niveau des percements, des portes et des fenêtres, des chants plats ou moulurés sont fixés sur les poteaux d' huisserie et les linteaux.

L'utilisation de l'enduit, masquant l'ossature en pan de bois, ne permet pas parfois, de déterminer le mode constructif. Plusieurs éléments permettent cependant de déterminer la présence de pan de bois sous l'enduit :

- Les chambranles en bois encadrant les baies et permettant d'arrêter l'enduit ;
- L'épaisseur du mur qui est de l'ordre de 20 cm pour du pan de bois et de 50 cm à 80 cm pour des murs en maçonnerie.
- Les débords de toiture avec des sablières débordantes ou les bandeaux moulurés séparant les étages.



Façade en pan de bois enduite – 7, rue Armand

Exemples de façades en pan de bois enduit



Façade en pan de bois enduit avec corniche, bandeau et chambranle mouluré encadrant les fenêtres – 50, rue Nationale.



Façade en pan de bois enduit avec corniche, bandeau et poteau d'huissierie encadrant les fenêtres – 50bis, rue Nationale.



Façade en pan de bois enduit avec corniche, bandeau et chambranle mouluré encadrant les fenêtres – 11, rue Armand

Exemples de façades en pan de bois enduit avec des modénatures simples



Ensemble de 2 façades à pan de bois enduit – les bandeaux entre les étages créent des lignes horizontales participant à la qualité urbaine des façades – 4et 6, rue d’Aube



Façade avec bandeaux et encadrements de baie en bois aux étages et encadrements de baie en pierre au rez-de-chaussée - 16, rue Nationale



Immeuble avec des bandeaux entre les étages qui créent des lignes horizontales participant à la qualité urbaine des façades –Angle 63, rue nationale et la rue St Maclou



Façade avec bandeaux et encadrements de baie moulurés en bois – 137, rue Nationale

Exemples de façades en pan de bois enduit avec des modénatures complexes



Encadrements de baie avec corniches moulurées et médaillons en bois – 3, rue Nationale



Encadrement de baie avec corniche, en bois - 69, rue Nationale



Encadrements de baie avec chants plats moulurés et lambrequins ajourés - 97, rue Nationale

Orientation réglementaire : les modénatures en bois (corniches, encadrements de baies, bandeaux) seront maintenues ou restaurées à l'identique.

d) Les façades en brique, pierre de taille et meulière

1. Des nouveaux matériaux

A partir du milieu du XIXe siècle, l'industrialisation favorise la création de briqueteries et le transport par chemin de fer permet la diffusion de nouveaux matériaux comme les briques (briques rouges et briques jaunes de silice) mais aussi des céramiques et des tuiles (tuileries de de Pargny-sur-Saulx). Ces matériaux étaient très peu utilisés à Bar-sur-Aube initialement et ils vont modifier le paysage architectural de certains quartiers, principalement les faubourgs développés à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. La brique va également beaucoup être utilisée dans la construction des bâtiments scolaires (écoles publiques et écoles privées, collège). La pierre de taille, réservée pour les constructions publiques et pour les demeures bourgeoises au XVIIIe siècle, va également se démocratiser et être utilisée pour les immeubles de rapport et les villas.

2. Le style éclectique et le style régionaliste

Ces nouveaux matériaux vont participer à l'émergence d'un nouveau style architectural appelé éclectique ou régionaliste. Le style éclectique utilise de nombreux matériaux et s'inspire des styles architecturaux antérieurs aboutissant au style néo-renaissance ou au style néoclassique avec une grande liberté de création. Le style régionaliste s'inspire des traditions de l'architecture rurale avec le style néo-normand ou le style néo-basque.

La brique et la pierre de taille pour les bâtiments scolaires



Ecole privée construite en pierre de taille, brique rouge et brique jaune - 3, rue du Maréchal Joffre



Ecoles publiques construites en pierre de taille, brique rouge et maçonnerie enduite - 9, rue Armand et boulevard Gambetta



Façade de l'école publique construite en pierre de taille et en brique - rue de l'Abbé Riel

Exemples de constructions en brique, pierre et enduit : immeubles, maisons de ville et villas



Façade en brique, pierre de taille et enduit - 27, rue d'Aube



Façade en brique rouge et brique jaune et encadrements de baie en pierre de taille - 8, rue d'Aube

Orientation réglementaire : la qualité architecturale de ces constructions et leur importance dans l'histoire industrielle de Bar-sur-Aube en font des éléments importants du paysage urbain. L'ensemble des caractéristiques architecturales seront conservées et ou restaurés à l'identique.



Façades en brique, pierre de taille et enduit 16, 18, Boulevard Gambetta



Façades en brique, pierre de taille et enduit - 13, rue du Général Beurnonville et 34, rue du général de Gaulle





Villa 48, Faubourg de Belfort



Tourelle 10, rue du Général Le clerc



44, rue du Général de Gaulle



Le château « des Comtes », chemin de Sommevoire - Villa de style régionaliste du début du XXe siècle.

**Détails de l'architecture
éclectique**
Décors composés de polychromie
de briques et de carreaux
de céramique



*Villa 4, rue du Quatorze
juillet (Office du tourisme)*

III. Vocabulaire architectural

Le classement des constructions par mode constructif permet de différencier les façades en fonction des matériaux utilisés. Des constructions, ayant un mode constructif différent, peuvent avoir une toiture de même nature et des proportions de baie identiques. De la même façon, elles peuvent avoir des portes, des fenêtres et des volets identiques. Aussi, dans le cadre de cette étude, les volumes, les couvertures, les portes, fenêtres et volets seront analysés par thématique constituant le vocabulaire architectural.

a) Les toitures

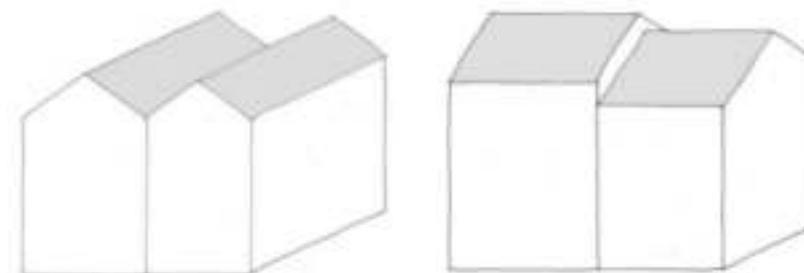
1. Le volume et la pente des toitures



Toitures à 2 pans, toitures à croupe et toitures à la mansart cohabitent dans la rue St Maclou, vu de l'église St Maclou.

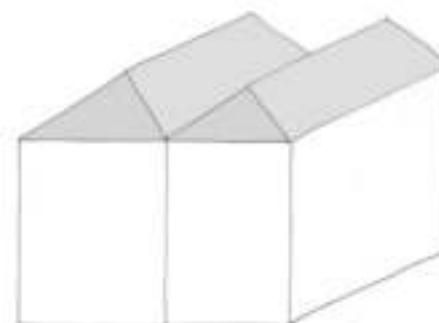
Le parcellaire et la forme des toitures influent sur la volumétrie globale des constructions. Il existe à la base deux types de volumétrie qui souvent se juxtaposent :

- Les volumes couverts par une toiture avec un faîtage perpendiculaire à la voirie
- Les volumes couverts par une toiture avec un faîtage parallèle à la voirie.

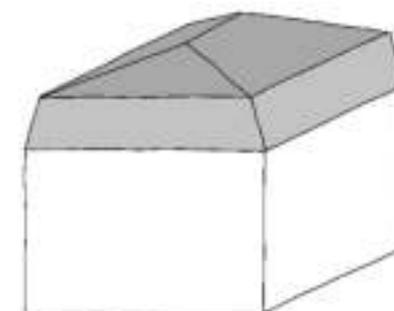


Volumes couverts par une toiture à deux pans et un faîtage perpendiculaire, donnant une façade dite « à pignon sur rue »

Volume couvert par une toiture à deux pans et un faîtage parallèle à la rue donnant une façade dite « à mur gouttereau »



Volumes couverts par une toiture à 3 ou 4 pans dit « à croupe »



Volume couvert par une toiture à la Mansart et 4 pans

Les pentes de toit

Les pentes de toiture varient en fonction de l'époque de construction, de la typologie et du type de matériau de couverture.

Toiture à deux pans, perpendiculaire à la rue

Les toitures à deux pans dont le faitage est perpendiculaire à la rue sont souvent d'origine médiévale. Elles sont peu nombreuses dans le centre anciens intramuros de Bar-sur-Aube car elles ont été progressivement remplacées par des toitures à croupes, probablement lors des campagnes d'alignement qui conduisant à reculer la façade sur la rue et à modifier la toiture.



Toitures à deux pans avec le faitage perpendiculaire à la rue - 64, rue Nationale et 23, rue St Pierre

Toiture à deux pans, parallèles à la rue

La majorité des constructions sont recouvertes d'une toiture à deux pans, dont le mur gouttereau est parallèle à la rue. Compte tenu de la hauteur, le volume de la toiture est souvent peu visible de la rue. La pente des toitures varie entre 25 et 35°.



Rue de Général Vouillemont. La pente des toitures varie entre 25 à 35°.

Toiture à 3 ou 4 pans

Les toitures, à 3 ou 4 pans, sont utilisées principalement pour la couverture des maisons de notable ou pour les hôtels particuliers.



Toiture à 4 pans sur la maison de notable 14, rue d'Aube



Toiture à 3 pans sur l'angle de la rue Nicolas de Bourbon et de la rue du Poids



Toiture à 4 pans de l'hôtel Particulier 6, rue de l'Arquebuse



Toiture à 4 pans de l'hôtel Particulier 38, rue d'Aube



Toiture à la Mansart 72, rue Nationale

Toiture à pan brisé

Les toitures à pan brisé sont très courantes dans le centre ancien intramuros. Elles ont généralement la partie supérieure de la toiture avec une pente de 30° à 35° et la partie inférieure brisée avec une pente 70° à 80° (toit à la Mansart)

Elles sont utilisées sur les maisons bourgeoises du XVIIIe et XIXe siècles mais également sur les maisons de ville.



Toiture à pan brisé, 161, rue Nationale



Toiture à pan brisé avec la partie supérieure « à croupe » - Hôtel particulier 3, rue Nicolas Bourbon

2. Les matériaux de couverture

Il est probable que les matériaux de toiture utilisés à Bar-sur-Aube, avant le XVIIe siècle, soient le chaume ou la pierre de lave. Aux XVIIe et XVIIIe siècles et jusqu'au milieu du XIXe le matériau utilisé était la petite **tuile plate**. A partir du milieu du XIXe siècle, la petite tuile plate a progressivement été remplacée par la **tuile mécanique**. La tuilerie de Pargny-sur-Sault, dans la Haute-Marne, a contribué au développement de la tuile mécanique dans toute la Champagne.

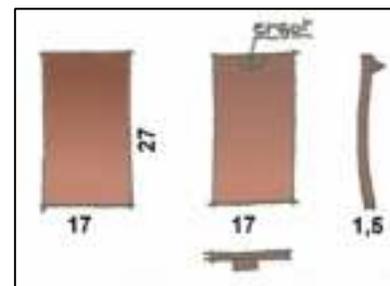
Quelques toitures sont en totalité en **ardoise** mais ce matériau est principalement utilisé pour la partie inférieure des toitures à pan brisé ou toiture à la Mansart.



Toitures des immeubles de la rue St Maclou, vu de l'église St Maclou : prédominance de la tuile mécanique avec ponctuellement l'ardoise pour les pans à la Mansart.

La petite tuile plate

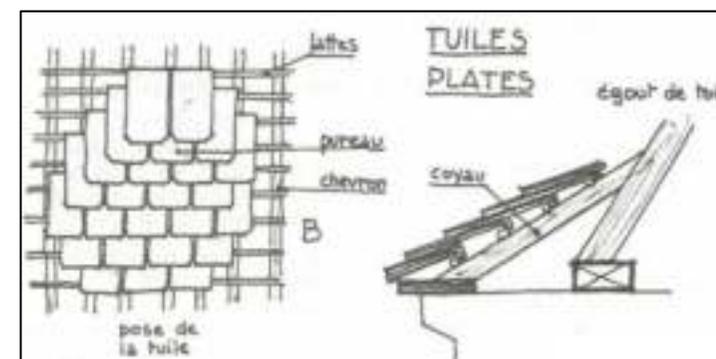
La tuile plate ancienne a une longueur variant de 25 à 30 cm sur une largeur de 15 à 17 cm. Elle est posée sur chevrons et lattis avec un recouvrement des 2/3 laissant visible un pureau d'environ 10 cm. Sa densité varie de 50 à 60 unités par m².



Dimension courante des tuiles plates et tuiles plates de récupération



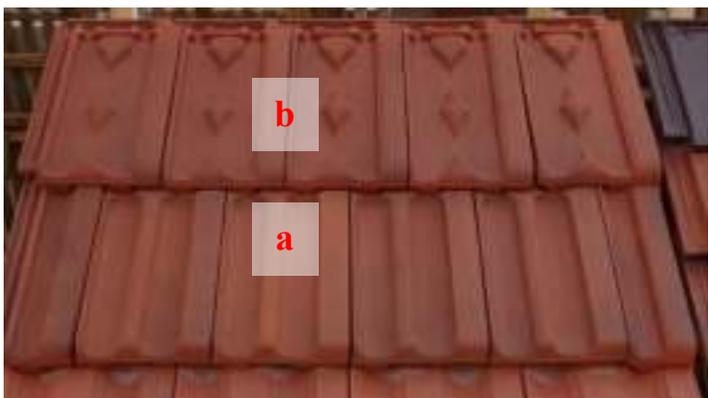
Mise en œuvre de la petite tuile plate sur chevrons et lattis



Toiture à 4 pans en petites tuiles plates

La tuile mécanique

La tuile mécanique la plus employée est la tuile à « côte » dite Huguenots type H 14. (Densité de 14 au m²). Cette tuile a été produite dans la Marne, à Pargny sur Saulx à partir de 1850. Cette tuile mécanique est utilisée pour toutes les type de toiture y compris parfois sur les pans à la Mansart. Elle est le plus souvent rouge mais peut également être de couleur brune. Les faitages ou les arêtiers sont réalisés avec des tuiles semi circulaires à bourrelets. Ils peuvent également être réalisés en zinc



Tuile à côte type « Huguenots » (a) et tuile losangée (b)



Pan de toiture à la Mansart en tuile mécanique – 14, rue de Mortefontaine



Toitures des immeubles de la rue St Maclou, vu de l'église St Maclou : prédominance de la tuile mécanique rouge ou brune.

Arêtier en zinc tuile d'arêtier à bourrelet tuile faitière à bourrelet



Tuile mécanique losangée brune tuile mécanique à côte rouge

Toitures des immeubles de la rue Jeanne de Navarre en tuile mécanique

L'ardoise

L'ardoise a essentiellement été utilisée pour la couverture des bâtiments publics, pour certaines maisons bourgeoises du XIXe siècle ou des villas du début du XXe siècle. Elle est également privilégiée pour les toitures à très forte pente comme les pans de toiture à la Mansart.



Toiture en ardoise 48, fb. de Belfort



Toiture en ardoise d'un hôtel particulier du XVIIe siècle – 6, rue de l'Arquebuse



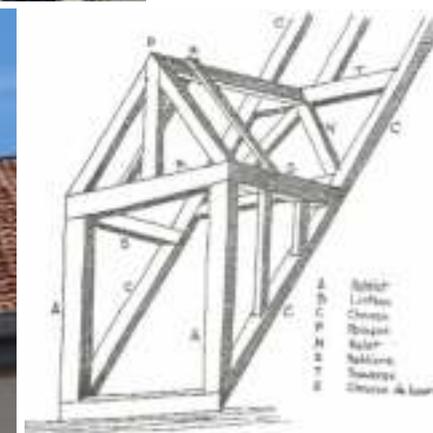
Pan de toiture à la mansart en ardoise

3. Les lucarnes

La présence d'étages d'attique, nombreux à Bar-sur-Aube, a probablement conduit à peu utiliser les lucarnes comme système d'éclairage des combles sur les immeubles du centre ancien de Bar-sur-Aube. Cependant, il existe des lucarnes sur les maisons de notable, sur les hôtels particuliers et les villas. Elles sont également utilisées pour l'éclairage des combles à la Mansart.



Deuxième étage d'attique avec des fenêtres carrées permettant l'éclairage des combles – 4, rue d'Aube



Lucarne à l'aplomb de la façade, charpentée à deux pans dite "en bâtière" avec une toiture légèrement débordante supportée par 2 aisseliers

La plupart des lucarnes sont positionnées sur des pans de toitures à la Mansart. Il existe deux types de lucarne, les lucarnes entièrement en bois et les lucarnes avec un encadrement en pierre de taille. Celles-ci se trouvent principalement sur les maisons de notable et les hôtels particuliers. Le couvrement de la lucarne est la plupart du temps réalisé en zinc.

Exemples de lucarnes en pierre de taille



Lucarne avec un encadrement en pierre de taille surmonté d'un fronton triangulaire - 33, rue d'Aube



Lucarne avec un encadrement en pierre de taille cintré - 155, rue Nationale



Lucarnes avec un encadrement en pierre de taille cintré- 9, rue d'Aube



Lucarne avec un encadrement en pierre de taille cintré et protégé par une toiture en zinc- 32, Boulevard Victor Hugo

Exemples de lucarnes en bois



Lucarnes charpentées à deux pans – 4, rue Masson de Mortefontaine



Lucarne en bois avec un linteau cintré, 72, rue Nationale



Lucarne charpentée à deux pans – Hôtel de ville



*Lucarne en bois, à deux pans, 4
rue Masson de Mortefontaine*



Lucarne charpentée à croupe débordante - 22, rue Masson de Mortefontaine

b) Les menuiseries

1. Les fenêtres

Jusqu'au XVIe siècle, les baies sont munies de vitraux en verre soufflé, montés au plomb. Elles sont réservées aux demeures seigneuriales. Dans les habitations rurales, les fenêtres sont fermées par des volets à claire-voie ou par des châssis recouverts de papier huilé.



Baies munies de vitraux en verre soufflé montés au plomb- Hôtel de Brienne 4, rue De-launay.

Le vitrage

C'est au XVIIe et au XVIIIe siècle que se répand la fenêtre à double battant ouvrant « à la française » par opposition à la fenêtre à guillotine, plus répandue dans le nord de l'Europe. Cette fenêtre va suivre l'évolution de la fabrication du verre. Les fenêtres à petits carreaux vont être utilisées jusqu'à la fin XVIIIe siècle. Avec les progrès de la fabrication du verre, les premières fenêtres à grands carreaux apparaissent à partir de 1750.

Pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle, les fenêtres à petits carreaux et à grands carreaux vont cohabiter, alors qu'au XIXème la fenêtre à 6 grands carreaux va s'imposer.



Baies avec des linteaux délardés et des fenêtres en bois à petits carreaux – Façade 14, rue d'Aube



Baies avec des linteaux délardés et des fenêtres en bois à petits carreaux – Façade 42, rue d'Aube



Baies avec des linteaux droits, moulurés et des fenêtres en bois à grands carreaux avec une imposte haute fixe – Immeuble XVIIe ou XVIIIe siècles - 4, rue St Pierre



Baies avec des linteaux droits et des corniches moulurées, Les fenêtres sont en bois, à grands carreaux – Immeuble XIXe siècle 147, rue Nationale



Baies avec des linteaux droits avec des corniches et clés moulurées - Fenêtres en bois à grands carreaux – Immeuble XVIIIe siècle - 15, rue d'Aube

Les caractéristiques des percements et des menuiseries

Les fenêtres du XVIIe siècle sont beaucoup plus hautes que larges. Au XVIIIe siècle elles sont environ deux fois plus hautes que large (en moyenne une largeur de 1,10 m sur une hauteur de 2,00 m). Au XIXe siècle la fenêtre sera un peu moins haute tout en restant de proportion verticale avec une hauteur ou moins égale à 1,7 fois la largeur (en moyenne une largeur de 1,00 m pour une hauteur de 1,70)

Les fenêtres du XIXe siècle sont en bois dur. Le dormant est pris dans la maçonnerie ou le poteau d'huissierie et n'est visible que d'un à deux cm, pour gagner de la lumière. L'épaisseur des petits bois ne dépasse pas 3 cm. Dans la partie basse, l'appui est en quart de rond et le « jet d'eau » est en « doucine ». L'ensemble de ces détails participe à la finesse des fenêtres.



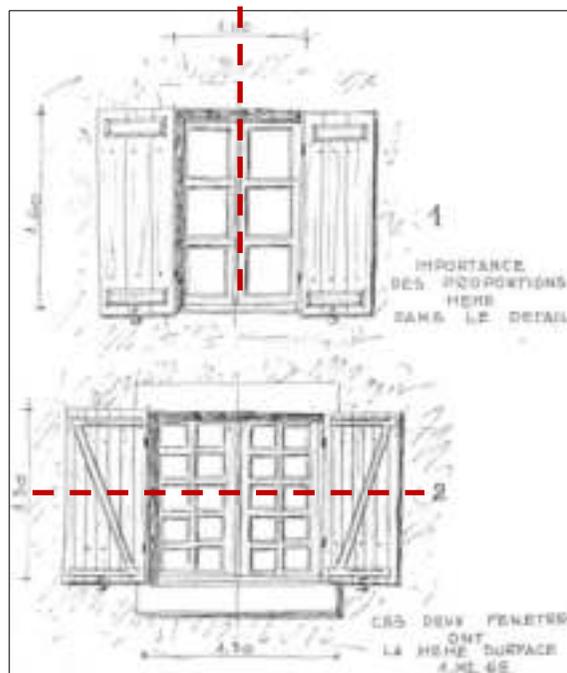
Les fenêtres sont en bois dur.
Le dormant est pris dans la maçonnerie et n'est visible que d'un à deux cm, pour gagner de la lumière.

L'épaisseur des petits bois ne dépasse pas 3 cm.

Dans la partie basse, l'appui est en quart de rond et le « jet d'eau » est en « doucine ».

L'ensemble de ces détails participe à la finesse des fenêtres.

Fenêtre à 6 carreaux - 9, rue du Collège



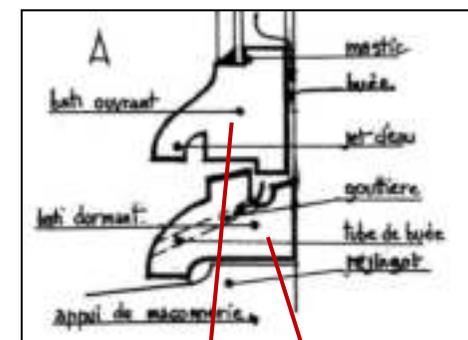
Il est important de conserver les proportions et le rythme vertical des ouvertures dans une façade. L'exemple ci-contre montre que la solution 1, fenêtre verticale, offre le même éclairage que la solution 2, fenêtre horizontale

Croquis p. 47, extrait de « La maison de pays » René Fontaine, Edition SEGHERS

Orientations réglementaires : les fenêtres ont des proportions **verticales** avec une hauteur au moins égale à 1,7 fois la largeur – Moyenne largeur : 1,00 m – Moyenne hauteur : 1,70 m

L'adaptation contemporaine

La technique du double vitrage peut souvent s'adapter pour de nouvelles fenêtres plus isolantes thermiquement et phoniquement, tout en respectant l'aspect des fenêtres anciennes. Les petits bois sont alors rapportés sur les deux faces du vitrage.

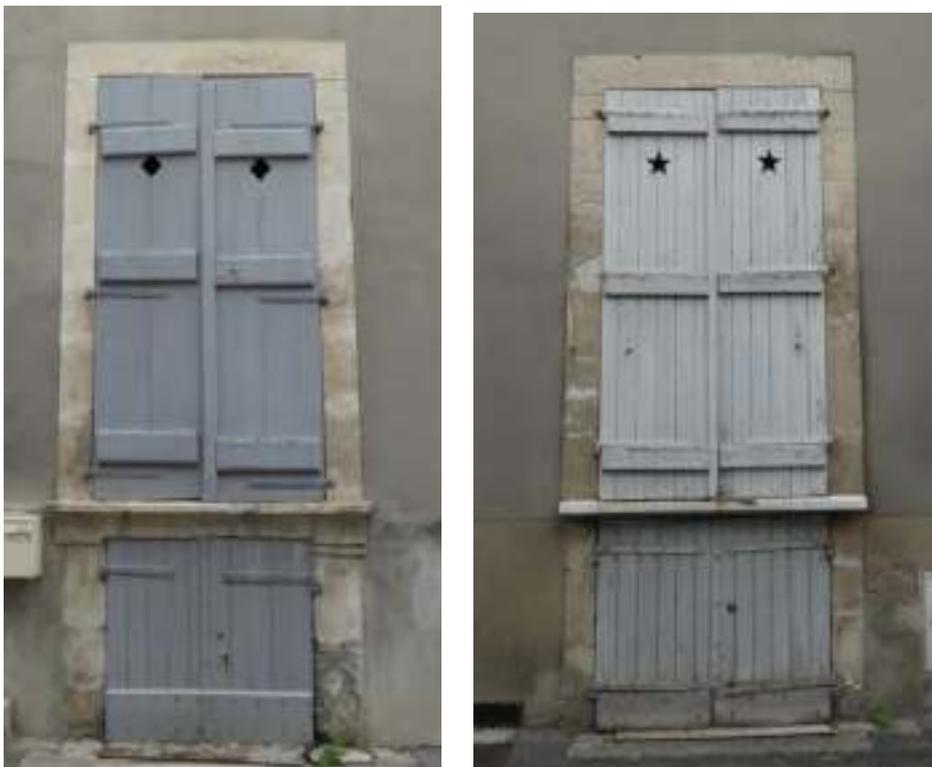


Exemple de fenêtre à double vitrage et à croisillons de petits bois rapportés

2. Les volets

Les volets à battants, en bois, pleins

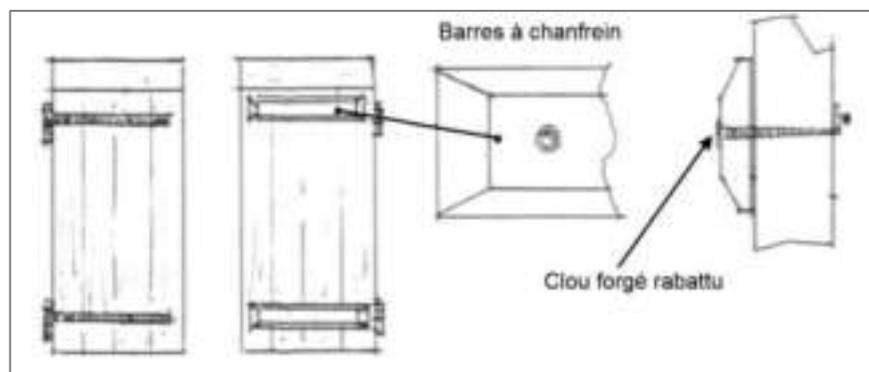
Jusqu'au XVI^e siècle, le châssis vitré est protégé par un volet intérieur. Le panneau est constitué de planches juxtaposées verticalement. Au XVII^e siècle, sont apparus les volets à lambris d'assemblage qui se repliaient dans l'épaisseur de l'ébrasement. Puis les volets extérieurs se sont répandus, se rabattant contre la maçonnerie. Ces volets sont formés de planches juxtaposées verticalement et tenues par deux ou trois barres d'assemblage horizontales. Il reste encore quelques exemples de ces volets mais ils sont rares et méritent d'être restaurés.



Volets pleins, constitués de planches de bois juxtaposées verticalement et tenues par 3 barres d'assemblage horizontales – l'accès à la cave est fermé par le même type de volets - 23 et 25, rue H. Mason de Mortefontaine



Volets pleins constitués de planches de bois juxtaposées verticalement et tenues par 3 barres d'assemblage horizontales chanfreinées - 19, rue d'Aube



Volets extérieurs à battants, composés de planches verticales, assemblées par deux barres



Volets pleins constitués de planches de bois juxtaposées verticalement et tenues par 3 barres d'assemblage horizontales - 6, rue Nicolas de Bourbon



Volets pleins constitués de planches de bois juxtaposées verticalement et tenues par des barres d'assemblage horizontales ou des pentures métalliques - 6, rue de l'Arquebuse



Volets pleins constitués de planches de bois juxtaposées verticalement et tenues par 3 barres d'assemblage horizontales ou de pentures métalliques - 2, rue de l'Abbé Riel et 4, rue Armand



Volets pleins constitués de planches de bois juxtaposées verticalement et tenues par des barres d'assemblage horizontales - 17, rue d'Aube

Les volets à battants, en bois, persiennés

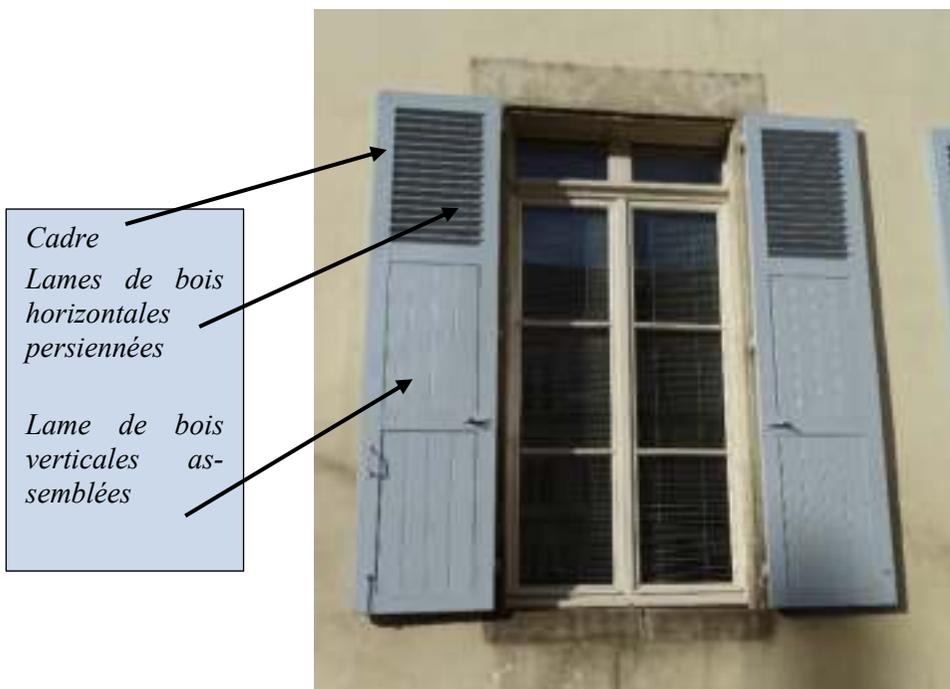
Les volets en bois dits « volets persiennés » sont composés d'un cadre et de lames de bois horizontales inclinées, posées à claire-voie. Ils sont apparus après la Révolution française à Paris et se sont répandus au XIX^e siècle dans le reste de la France. Ils ont l'avantage de protéger la fenêtre tout en filtrant la lumière.

Les volets peuvent être semi-persiennés : ils peuvent avoir la partie basse composée de lames assemblées verticalement et la partie haute composée de lames horizontales persiennées. Ce sont les volets les plus nombreux à Bar-sur-Aube.

Ces volets sont traditionnellement peints de couleurs claires (Gris, gris bleuté, gris vert, blanc cassé).



Volets à battants, en bois sur cadre, la partie basse composée de lames assemblées verticalement et la partie haute composée de lames horizontales persiennées - 10, rue Armand et 30 rue Gambetta



Cadre
Lames de bois
horizontales
persiennées

Lame de bois
verticales
assemblées

Volets à battants, en bois sur cadre, la partie basse composée de lames assemblées verticalement et la partie haute composée de lames horizontales persiennées - Hôtel de ville Place Carnot



Volets à battants en bois sur cadre, la partie basse composées de lames assemblées verticalement et la partie haute composées de lames horizontales persiennées - 6, rue St Maclou

Exemples de volets battants en bois persiennés



Volets en bois persiennés - 15, rue d'Aube



Volets en bois persiennés - 4, rue St Pierre



*Volets en bois persiennés
28, rue Beugnot*



Volets en bois persiennés - 7, 9, rue St Maclou



Volets en bois persiennés - 24, rue St Maclou et 1, rue Masson de Mortefontaine



Orientations réglementaires : les fenêtres et les volets participent à la qualité architecturale de la façade et au caractère de la ville. Ils seront restaurés ou restitués par des volets à l'identique. Ils devront être en bois peint, pleins ou persiennés selon le caractère de la façade.



26, boulevard du 14 juillet



4, rue d'Aube et 3, rue Armand



30, boulevard Gambetta



Rue St Maclou

3. Les persiennes métalliques

À partir du début du début du XXe siècle, les volets à battant en bois ont progressivement été remplacés par des volets se repliant dans le tableau. Dans un premier temps, ils sont restés en bois puis ils ont été remplacés par des persiennes métalliques. Ces persiennes ont l'avantage de ne pas limiter l'ensoleillement puisqu'elles se replient dans l'épaisseur du tableau de la baie.



Persiennes métalliques - 8, rue d'Aube



Persiennes métalliques - 58, boulevard Gambetta



Persiennes métalliques - 6, rue du Général Vouillemont et 18, rue Armand



Persiennes métalliques - 7, rue Nicolas de Bourbon

4. Les lambrequins

À la fin du XIXe et au début du XXe siècle, les jalousies en rouleaux, en bois ont été utilisées pour l'occultation des baies. Elles ont aujourd'hui disparu mais les lambrequins pour les protéger sont parfois encore en place. Ils peuvent parfois être une solution pour masquer un coffre de volet roulant. Ils peuvent être en bois, en métal ou en fonte.



Lambrequins en bois - 103, rue Nationale (Immeuble démoli)



Lambrequins en bois - 127, rue Nationale (Immeuble démoli)



Lambrequins en métal - 97, rue nationale



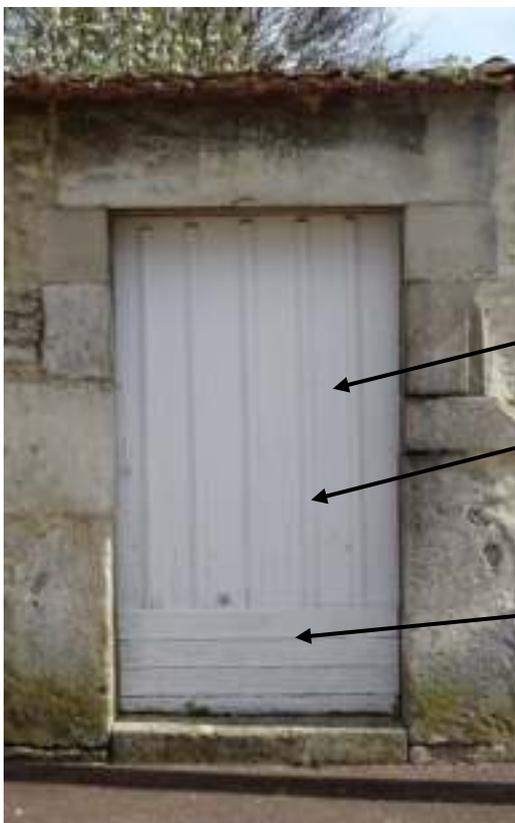
Lambrequins en métal - 82, rue Nationale

5. Les portes et les portails

Les portes pleines

Les portes constituées de lames de bois verticales

Dans les habitations d'origine médiévale ou sur les bâtiments agricoles, les portes sont souvent basses (environ 2 m de hauteur pour une largeur de 0.90 m). Elles sont constituées de larges lames de bois verticales (en moyenne 15 cm) jointives, en bois dur, avec ou sans couvre joint. Elles sont munies d'une large plinthe rapportée en partie basse, destinée à recevoir les chocs et préserver de la pluie. Cette plinthe était en effet facile à remplacer. Ce type de porte a presque disparu dans les habitations, cependant, elles existent toujours dans les bâtiments agricoles ou dans les murs de jardins.



Larges planches
verticales

Couvre-joint

Planches horizontales
de protection

Porte de jardin à lames de bois verticales - 15, bd Victor Hugo -



(1)



(2)



(3)

Portes à lames de bois verticales et planches horizontales basses de protection
(1) 15, rue des tanneries – (2) 7, rue de l'Abattoir (3) 7, rue St Pierre



(4)



(5)

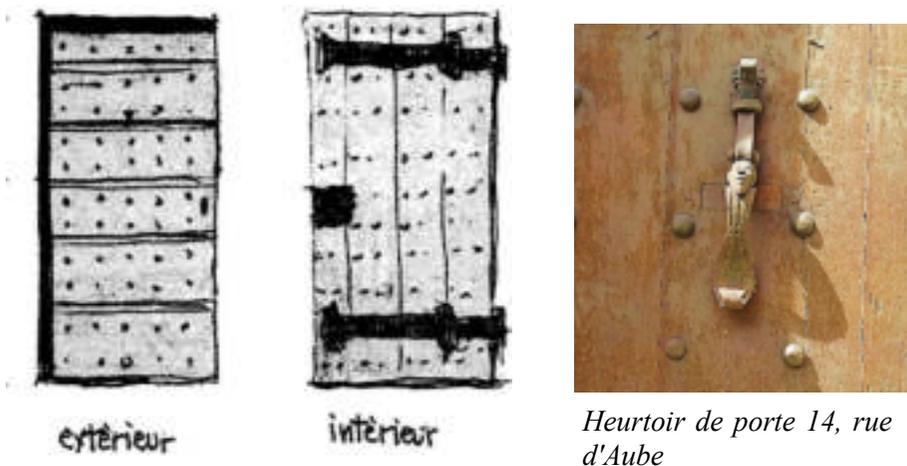


(6)

Portes à un ou deux vantaux, à lames de bois verticales et impostes vitrées
(4) 4, rue du Théâtre – (5) 9, rue des Tanneries- (6) 25, rue Masson de Mortefontaine

Les portes à double parements

Les portes à double parement sont constituées : à l'extérieur de lames de bois verticales et à l'intérieur de lames de bois horizontales. L'ensemble est assemblé avec des clous. Au Moyen Age, elles offraient une plus grande résistance aux intrusions ennemies.



extérieur

intérieur

Heurtoir de porte 14, rue d'Aube



(1)



(2)

Portes en bois à double parement avec clous et impostes vitrées - (1) 44, rue d'Aube - (2) 6, rue St Maclou



Portes en bois à double parements cloutés – Face extérieures et face intérieure - 8, rue Nicolas de Bourbon



(3)



(4)



(5)

Portes en bois à double parements avec clous et impostes vitrées – (3) 4, rue Delaunay (4) 13, rue d'Aube - (5) 30, rue d'Aube

Portes en bois, à panneaux d'assemblage

Les portes à panneaux d'assemblage sont constituées d'un cadre fait de montants et de traverses qui enserrant le panneau central au moyen d'assemblages. Ces portes peuvent avoir une imposte vitrée permettant d'éclairer une pièce. Elles peuvent également avoir le panneau supérieur vitré. Ces portes sont traditionnellement peintes de couleurs sombres. Elles sont constituées d'un ou deux battants.

Les portes en bois à panneaux d'assemblage, à imposte vitrée et à un battant



Porte en bois à panneaux d'assemblage avec le soubassement losangé caractéristique du XVIII^e siècle - 1, rue Masson de Mortefontaine et 5, rue de Mailly



(1)



(2)



(3)

(1)17, rue St Maclou – (2)23, Masson de Mortefontaine- (3)26, rue Beugnot



(4)



(5)



(6)

(4) 25, rue Gaston Bachelard- (5)1, rue Thiers - (6) 9, rue Nicolas Bourbon

Les portes en bois à panneaux d'assemblage, à imposte vitrée et à deux battants



(1)



(2)

Portes en bois à panneaux d'assemblage avec le soubassement losangé, caractéristique du XVIIIe siècle – (1) 11, rue du Collège – (2) 15, rue d'Aube



(3)



(4)

*Portes en bois à panneaux d'assemblage du XVIIIe siècle – (3) 17, rue d'Aube
(4) 4, place St Maclou*



(5)

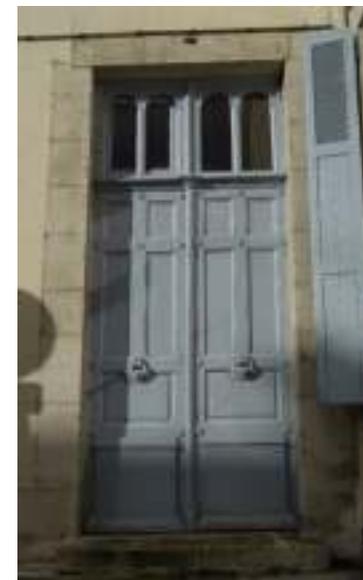


(6)

Portes en bois à panneaux d'assemblage du XIXe siècle – (5) Hôtel de ville – (6) 15, Boulevard Victor Hugo



(7)



(8)

Portes en bois à panneaux d'assemblage du XIXe siècle – (7) 26, rue Masson de Mortefontaine – (8) Hôtel de ville

Les portes tiercées en bois à panneaux d'assemblage



(1)



(3)

Les portes tiercées en bois à panneaux d'assemblage, à imposte vitrée
(1) 12, rue Thiers – (3) 13, rue du Général Beurnonville

Les portes à panneaux d'assemblage, partie supérieures vitrées

Orientations réglementaires :
les portes en bois participent
à la qualité architecturale de
la façade et au caractère de la
ville. Elles seront restaurées
ou restituées par des portes
en bois peint, à l'identique.



(1)



(2)

Portes en bois à panneaux d'assemblage, la partie supérieure vitrée - (1) 4, rue St Pierre- (2) 6, rue du Collège



(4)



(5)

Les portes tiercées en bois, à panneaux d'assemblage, à imposte vitrée –(4)18, boulevard du 14 juillet - (5)32, rue d'Aube



(3)



(4)

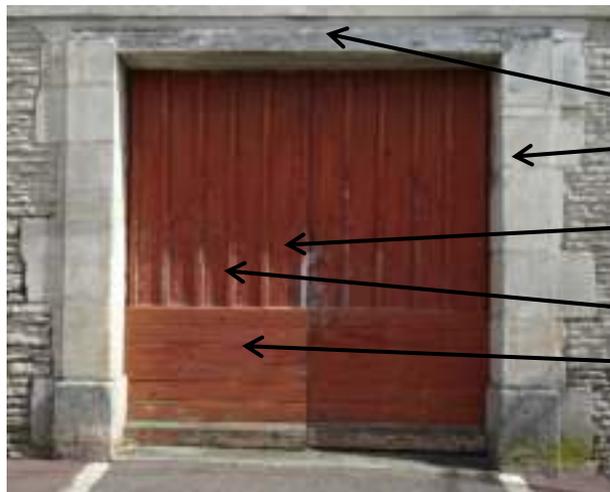


(5)

Portes en bois à panneaux, la partie supérieure vitrée protégée par une grille de défense – XIXe ou début XXe siècle - (3) 8, rue St Pierre- (4) 6, rue du G^{al} de Vouillemont – (5)20, rue Bd Victor Hugo

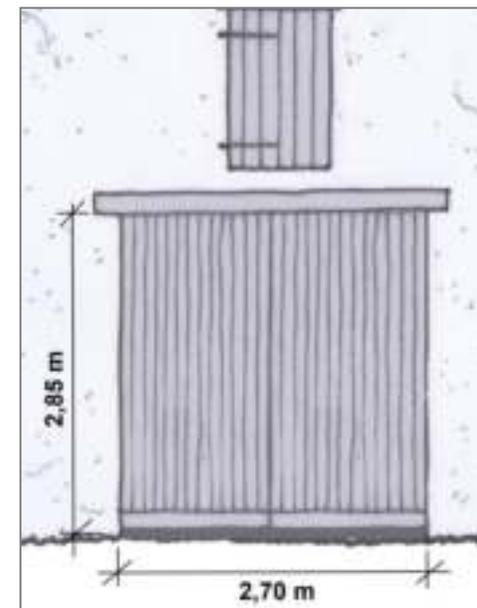
Portes charretières en bois

La fonction agricole et artisanale des constructions a conduit à la réalisation de portes charretières pour le passage des charrettes. Les portes à deux battants sont constituées de planches verticales assemblées, renforcées par des traverses horizontales et contreventées par des barres en écharpe. Les portes charretières étaient souvent peintes de couleurs sombres, couleurs supportant les salissures de la chaussée. Ces portes charretières ne sont plus très nombreuses, il est d'autant plus important de les restaurer.



Porte charretière 5, Boulevard Victor Hugo :

- Linteau en bois
- Encadrement de baie en pierre de taille
- Grandes planches de bois verticales assemblées
- Couvre joint
- Grandes planches horizontales de protection des rejaillissements d'eau



Porte charretière constituée de planches de bois verticales assemblées, recouvertes de couvre-joints - 39 rue Gaston Bachelard



Croquis de porte de grange vue de l'extérieur et de l'intérieur – La maison de pays, René Fontaine – Edition SEGHERS.



Portes charretières avec un encadrement en pierre de taille en anse de panier. Les portes sont constituées de planches de bois verticales assemblées, recouvertes de couvre-joints - 9, rue Jeanne de Navarre et 38, rue d'Aube.

Les portes cochères en bois

Les hôtels particuliers et certaines maisons de notable se caractérisent par leurs portes cochères. Elles participent au caractère monumental de l'édifice.



(1)



(2)

Portes charretières avec un encadrement en pierre de taille en anse de panier. (1) Porte constituées de planches de bois verticales assemblées, recouvertes de couvre-joints -4, rue de Paris – (2) Porte constituées de double parement planches de bois assemblées avec des clous- 9, rue Jeanne de Navarre



(3)



(4)

Portes charretières avec un encadrement en pierre de taille et un linteau en bois (3) Porte constituée de planches de bois verticales assemblées, recouverte de couvre-joints -6, rue du Collège - (4) Porte constituée de planches de bois verticales assemblées -6, rue de l'Abattoir



Portail à pilastres, corniche et clé sculptée - Porte à deux vantaux en bois à panneaux sculptés – Date portée 1770 - Inscription M.H. 1930 – 11, rue du Collège



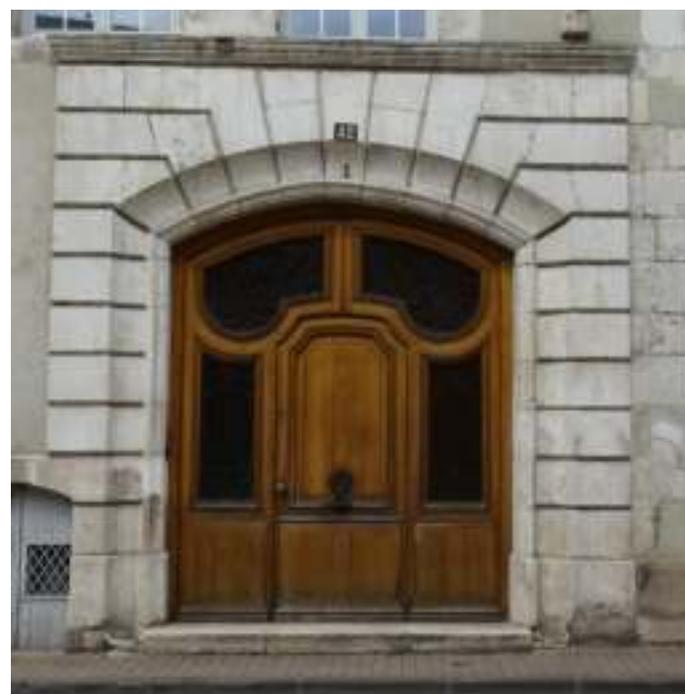
Portail avec pilastres, chapiteaux et corniche moulurée. – Porte à deux vantaux à panneaux sculptés - Ensemble datant du XVIIIe siècle – Classement M.H. 1979 - 4, rue St Pierre –



Portail avec pilastres, et corniche moulurée cintrée. – Porte à deux vantaux à panneaux sculptés - Ensemble datant du XVIIIe siècle - 1, rue de l'Abbé Riel



Portail avec pilastres, linteau segmentaire et corniche moulurée - Porte à deux vantaux à panneaux moulurés - 24, rue du Général Vouillemont



Portail avec pilastres, linteau segmentaire - Porte à panneaux composée d'un ouvrant central et parties fixes vitrées, protégées par des grilles en serrurerie -42, rue D'Aube

c) La serrurerie

1. Les portes, portails et grilles en ferronnerie

Les portes et portails métalliques se démocratisent à partir du milieu du XIXe siècle et sont utilisés principalement jusqu'au milieu du XXe siècle. S'ils sont peints régulièrement, notamment avec une peinture antirouille, ils sont très résistants. Ils sont le plus souvent constitués d'une grille composée de barreaux en fer plein rond ou carré, pouvant être doublée d'un panneau de tôle. Les barreaux sont forgés en pointe et souvent ornés de bague en fonte. Ils peuvent également être ornés de lance en fonte et de rinceaux en fer plat.



Porte composée d'une ossature métallique et d'un vitrage doublé de barreaux en fer plein carré - 10, avenue du Général Leclerc



Portails composés de barreaux en fer plein rond, doublés d'un panneau de tôle -6, rue de l'Arquebuse et 28, Boulevard Victor Hugo



Portails composés de barreaux en fer plein rond, doublés d'un panneau de tôle -3, rue de l'Arquebuse et 8, rue Jeanne de Navarre



8, place St Maclou

Exemples de portails en serrurerie

Portails et grilles composés de barreaux en fer plein rond ou carré, pouvant être doublés d'un panneau de tôle.



3, boulevard Victor Hugo



12, rue Armand



Portail du secteur des Sablières



20, Rue Sommerad

2. Les garde-corps

Les grilles et les garde-corps métalliques composés de barreaux en fer plein rond ou carré, ont beaucoup été utilisés au cours du XIXe siècle notamment pour assurer une fermeture entre l'espace public et l'espace privé sans avoir recours à des murs pleins. La grille permet de protéger l'espace privé tout en assurant une transparence. Elles sont utilisées dans les faubourgs et dans le tour de ville du centre ancien intramuros.



Grilles, portillon et garde-corps en serrurerie 3, boulevard du 14 juillet



Grilles et garde-corps en serrurerie en croix de St André -5, boulevard Gambetta



Garde-corps en serrurerie en croix de St André -5, boulevard Gambetta



Garde-corps en serrurerie en croix de St André -13, rue Barron



Garde-corps en serrurerie constitué d'un simple barreaudage en fer rond, orné à la base de bague en fonte – 4, rue St Pierre



Garde-corps d'escalier en serrurerie composé d'un simple barreaudage en fer rond, orné à la base de bague en fonte - 25, rue Romagnon



(1)



(2)

(1) Garde-corps d'escalier en fer forgé - 6, rue Nicolas Bourbon

(2) Garde-corps d'escalier en serrurerie composé d'un simple barreaudage en fer rond, orné à la base de bague en fonte - 18, rue du Général de Gaulle



Marquise en serrurerie et verre – 4, boulevard du 14 Juillet

Les garde-corps en serrurerie peuvent être en fer forgé ou à partir du milieu du XIXe en fonte moulée. Ils participent à la qualité architecturale des façades des immeubles.



Garde-corps en fonte moulée – 32, rue du Collège



Garde-corps en fonte moulée 30 et 32 rue Nationale



(1)

(1) Garde-corps en fonte moulée – 50, Bd Gambetta



(2)

(2) Garde-corps en fer forgé, 88, rue Nationale



Garde-corps en fer forgé – 16, rue d'Aube

Exemples de garde-corps en fer forgé ou en fonte moulée



86, rue Nationale



82, rue Nationale



50, rue Nationale



16, rue d'Aube et 83, rue Nationale



161, rue Nationale



1, rue Gaston Cheq et 6, rue du Collège



5, rue du Gal Vouillemont et 7, rue Armand



Orientations réglementaires : les garde-corps participent à la qualité architecturale de la façade. Ils seront restaurés ou remplacés par des garde-corps en serrurerie similaires.

d) Les murs de clôture

Les murs

Les murs de clôture en maçonnerie, sont composés de deux parements de moellons de pierre calcaire dur, grossièrement équarris avec un remplissage de petits moellons, de sable et de terre. Les encadrements de porte éventuels sont réalisés avec des pierres de taille calcaire ou des briques.

Les joints

Les parements extérieurs des murs sont rejointoyés avec un mortier de chaux et de sable, réalisé soit :

- Au nu de la pierre si les pierres sont posées en assises régulières. Ils sont appelés également "joint à fleur",
- Largement beurré et lissé à la truelle appelé aussi « joint à cru ».

Les murs peuvent également être recouverts par un enduit à pierre vue ou un enduit taloché.

Les couvertures des murs

Les murs sont protégés du ruissellement de l'eau par une couverture qui peut être en tuile ou en pierre de taille.



Mur en maçonnerie avec un parement de moellons de pierre calcaire et encadrement de porte en pierre de taille - Le couverture du mur est en pierre de taille - 2, rue de l'Abbé Riel.



Mur en maçonnerie avec un parement de moellons de pierre calcaire et un enduit à pierre vue - Le couverture est en tuile canal - 8, rue des Tanneries.



Murs en maçonnerie avec un parement de moellons de pierre calcaire et un rejointoiement « à fleur » - La porte est encadrée par des piliers en pierre de taille - Le couverture du mur est en tuile canal - 3, rue de Puisant.



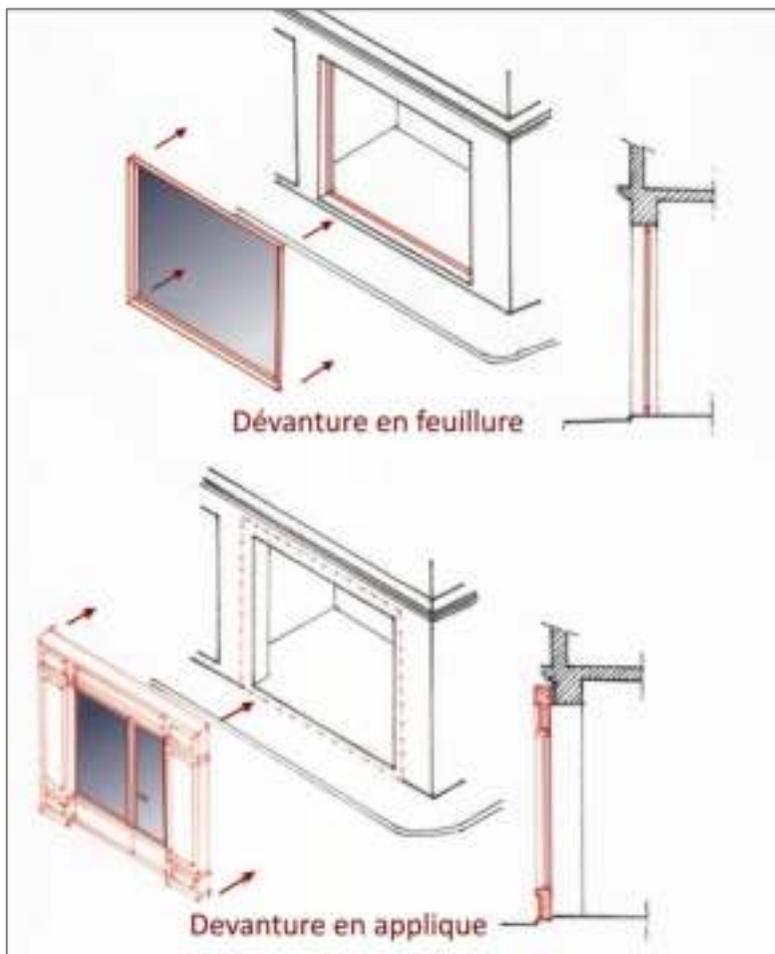
Murs en maçonnerie recouvert d'un enduit taloché- Le couverture du mur est en tuile canal - chemin rural de Bar-sur-Aube à Fontaine.

e) Les devantures commerciales

Les façades commerciales ont existé depuis le Moyen Age à Bar-sur-Aube. La Grande rue nationale et la rue d'Aube ont toujours été des axes de passage et donc de commerce de la ville. La création des boulevards du tour de ville au XIXe siècle a permis la déviation d'une partie du trafic automobile mais il existe néanmoins une importante concentration de façades commerciales sur ces deux axes historiques. Il existe deux types de façades commerciales à Bar-sur-Aube : les devantures intégrées et les devantures en applique.

1. Les devantures intégrées (en feuillure)

Les « devantures intégrées » correspondent souvent à des aménagements réalisés au rez-de-chaussée des immeubles à pan de bois, restés apparents. En effet le mode constructif du pan de bois, constitué d'une armature porteuse (le pan de bois) et d'un remplissage (le torchis) permet une souplesse d'aménagement que ne permet pas par exemple la construction en maçonnerie. Dans la plupart des aménagements de devanture réalisés, la structure porteuse en pan de bois est conservée et le remplissage en torchis est remplacé par des ouvrants et des parties fixes vitrées apposées « en feuillure ». Seules les enseignes viennent en applique sur la façade.



Devantures positionnées en feuillure entre les poteaux porteurs des pans de bois – 52 et 54, rue Nationale

Croquis de principe des devantures en feuillure et en applique



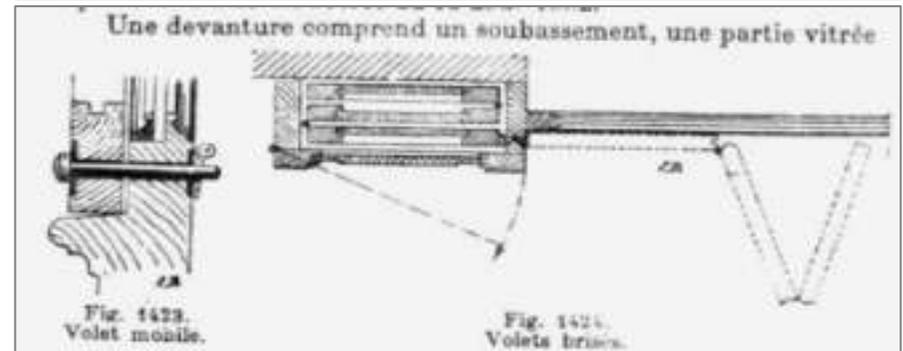
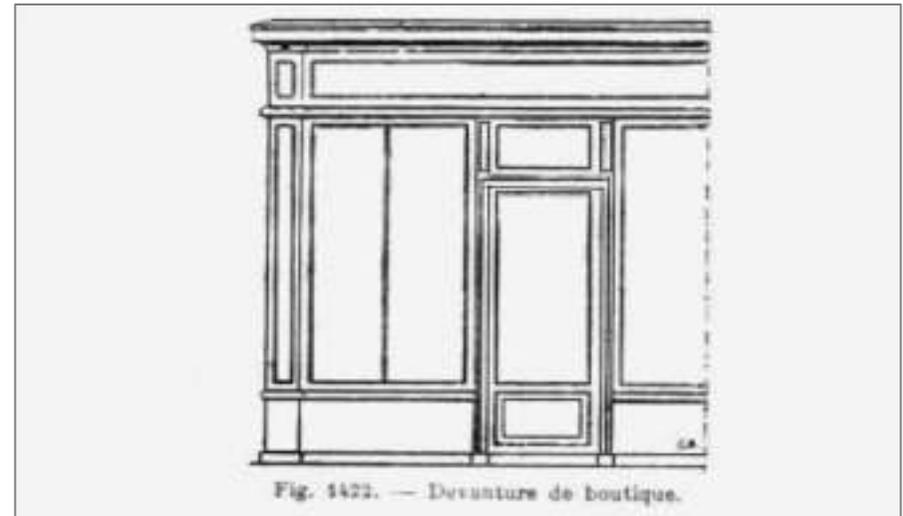
Devanture en bois positionnée en retrait des poteaux en fonte soutenant la façade en pierre de taille - 88, rue nationale



Devanture en feuillure - 102, rue Nationale

2. Les devantures en appliques

A partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, avec l'essor du commerce dans les villes, les devantures évoluent. Les coffrages menuisés « en applique » apparaissent et se développent pendant tout le XIX^e siècle. Ces devantures en applique forment un décor masquant la totalité du rez-de-chaussée. La devanture en applique est composée de panneaux assemblés. Sa composition obéit aux règles de composition néoclassique en vigueur au XIX^e siècle : symétrie, moulures, corniches et frises. Cependant la plupart de ces devantures ont été supprimées dans la 2^{ème} moitié du XX^e siècle.



Croquis de principe d'une devanture en applique composée de de panneaux moulurés

Exemples de devanture en applique



Devanture en applique avec des pilastres cannelées - 102, rue Nationale



Devanture en applique - 5, rue du Théâtre

Orientations réglementaires : les devantures en applique anciennes seront restaurées ou reconstruites avec une devanture en applique similaire.



Devanture en applique - 9, rue du Théâtre



Devanture en applique - 79, rue Nationale

Les cartes postales du début du XXe siècle nous montrent la présence des devantures en applique sur la presque totalité des commerces de la rue Nationale.



Carte postale de la rue Nationale -Médiathèque de Bar-sur-Aube



Carte postale de la rue Nationale -Médiathèque de Bar-sur-Aube



Carte postale de la rue Nationale -Médiathèque de Bar-sur-Aube



Carte postale de la rue Nationale -Médiathèque de Bar-sur-Aube